

Mobilité/autochtonie : sur la dimension spatiale des ressources sociales

Dossier

- 5 **Fabrice Ripoll & Sylvie Tissot**
La dimension spatiale des ressources sociales
- 9 **Nicolas Renahy**
Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion
- 27 **Sylvie Fol**
Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité
- 45 **Caroline Mazaud**
Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale
- 59 **Fabrice Ripoll**
L'économie « solidaire » et « relocalisée » comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)
- 77 **Sophie Orange**
L'invitation au voyage ? Les Sections de Techniciens Supérieurs face à l'impératif de mobilité
- 89 **Anne-Catherine Wagner**
Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures
- 99 **Sylvie Tissot**
[Note de recherche] *De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures*

Fabrice Ripoll & Sylvie Tissot

Université Paris Est Créteil (UPEC), Lab'URBA

Université de Strasbourg, Groupe de sociologie politique européenne (GSPE)

La dimension spatiale des ressources sociales

Ce dossier se propose de partir des difficultés réelles auxquelles les chercheurs en sciences sociales sont confrontés pour penser théoriquement les relations entre l'espace et les rapports sociaux, et produire des concepts appropriés.

Après s'être constituée en discipline universitaire sur la question des relations hommes/milieus (naturels), la géographie humaine a connu dans les années 1970-1980 une véritable refondation épistémologique en affirmant que c'était l'espace, ou les rapports espaces/sociétés qui devaient être son véritable objet. Mais tout en s'affirmant ainsi comme science sociale, elle a eu tendance à faire de « l'espace » une réalité autonome voire agissante sur le social de l'extérieur. Critiquant ce « spatialisme », la géographie sociale a pris au sérieux l'idée lefebvrienne d'un espace produit social¹, mais a eu les plus grandes difficultés à statuer clairement sur le « rôle » qu'il pouvait avoir, le considérant parfois comme une simple surface d'inscription des inégalités, « miroir » plus ou moins déformant des dynamiques sociales et produisant une réflexion « brouillée » comme le dit Pierre Bourdieu.

Du côté des sociologues précisément, malgré le programme ambitieux de la morphologie durkheimienne, la tendance a plutôt été d'oublier ou de négliger la dimension spatiale. Et quand elle était prise en compte, en sociologie urbaine notamment, on a pu observer la même bipolarisation des postures, significative du même dilemme théorique : comment faire pour intégrer pleinement l'espace sans l'autonomiser, sans contribuer à évacuer les rapports sociaux structurels, opérant à diverses échelles (comme risquent de le faire certains travaux cherchant à dégager des « effets de quartier » ou de « territoire ») ? La réponse nous semble résider dans le fait de ne plus considérer l'espace et la société comme deux réalités séparées, extérieures l'une à l'autre, mais au contraire de penser l'espace comme une *dimension*² inhérente aux rapports sociaux : le social est *toujours déjà* spatial.

A minima, il faut considérer qu'« effets de classe » et « effets de lieu »³ interagissent constamment. La localisation géographique, la réalité matérielle (type d'habitat, organisation des villes) et le contexte social local dans lequel un individu grandit, travaille et habite, le nombre et le type d'espaces dans lequel il/elle évolue et ceux dans lesquels il/elle est

¹ Lefebvre Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos (coll. Ethno-sociologie), 2000 [1974].

² Expression réinvestie ces dernières années, tant en géographie (Veschambre Vincent, « Dimension, un mot parmi d'autres pour dépasser la dialectique socio-spatiale », *ESO. Travaux de l'UMR 6590*, n°10, mars 1999, pp. 83-87) qu'en sociologie (Authier Jean-Yves, *Espace et socialisation. Regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, habilitation à diriger des recherches, Université de Lyon 2, 2001).

³ Bourdieu Pierre, « Effets de lieu », in Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993 ; Frémont Armand, Chevalier Jacques, Hérin Robert, Renard Jean, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984.

confiné-e... n'ont pas d'impact indépendamment de la trajectoire et de la position sociales. Il faut du capital culturel pour faire d'une architecture ancienne plus qu'une maison délabrée : un patrimoine. Une adresse bourgeoise procure-t-elle vraiment du prestige à un ouvrier, ou ne vient-elle pas plutôt renforcer les rapports de domination par l'invisibilité imposée à celui qui trouble l'entre-soi ? Mais si les « effets de lieu » n'agissent pas indépendamment des rapports de classe, ces derniers, inversement, ne constituent pas une réalité « hors sol », séparables des rapports à l'espace physique. En d'autres termes, les rapports à l'espace participent de la définition des positions sociales et ces dernières doivent être pensées simultanément à différentes échelles, du local au mondial, et pas seulement à l'échelle nationale implicitement posée par la notion de société.

C'est pourquoi il nous semble intéressant d'interroger plus avant la dimension spatiale des différentes ressources sociales (capital économique, culturel, symbolique, social...), des conditions de leur accumulation et de leur utilisation¹. Un capital économique aussi immatériel que peut l'être du capital financier ne peut se comprendre en dehors de ses lieux de placement et d'échange. Un diplôme n'a pas (et aura sans doute de moins en moins à l'avenir) la même valeur et le même rayonnement selon l'université qui le délivre. La détention de capital social, les modalités de son accumulation et son rôle dans les rapports de domination apparaissent infiniment plus complexes quand la dimension spatiale est prise en compte.

Pour ce faire, il nous semble pertinent de commencer par travailler des concepts intégrant l'espace de façon plus directement et visiblement « dimensionnelle », tels que celui de mobilité, déjà ancien, et celui plus récent de capital d'autochtonie – deux concepts qui semblent avoir tout de l'opposition paradigmatique. Plusieurs travaux récents montrent ainsi que l'inscription dans des réseaux sociaux locaux peut générer de véritables ressources pour les classes populaires, ce qui peut expliquer leur « immobilité » relative malgré les injonctions à la mobilité qui se multiplient. À l'inverse, la sociologie de la haute bourgeoisie montre comment les réseaux internationaux alimentent la reproduction sociale, que ce soit au niveau de la socialisation ou du monde du travail. Entre ces différents groupes sociaux, certaines fractions des classes moyennes, notamment celles qui viennent habiter dans des quartiers déqualifiés, ne sont-elles pas contraintes de s'inscrire dans des réseaux locaux pour revaloriser leur adresse ? Et que penser des multiples actions collectives s'efforçant de changer le monde en « relocalisant » l'économie ? Et si la distinction entre un capital d'autochtonie, ressource des pauvres, et une mobilité, privilège des plus riches, était elle-même à nuancer ?

¹ Cette proposition est issue d'un séminaire de l'UMR ESO portant sur « l'appropriation de l'espace ». Elle a donné lieu à une première publication dans : Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la "mobilité" et le "capital spatial" », in Arlaud Samuel, Jean Yves, Royoux Dominique (dir.), *Rural – Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR (coll. Espace et Territoires), 2005, pp. 467-483. Cet article rend aussi compte d'un premier travail critique de la notion de « capital spatial » proposée par certains géographes comme modalité d'intégration de la dimension spatiale dans l'analyse des ressources, ce qui pose un double problème : d'une part, le signifiant laisse penser que l'espace peut constituer un capital en soi et à part et que les autres espèces de capitaux n'ont aucune dimension spatiale ; et d'autre part, la définition proposée se limite souvent à l'idée de compétence à la mobilité, or qui dit compétence dit (potentiellement) capital... culturel !

Ce sont ces questions et bien d'autres encore que reprennent les articles composant ce dossier. Issus de plusieurs disciplines (sociologie bien sûr mais aussi géographie, aménagement et urbanisme), ils ont en commun de travailler l'un et/ou l'autre de ces concepts (mobilité/capital d'autochtonie), en testant leur pertinence et interrogeant leur statut théorique à partir d'enquêtes empiriques menées sur des terrains variés à tous points de vue. Ce programme, sans nul doute vaste et ambitieux, n'est ici qu'esquissé, et il ne demande qu'à être poursuivi¹.

¹ Ce dossier trouve son origine dans un colloque pluridisciplinaire organisé à l'université de Caen Basse-Normandie en novembre 2007 sur la question des « Espaces hérités, espaces enjeux. Appropriations, (dé)valorisations, catégorisations » (ouvrage à paraître sous la direction d'Isabelle Backouche, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot et Vincent Veschambre) et en particulier dans une séance portant sur « Mobilité ou autochtonie ? La dimension spatiale des ressources sociales ». Afin de poursuivre la réflexion plus avant, une journée d'étude s'est tenue en octobre 2009 au CSU-CRESPPA sur ce même thème (organisée par Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot et Susanna Magri, Lab'Urba / CSU-CRESPPA), dont la plupart des interventions ont donné matière à ce numéro.

Nicolas Renahy

INRA, Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER)

Classes populaires et capital d'autochtonie

Genèse et usages d'une notion

Une définition minimale de la notion de capital d'autochtonie pourrait consister à dire qu'elle est l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés. Il s'agit de nommer des ressources symboliques, symboliques en ce qu'elles ne tiennent ni d'un capital économique, ni d'un capital culturel, mais d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier. Un tel ensemble ne subsume cependant pas que des biens symboliques, il désigne aussi des formes pratiques de pouvoirs, puisque le fait d'appartenir à un groupe d'interconnaissance n'est pas une donnée neutre, mais est au contraire susceptible d'avoir un poids social permettant de se positionner avantageusement sur différents marchés (politique, du travail, matrimonial, associatif, etc.). S'en tenir à une telle définition ne permet néanmoins pas d'en circonscrire toute la spécificité. En quoi un tel capital se différencie-t-il réellement des autres types de capitaux : économique, culturel, social ? Est-il générique ou ne s'applique-t-il qu'à certaines catégories sociales ? L'usage du terme d'autochtone, qui renvoie aux vieilles catégories de l'anthropologie exotique ou rurale, en limite-t-il la portée, en lui conférant un caractère suranné ? Aussi le but de cet article est-il de retracer la genèse et les usages de la notion. Comme le rappelle Jean-Noël Retière, le contexte intellectuel qui a permis sa progressive émergence est celui de la reviviscence des études localisées dans la France du début des années 1980¹, période de crise des analyses globalisantes. Au-delà de l'anthropologie, en histoire, sociologie et sciences politiques, commencent alors à se développer des enquêtes de terrain, en même temps que des premières théorisations de l'analyse localisée. Mais la notion n'est pour autant pas

réductible à ce moment : si elle y puise sa source elle n'est réellement apparue qu'après. Elle n'a par ailleurs été utilisée que de manière très ponctuelle, même si son usage connaît actuellement un relatif développement depuis que Retière lui a consacré un bel article.

Relevons tout d'abord ce qui pourrait paraître pour une évidence. L'expression même, en se référant à la distinction anthropologique entre autochtones et allochtones, renvoie à l'analyse des mécanismes qui fondent l'appartenance à un groupe localisé. En cela, elle induit une double délimitation : celle du « groupe à base locale »² à l'intérieur duquel l'autochtonie a des chances de se constituer en capital, mais au-delà duquel elle a toutes les chances de se retourner en handicap (c'est le caractère réversible d'un tel capital) ; celle de la méthode, empiriste, qui consiste à procéder à des analyses de type micro, monographiques, afin de pouvoir enquêter sur les logiques de l'appartenance au(x) groupe(s)³. Est-ce à dire que la notion se trouve limitée par son objet même ? Parce que le champ auquel elle renvoie ne peut être que local, elle offre au contraire l'opportunité de prendre au sérieux l'analyse des rapports de pouvoir construits dans l'interaction – à la fois quotidienne et sédimentée dans le temps – inhérente à l'interconnaissance territoriale⁴. C'est ce qui fait sans doute que la

¹ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n°63, 2003, pp. 121-143.

² Pour reprendre la formule de Patrick Champagne, qui contrairement à celle de « groupe local » évite de postuler qu'une délimitation géographique est en soi un principe de constitution de groupes sociaux. Cf. Champagne Patrick, « La restructuration de l'espace villageois », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°3, 1975, pp. 43-67 (republié dans *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002, pp. 51-95).

³ Cf. Avanza Martina, Laferté Gilles, « Dépasser la "construction des identités" ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n°61, 2005, pp. 154-167.

⁴ Maget Marcel, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Bulletin de*

notion a été construite autour de l'analyse des classes populaires, poids de l'appartenance locale pour des catégories dénuées de capitaux économiques ou culturels (permettant de s'affranchir relativement des « effets de lieux ») oblige.

La démarche qui aboutit à associer « autochtonie » à « capital » renvoie au corpus théorique bourdieusien. Mais elle s'en distingue pourtant en partie : en se référant au capital social ou au capital symbolique tout en lui donnant un sens beaucoup plus précis, il s'agit soit de chercher à s'émanciper d'une ambition théorique « totale », soit de critiquer une théorie de la domination qui néglige les entrées marginales en politique, soit de se rapprocher du Bourdieu empiriste, anthropologue de la Kabylie et du Béarn.

La dimension symbolique des pratiques populaires

Dissipons d'emblée un petit malentendu : ce ne sont pas Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon qui ont forgé la notion de capital d'autochtonie, mais bien Jean-Noël Retière, afin de conceptualiser les résultats de ses enquêtes menées auprès des classes populaires de Morbihan, Loire-Atlantique et Vendée. Mais pour Retière, la référence à l'enquête collective sur la transformation des pratiques cynégétiques dirigée par Chamboredon est cependant loin d'être anodine. Dans la sociologie française du début des années 1980 (années de formation de Retière), les publications tirées de cette enquête¹ distinguent une démarche

intellectuelle qui vise à rendre compte du sens des pratiques des classes populaires au-delà d'une grille de lecture en termes de privation (dominocentrisme), grâce à un empirisme qui essaie dans le même temps de se départir du populisme méthodologique qui guette toute ethnographie des dominés². On peut faire l'hypothèse – mais ce n'est qu'une hypothèse *a posteriori* qui tient mal compte de la temporalité de la circulation des savoirs et des rapports de domination intellectuelle, et que seule une histoire sociale rigoureuse des sciences sociales serait à même de tester – que c'est à cette dialectique de l'opposition entre misérabilisme et populisme que s'affrontent empiriquement Chamboredon et son équipe, en développant l'idée que la pratique de la chasse ressort d'un « symbolisme de l'autochtonie ».

Aux sources de la notion : capital social ou capital symbolique ?

« L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique » est le premier article que l'équipe de Jean-Claude Chamboredon (caïman à l'ENS-Ulm depuis 1969) va consacrer à la pratique de la chasse. En amont de la création du DEA de sciences sociales en 1981, des étudiants ou jeunes chercheurs normaliens vont alors participer à cette enquête collective : Michel Bozon, Jean-Louis Fabiani, Florence Weber. A travers l'étude de la pratique cynégétique, il s'agit de penser plus globalement le bouleversement des relations entre ville et campagne au moment où cette dernière, depuis les années 1960, voit la structure sociologique de sa population se modifier grandement du fait de la « modernisation » agricole, nous y reviendrons. Mais il s'agit aussi de s'inscrire dans le mouvement de renouvellement des études localisées en France. Ce mouvement n'est bien sûr pas le seul fait du Laboratoire de Sciences sociales de l'ENS : à la même période, dans d'autres

psychologie, n°8, 1955, pp. 373-382 (republié dans les *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°11, 1989, pp. 79-91).

¹ Cf. Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, vol. X, n°1, 1980, pp. 65-88 ; Chamboredon Jean-Claude, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, pp. 233-260 ; Weber Florence, « Gens du pays, émigrés, étrangers : conflits autour d'une chasse en montagne », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, pp. 287-294 ; Fabiani Jean-Louis, « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir populaire », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, pp. 309-323 ; Bozon Michel, « Chasse, territoire, groupements de chasseurs », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, pp. 335-

342 ; Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, Fabiani Jean-Louis, « Les usages sociaux du cadre naturel : l'exemple de la chasse », *Revue forestière française*, 1982, pp. 273-279.

² Grignon Claude, Passeron Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil/Gallimard, 1989.

institutions, la sociologie urbaine française développe par exemple des enquêtes de quartiers et (re)découvre l'Ecole de Chicago¹. Dans un contexte où le travail de terrain était encore largement méprisé par la sociologie de l'époque², Chamboredon trouve avec ses étudiants l'occasion de renouer avec la rigueur empirique qu'il prônait en 1968 avec les autres auteurs du *Métier de sociologue*, et donc de s'opposer en pratique à l'ambition théorique de Pierre Bourdieu, qui finit par le faire quitter le Centre de Sociologie Européenne avec Claude Grignon en 1981 lorsque l'équilibre des rapports de force au sein du centre a changé³.

¹ Voir par ailleurs le programme « observation du changement social » de l'OSC (1977-1981), qui a mobilisé de nombreux chercheurs et a notamment donné lieu à la publication de *L'esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, CNRS, 1986. Plusieurs publications font état du mouvement : cf. le numéro XXV-2 de *Sociologie du travail* intitulé « Sociologie du "local" et "relocalisation" du social » (1983), les premiers numéros de la revue *Terrain* (notamment les n°3 « Ethnologies urbaines », 1984, et 5 « Identité culturelle et appartenance régionale », 1985), les actes du colloque de Montpellier « Identités locales, identités professionnelles » (7, 8 et 9 novembre 1984), publiés dans *Sociologie du Sud-Est*, n°41-44, 1985, ou encore *Les cultures populaires, introductions et synthèses*, colloque à l'Université de Nantes, 9-10 juin 1983, Société d'Ethnologie Française et Société Française de Sociologie, 1984.

² Il n'est pas question de développer ce point ici, qui devrait s'intégrer à une histoire sociale de la division du travail scientifique qui reste à écrire. Mais il est important de rappeler la violence symbolique (et statutaire) subie par les ethnologues et les rares sociologues empiristes au sein d'un milieu académique qui plaçait, jusqu'aux années 1970 au moins, l'enquête de terrain au bas de la hiérarchie des savoir-faire savants. Pour une première sociologie des utilisateurs de l'enquête par entretien en France (cf. Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257).

³ Plus que d'ambition théorique, Chamboredon se réfère à une « doctrine », à une « paranoïa de groupe », à un processus de « fermeture » du CSE dont il fait coïncider l'émergence avec la création de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* en 1975 : « Cette paranoïa de groupe a pris des formes extraordinaires et a coïncidé avec la période de consécration de P. Bourdieu. Nous n'étions dès lors plus un centre de recherche mais une équipe qui avait une doctrine qu'elle devait appliquer, rappeler, vérifier – références en notes à l'appui. » (« Le métier de sociologue. Un entretien avec Jean-Claude Chamboredon », *Prise de texte. Le journal de l'Association des Etudiants en Science Politique de la*

Dans les écrits relatifs à la chasse, cette opposition n'est pas explicite. Mais elle structure pourtant la démarche de l'enquête, qui est une sociologie de la domination culturelle (les usages urbains et ruraux de l'espace rural) réalisée à partir des outils de l'anthropologie. Procéder à la genèse de la notion de capital d'autochtonie nous conduit donc à examiner les écrits anthropologiques de Bourdieu.

On peut dans un premier temps relever dans l'œuvre de Bourdieu trois types de capitaux : culturel, économique, et symbolique. Ce dernier est forgé à partir des travaux réalisés en Kabylie, dans l'*Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972). Il vise à rendre compte de l'efficacité de l'économie algérienne « archaïque », dont le propre « résidait dans le fait que l'action économique ne peut reconnaître explicitement les fins économiques par rapport auxquelles elle est objectivement orientée »⁴. Se constituait dès lors une « économie de la bonne foi »⁵, régulée par les relations de voisinage et surtout de parenté, pétrie des logiques d'honneur et de notoriété des groupes familiaux, dans laquelle le capital symbolique constituait « à la fois une arme dans la négociation et une garantie de l'accord conclu »⁶. Bourdieu emploie ainsi de manière équivalente « capital symbolique », « capital social de relations », « crédit de notoriété », « crédit d'honorabilité » ou encore « capital d'honneur » selon la dimension du capital sur laquelle il insiste : il s'agit de rendre compte de la force et du sens de la parenté (comme patrimoine et comme relation) dans l'économie « traditionnelle ». L'utilisation de l'adjectif « symbolique » renvoie à l'anthropologie structurale⁷, il permet de faire référence à la

Sorbonne, 1992, n°4, pp. 1-6. Merci à Paul Pasquali qui m'a communiqué cet interview).

⁴ Bourdieu Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 1972 [2000], p. 349.

⁵ *Ibid.*, p. 352.

⁶ *Ibid.*, p. 355.

⁷ La reprise abrégée du chapitre « le capital symbolique » de l'*Esquisse...* dans *Le sens pratique* (Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980), ouvrage dans lequel Bourdieu critique le structuralisme et ses principes d'opposition, montre bien l'évolution de l'auteur quant à sa dette à l'égard de Lévi-Strauss. Si le propos de Bourdieu est dès la version originale « d'appréhender la science économique comme un particulier d'une science générale de l'économie des

parenté, au rituel et à la cosmologie, mais il désigne bien plus que les biens symboliques¹ et n'apparaît que comme un outil permettant d'analyser l'évolution du marché économique dans le contexte colonial. Car, finalement, « les transactions à l'amiable entre parents et alliés sont aux transactions du marché ce que la guerre rituelle est à la guerre totale »².

Si, bien plus tard, Bourdieu élargira le champ d'application de ce capital symbolique³, le contenu initial de la notion semble bien être repris et adapté aux sociétés occidentales contemporaines lorsqu'il définit en 1980 le capital social comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'*appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles »⁴. Certes une telle définition a gagné en

généralité et peut ainsi s'appliquer à la France de la fin des années 1970 qu'étudient les articles du numéro d'*Actes de la recherche en sciences sociales* consacré au capital social, mais les principes du capital symbolique sont là : les « ressources actuelles ou potentielles » du réseau de relations renvoient à une position honorable acquise ou héritée, mais façonnée par le temps et les pratiques, et l'idée d'appartenance à un groupe est centrale, même si elle a perdu sa référence primordiale à la parenté.

Les articles qui suivent l'introduction au numéro d'*Actes...* ont pour objet les grandes familles bourgeoises, l'aristocratie rurale, les grandes familles paysannes métropolitaines : en franchissant les lignes du « grand partage », en passant de la Kabylie à la France contemporaine, Bourdieu a quitté l'anthropologie au profit d'une sociologie pensée comme dominante. On passe donc du capital symbolique au capital social, de la parenté et du voisinage au réseau, de l'économie « archaïque » ou traditionnelle à la modernité, à l'étude du monde social pensé dans toute sa généralité... L'évolution de son propos dénote le changement d'échelle de son ambition théorique. C'est en partie du fait de cette généralisation et ce qu'elle induit de déni historique que l'on peut comprendre, dans le contexte intellectuel de reviviscence des analyses localisées du début des années 1980, le souci de Chamboredon de repartir en quête de données actualisées sur la France rurale contemporaine.

Une ressource populaire contre la dépeysannisation

Le contexte de réappropriation par les sociologues de la notion anthropologique d'autochtonie est celui, nous l'avons évoqué, d'un développement des études localisées dans la sociologie française du début des années 1980. Plusieurs facteurs doivent sans doute être convoqués pour expliquer cette démarche collective : crise du structuralisme et du marxisme, grands modèles explicatifs, théoriques et construits par en haut ; frontières entre

pratiques » (Bourdieu Pierre, *Esquisse...*, *op. cit.*, p. 375 ; souligné par l'auteur), disparaissent en effet plusieurs principes d'analyses du symbolique par l'anthropologie structurale (comme par exemple la scansion d'un « cycle cosmique » à travers les tâches agricoles).

¹ « Ainsi, les conduites d'honneur ont pour principe un intérêt pour lequel l'économisme n'a pas de nom et qu'il faut bien appeler symbolique bien qu'il soit de nature à déterminer des actions très directement matérielles » (*ibid.*, p. 371).

² *Ibid.*, p. 354.

³ « J'appelle capital symbolique n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré » (Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 161). Le capital symbolique apparaît *in fine* comme une mesure de « l'importance sociale », le produit de « la lutte symbolique pour la reconnaissance, pour l'accès à un être socialement reconnu, c'est-à-dire, en un mot, à l'humanité » (Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, pp. 283-288).

⁴ Bourdieu Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*,

n°31, 1980, p. 2 (les termes soulignés le sont par l'auteur).

histoire, ethnologie et sociologie qui commencent à être entrouvertes du fait des prémices de renouvellement du programme d'unification des sciences sociales (perceptible dès la fin des années 1980 sur le marché éditorial notamment, avec la création des revues *Genèses* et *Politix*, le « tournant critique » des *Annales*¹). Chamboredon et son équipe s'inscrivent dans ce mouvement, en cherchant notamment à donner une nouvelle légitimité scientifique à l'approche monographique. C'est le sens des notes critiques publiées en 1980 et 1981 par Chamboredon et Weber dans la *Revue française de sociologie*, consacrées respectivement à *La campagne inventée* de Michel Marié et Jean Viard² et aux ouvrages des « dames de Minot » (T. Jolas, M.-C. Pingaud, Y. Verdier et F. Zonabend)³. S'inspirant de la posture de l'ethnologue Marcel Maget⁴, il s'agit de critiquer les apories de la dichotomie autochtones/étrangers propre aux analyses en termes de « communautés » – qui tendent à gommer l'histoire, effacent « la stratification interne de la société rurale » et « renforce[nt] l'image de la communauté paysanne comme société égalitaire et unanimiste »⁵ – tout en réaffirmant l'intérêt de l'approche localisée – seule à même de, justement, rendre compte des conflits d'appartenance, conséquences et reflets de changements sociaux plus généraux.

Le symbolisme de l'autochtonie comme produit de l'histoire des relations villes-campagnes

Le travail collectif sur la chasse prend place dans une réflexion plus globale de

Chamboredon sur l'apparition d'un « continuum rural-urbain » qui fait de l'espace rural un objet de convoitise des urbains : alors que la sociologie rurale était exclusivement focalisée sur la question du groupe agricole, la réalité indique que se développent des « usages récréatifs de la campagne », et que de fait cette dernière, d'un moyen de production devient un « lieu de récréation »⁶. Ce point est central dans la démarche, et explique la conceptualisation de l'autochtonie : le groupe local est mis en concurrence sur son propre espace, ce qui explique la mise en scène de l'appartenance locale autour de « valeurs d'honneur », populaires et masculines, qui ne sont pas sans rappeler certains traits du capital symbolique de Bourdieu. Le continuum autochtonie/ hétérochtonie des chasseurs indigènes/étrangers prend place dans l'analyse du mouvement global de dépaysement de la France rurale⁷. Prenant le cas des ruraux urbanisés, Bozon et Chamboredon notent que « la chasse permet d'exprimer une relation particulière au terroir villageois comme compensation à la dépaysement : participer à l'exercice d'un droit collectif sur le territoire communal est pour ces ruraux dépaysement un trait constitutif du symbolisme de l'autochtonie »⁸. Le « symbolisme de

⁶ Chamboredon Jean-Claude, « Nouvelles formes de l'opposition ville/campagne », in Roncayolo Marcel (ed.), *Histoire de la France urbaine* (t. 5), Paris, Seuil, 1985, pp. 557-573.

⁷ Comme dans le cas des grands ensembles, il s'agit donc d'utiliser la méthode monographique pour analyser des évolutions sociales beaucoup plus générales, qui englobent l'étude de cas, mais que cette dernière vient expliciter. Et ce, bien avant les formalisations ultérieures de la méthode. Florence Weber réfère ainsi sa propre démarche aux travaux de Chamboredon : « Je souhaitais une analyse fine de la chronologie des différents changements. Je suivais en cela les positions de Chamboredon, qui cherchait à travers des études de cas (monographies de quartier, comme dans ses beaux articles sur les grands ensembles, monographies individuelles comme dans son travail sur Maurin des Maures) les traces de changements morphologiques à grande échelle, et qui liait ainsi le travail monographique – qu'on n'appelait encore ni micro-histoire ni ethnographie – et l'analyse des changements sociaux » (Weber Florence, *L'économie domestique, entretien avec Julien Ténédos*, Paris, Aux Lieux d'Etre (coll. Entretiens), 2006, p. 30).

⁸ Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, *op. cit.*, p. 73, souligné par les auteurs.

¹ Cf. Laferté Gilles, « L'ethnographie historique ou le programme d'unification des sciences sociales reçues en héritage », in Buton François, Mariot Nicolas, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF/CURAPP, 2009, pp. 45-68.

² Chamboredon Jean-Claude, « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, vol. XXI, n°1, 1980, pp. 97-119.

³ Weber Florence, « Ethnologues à Minot. Quelques questions sur la structure sociale d'un village bourguignon », *Revue française de sociologie*, vol. XXII, n°1, 1981, pp. 247-262.

⁴ Développée dans Maget Marcel, « Remarques sur le village... », *art. cit.*

⁵ Chamboredon Jean-Claude, « Les usages urbains... », *art. cit.*, p. 110.

l'autochtonie » naît donc de la concurrence des usages de l'espace rural, et ce n'est qu'en réinscrivant la pratique observée dans l'histoire des mouvements de population et de dépayssannisation massive de la France rurale qu'on peut la comprendre.

La gradation de l'appartenance locale

Le fait de prendre au sérieux l'autochtonie et ses usages permet par ailleurs de rendre compte de la différenciation sociale propre aux campagnes contemporaines. Chamboredon avait déjà observé la confrontation localisée entre groupes sociaux dans son travail sur les grands ensembles réalisé à la fin des années 1960 avec Madeleine Lemaire¹. En tant que pratique socialement différenciée, espace de rencontre entre différents groupes sociaux, la chasse permet l'observation de la mise en scène de l'appartenance locale, populaire et virile, face à des « étrangers » mieux dotés en capitaux économiques ou culturels. En 1982, Chamboredon affine son analyse en y intégrant la variété des pratiques, des symboles et des pratiquants. Il met à jour le processus de gradation de l'appartenance locale : « La caractéristique de la société de chasse est justement de produire une variété de catégories qui diversifient et font éclater la dichotomie locaux/étrangers par toute une série de statuts intermédiaires entre l'« autochtonie » et l'« étrangeté » » ; entre étrangers, résidents et propriétaires, il y a « substitution d'un continuum de degrés d'appartenance locale à ce qui était auparavant une opposition rural/urbain d'une autre forme »².

Pour Chamboredon, l'autochtonie constitue donc une ressource contre la dépayssan-

nisation et les usages urbains de la campagne ; il y a mise en scène de l'appartenance locale et de son feuilletage à partir de la confrontation entre groupes. Cette ressource peut être considérée comme la déclinaison du capital symbolique en milieu rural et populaire, à condition, en appliquant une notion forgée pour l'analyse d'une société dite « traditionnelle » à la France contemporaine, de ne pas abandonner l'étude de la force potentielle du groupe localisé. A travers l'affirmation de logiques d'honneur et de notoriété est donnée consistance au « nous », pour lui-même et face aux dominants (« eux »). Si Chamboredon ne fait pas explicitement référence à des désaccords théoriques avec Bourdieu dans ses textes, nul doute que son travail sur la chasse s'inscrit dans une analyse du populaire qui se rapproche nettement plus du Hoggart de *The Uses of Literacy* traduit par Jean-Claude Passeron sous le titre *La culture du pauvre*³ que du « choix du nécessaire », chapitre de *La distinction* consacré aux classes dominées⁴. Si les classes populaires sont bien dominées et subissent le développement d'une pratique plus bourgeoise de la chasse par des urbains, cela ne signifie pas qu'elles sont enfermées sur un territoire, soumises au destin, ou bien à des diffusions culturelles qui s'imposent à elles. Le recours à l'analyse localisée montre au contraire la persistance et le renouvellement des logiques de l'appartenance locale dans la France des années 1980, pour des groupes économiquement et culturellement dominés mais pour autant aptes à produire une représentation sociale exportable d'eux-mêmes⁵. C'est toute

¹ Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. XI, n°1, 1970, pp. 3-33.

² Chamboredon Jean-Claude, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Etudes rurales*, n°87-88, 1982, p. 238. Pour une application de cette logique de construction de l'appartenance locale et de sa différenciation dans un autre contexte, celui de la marche à pied en bord de mer (cf. Papinot Christian, « Requalification du littoral et conflits d'usage. L'Estran-environnement et l'Estran-territoire », *Sociétés contemporaines*, n°52, 2003, pp. 105-121).

³ Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit (coll. Le sens commun), 1970 [1957].

⁴ Bourdieu Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit (coll. Le sens commun), 1979, pp. 432-461.

⁵ Chamboredon Jean-Claude, Mathy Jean-Pierre, Méjean Anne, Weber Florence, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est*, n°41-44, 1985, pp. 61-85 (repris dans Weber Florence, *Le métier d'ethnographe*, Paris, PUF (coll. Quadrige), 2009, pp. 152-171). Cette production d'une représentation endogène de l'espace local est particulièrement perceptible dans le football amateur, lorsqu'une appartenance ouvrière dominante donne lieu à une mise en scène du groupe résidentiel. Cf. plus avant, et Renahy Nicolas, « Football et représentation territoriale. Un club amateur dans un village ouvrier »,

la force analytique de l'idée d'un « symbolisme de l'autochtonie » que de rendre justice aux capacités de réappropriation des groupes dominés, alors même que l'aptitude à symboliser est elle-même inégalement distribuée et productrice d'inégalités. Cette posture, qui doit beaucoup au caractère empirique des enquêtes réalisées sous la direction de Chamboredon, est également celle qu'adopte Jean-Noël Retière dans son analyse des entrées marginales en politique.

Le capital d'autochtonie, ou les effets du symbolisme sur la hiérarchisation interne des classes populaires

Le capital d'autochtonie sur la scène publique locale

C'est originellement sur un terrain urbain et ouvrier que Jean-Noël Retière mobilise la notion d'autochtonie. Il étudie dans sa thèse l'espace municipal communiste de la ville de Lanester à travers l'analyse de l'évolution du militantisme localisé au Parti communiste (PC), et décrit l'émergence et le renouvellement d'une « aristocratie » – ou « endocratie », pour reprendre le néologisme de Serge Bonnet¹ – ouvrière dans l'espace public. Pour cette élite locale issue de l'espace usinier mais dont la reproduction est tout autant usinière que résidentielle, il s'agit de « faire le tri de soi pour sauvegarder une bonne image de soi (pour soi et pour les autres) »².

Citoyenneté ouvrière

Les mots de la préface de Guy Barbichon aux *Identités ouvrières* de Retière placent la publication de cette thèse dans un « mouvement de recherches » attaché à l'étude de la classe ouvrière, localisé à Nantes autour de la figure de Michel Verret³. De fait, Gilles

Moreau relève que les trois-quarts des thèses (24 sur 32) soutenues dans la décennie 1980 au LERSCO (Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur la Classe Ouvrière) contiennent le mot « ouvrier » dans leur titre⁴. Cela dit beaucoup, mais cela ne dit pas tout des influences de Retière, et surtout n'explique pas pourquoi ce dernier mobilise la notion d'autochtonie – même si la dimension locale de la « culture ouvrière » est très présente dans l'œuvre de Verret. Car c'est le préfacier de son ouvrage qui a dirigé sa thèse, et l'a profondément influencée⁵. Guy Barbichon, ethnologue au Centre d'Ethnologie française du Musée des Arts et Traditions Populaires, a une longue pratique de l'enquête de terrain. Pour avoir étudié les agriculteurs aux champs et ceux quittant l'activité, les urbains à la campagne et les ruraux en ville⁶, il porte une grande attention aux mécanismes de constitution et de transformation des différents groupes sociaux ruraux, à leurs confrontations culturelles, aux questions relevant des relations entre autochtones et allochtones – la dichotomie étant un classique de l'ethnologie de la France, mais quasi-exclusivement appliquée aux populations agricoles.

De cette relation privilégiée, Jean-Noël Retière retirera un savoir-faire d'enquêteur (il

un bel hommage à l'œuvre, et à l'action de pensée, de Michel Verret, dont on sait qu'il a inspiré, encouragé, accompagné un mouvement déterminant de recherches sur les cultures ouvrières qui s'est déployé autour et au-delà d'un généreux foyer nantais, loin et pour longtemps ».

⁴ Moreau Gilles, *La formation professionnelle et son public*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Nantes, 2007, p. 29.

⁵ Retière Jean-Noël, *Ego-histoire de sociologue. Les bonheurs de l'éclectisme*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Nantes, 2007, p. 49 : « Mais l'inventaire rétrospectif des événements décisifs ayant marqué mon itinéraire resterait incomplet si je n'évoquais une rencontre qui s'avèrera fondamentale pour mon apprentissage des gestes du métier et, plus largement, pour la formation de mon esprit sociologique. Il s'agit de la rencontre avec Guy Barbichon. »

⁶ Cf. (notamment !) Barbichon Guy, « Patrimoine et pouvoirs symboliques des agriculteurs dépossédés », *Etudes rurales*, n°65, 1977, pp. 93-100, et Barbichon Guy, Delbos Geneviève, *Agriculteurs hors de l'agriculture. Cheminements socio-culturel des anciens agriculteurs de cinq villages français*, Paris, Centre d'ethnologie française, 1977.

Ethnologie française, vol. XXXI, n°4, 2001, pp. 707-715.

¹ Bonnet Serge, *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, Presses de la FNSP, 1972.

² Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières. Histoire d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 226.

³ Barbichon Guy, « Préface », in Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, op. cit., pp. 8-9 : « L'ouvrage est

enquête aux côtés de Guy Barbichon et Patrick Prado dans le cadre du programme d'Observatoire du changement social du CNRS), et, dès lors, une manière empirique de penser les classes populaires. En étant attentif aux « configurations socio-locales » (Elias¹) et aux mécanismes de création d'un entre soi exclusif au sein de la classe ouvrière (Hoggart²), Retière porte attention, dans sa monographie de Lanester, aux trois piliers sur lesquels se base pour Barbichon l'*ethos* des classes populaires : le familialisme, le localisme, et la sociabilité directe, qui constituent « l'envers culturel d'une condition sociale de confinement »³. C'est ainsi qu'il vise à « saisir les conditions et les formes d'une présence et d'une permanence ouvrières susceptibles notamment de rendre compte de l'acquisition d'une réputation de "fief" »⁴, dans une région « d'ouvriers blancs » où les « ouvriers rouges » font figures « d'irréductibles »⁵. Entrer au cœur de la société locale pour saisir ce qui en fait la singularité dans l'espace régional, donc. Pour comprendre la place privilégiée qu'y occupent les ouvriers à statut de la Navale, l'étude porte sur « les familles ouvrières d'ici », la moindre mobilité ouvrière qui tient du « ressort essentiel de la culture du pauvre » qu'est « l'attachement à son espace de vie »⁶, les associations sportives et culturelles qui permettent d'observer les sociabilités communales et le degré de proximité à la « communauté de référence » qu'est, au sein d'une « société ouvrière éclatée » (ouvriers de l'arsenal, de la mécanique, de la fonderie, de l'artisanat), « l'ensemble des familles liées, par au moins un des leurs (ascendants, collatéraux,...), au collectif de travail de l'arsenal »⁷.

Mais, pour mettre au jour les inégalités internes à la société communale et leurs

évolutions, la monopolisation par l'aristocratie ouvrière des ouvriers d'Etat de la sociabilité légitime – et donc de l'accès au pouvoir municipal – et son devenir, il faut à Retière appréhender la société communale qu'il observe à Lanester dans sa genèse – l'ouvrage est d'ailleurs sous-titré « Histoire sociale d'un fief ouvrier ». Pour analyser le processus qui va du long « mariage » entre la commune et l'arsenal au cours de la première moitié du siècle, constitutif du « fief », aux années 1980 où une dissociation s'opère entre nouveaux militants communistes « implantés à Lanester après l'âge radieux de l'hégémonie communiste » et membres d'une « sociabilité-souche » qui « devient de plus en plus un conservatoire culturel »⁸, le sociologue se fait donc historien, et lecteur d'historiens : de Maurice Aghulon bien sûr (qui le premier a posé « l'indissociabilité des comportements politiques et des modes d'être ensemble »⁹), mais aussi des thèses d'histoire urbaine ou de sciences politiques qui ont mis l'accent « sur la morphologie (au sens maussien) de sociétés communales ayant servi de creuset au socialisme et au communisme »¹⁰ (Jean-Pierre Brunet, Annie Fourcault, Jean-Paul Molinari sont cités). L'approche de l'autochtonie par Jean-Noël Retière est ainsi profondément durkheimienne : il s'agit d'analyser les faits sociaux localisés comme un tout non pas clos, mais au sein duquel on observe la construction politique d'un groupe résidentiel en regard de sa morphologie sociale¹¹. Le rôle de chacun des membres du groupe étudié dans

¹ Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pandora, 1981 [1970].

² Hoggart Richard, *La culture...*, *op. cit.*

³ Barbichon Guy, « Cultures de l'immédiat et cultures populaires », in *Philographies. Mélanges offerts à Michel Verret*, Nantes, ACL Crocus, 1987.

⁴ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*, p. 14.

⁵ Retière Jean-Noël, *Ego-histoire de sociologue...*, *op. cit.*, p. 50.

⁶ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*, p. 142.

⁷ *Ibid.*, p. 112.

⁸ Retière Jean-Noël, « La sociabilité communautaire, sanctuaire de l'identité communiste à Lanester », *Politix*, n°13, 1991, pp. 87-93.

⁹ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*, p. 223. Retière fait bien sûr ici référence à *La République au village* (Paris, Plon, 1970).

¹⁰ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie... », *art. cit.*, p. 124.

¹¹ L'approche est en cela antagonique de celle de N. Mercier et D. Ségrestin, en quête d'un « acteur collectif » singulier, d'une « communauté totale » à l'intérieur de laquelle les différences statutaires comptent peu. Ces auteurs évoquent une « communauté territoriale » ne cherchant qu'à préserver son autonomie, son « capital de sociabilité hérité du passé », et dont les élus ne seraient que des « médiateurs » vis-à-vis du « monde extérieur » (cf. Mercier Nicole, Ségrestin Denis, « Des ouvriers sur leurs terres : deux études de cas comparées », *Sociologie du travail*, XXV-2, 1983, pp. 147-159).

cette construction politique du groupe est inégal en fonction des héritages et positions occupées, en fonction du degré d'intégration au « foyer central »¹ de la vie sociale, qui correspond ici à une aristocratie ouvrière. C'est cette dernière qui accède au pouvoir municipal, communiste tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle. Tandis que les deux maires qui se sont succédés de 1945 à 1990 (fin de l'enquête de Retière) sont « de souche locale » et salariés de l'arsenal, une part souvent majoritaire des conseillers municipaux sont ouvriers, techniciens, cadres ou retraités du même arsenal. L'autochtonie, la position professionnelle et l'appartenance au PCF ne sont cependant pas des garanties : « c'est moins en donnant des preuves de leur fidélité idéologique qu'en se "donnant" aux autres, moins en discourant qu'en se "consacrant" à des tâches reconnues utiles que les "militants" communistes engrangeront des suffrages, et ce sera moins en les écoutant parler, promettre, vanter ou mythifier qu'en les jugeant, en parent, en voisin, en collègue, en ami, sur les actes que l'électorat s'en remettra à eux »². Comme nous l'avons vu à partir du cas de la chasse, l'autochtonie, déterminée par l'héritage, devient capital en se construisant quotidiennement dans les interactions, sur une scène sociale donnée. Il ne s'agit par ailleurs pas d'une simple ressource que peut mobiliser tel ou tel individu, mais plus globalement d'un engagement à ce que, à travers soi, le collectif trouve à (continuer à) s'identifier lui-même. Loin d'être « délégué », le pouvoir municipal est ici représentation du groupe résidentiel, de ses caractéristiques et de ses critères d'appartenance, de ses inégalités internes comme de sa force collective.

L'élargissement de la notion : du politique au « civisme »

C'est *a priori* loin des questionnements liés au monde ouvrier et au marché politique que Jean-Noël Retière reprend et prolonge la notion de capital d'autochtonie, puisque c'est

en réalisant une sociologie du bénévolat qu'il se penche sur l'évolution de l'engagement dans les corps de sapeurs-pompiers volontaires. Se mettant à distance des analyses ayant « prétention à l'univocité », qui subsument « la diversité des cas d'investissement "désintéressé" sous une même réalité »³, il part en quête des différences internes aux volontaires des départements de Loire Atlantique et Vendée. Il montre alors que l'engagement n'a pas le même sens en fonction de l'âge, de la position socio-professionnelle, de la qualification dans l'activité et... de l'origine géographique du volontaire. L'enquête par questionnaire qu'il réalise montre que la moitié des pompiers volontaires sont natifs de la commune ou d'une commune limitrophe à celle de leur caserne, et que 57% d'entre eux ont des parents qui résident dans cette même commune. La pratique est très majoritairement le fait de classes populaires : 28% des engagés sont ouvriers du privé, 30% ouvriers, employés ou agents de l'Etat ou des collectivités territoriales, 8% agents de surveillance ou de sécurité, quand on ne compte que 5% de cadres, professions intermédiaires ou libérales (« dont plus de la moitié sous statut d'Etat »). « On a affaire donc à des classes populaires établies localement et susceptibles, par conséquent, d'avoir accumulé un capital d'autochtonie élevé »⁴.

De profonds bouleversements sont pourtant perceptibles au cours des décennies 1980 et 1990. D'une part, alors que certaines casernes étaient auparavant quasi-exclusivement composées d'artisans et ouvriers du bâtiment, il y a dans les années 1980 une forte diversification des recrutements. Les personnes « à emploi garanti » (salariés à statut public) viennent relayer des catégories fragilisées, ouvriers du bâtiment et petits indépendants. D'où l'analyse qui est faite du bénévolat. « Le fait d'être volontaire, en soi, fournit une attestation de civisme et, incontestablement, favorise l'embauche par les édiles municipaux : la moitié des pompiers actuellement ouvriers-employés de mairie ne l'étaient pas à l'heure de

¹ Halbwachs Maurice, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Gordon & Breach, 1970 [1913], p. V.

² Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, op. cit., p. 167.

³ Retière Jean-Noël, « Etre sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », *Genèses*, n°16, 1994, p. 95.

⁴ *Ibid.*, p. 101.

leur engagement »¹. Au-delà du « fief » ouvrier, le capital d'autochtonie constitue ainsi un « capital du petit peuple intégré »². Non qu'il soit, en soi, exclusif des classes populaires établies. Mais ce qui constitue pour elles un capital spécifique, un ensemble de ressources non échangeable en dehors d'une scène sociale située (voire qu'il soit réversible et constitue un handicap ailleurs : sa valeur devient « obsolète à l'extérieur du "marché franc" que constitue la commune »³) ne serait qu'une « qualité superfétatoire »⁴ pour ceux également dotés de capitaux culturels.

D'autre part, un tel bénévolat connaît au moment de l'observation une crise des recrutements, que Retière explique par l'évolution qu'a connue la pratique. Les types d'interventions effectuées modifient le rapport aux victimes. La baisse du nombre de feux, par exemple, et l'accroissement des accidents de la route conduisent les sapeurs à « secourir des gens qu'ils ne connaissent pas » et « n'apprécient que confusément le prix de leur action »⁵. Cette dépersonnalisation du lien aux victimes va de pair avec une moindre présence symbolique du corps des pompiers volontaires dans l'espace communal. Le « bip » individuel a remplacé la sonnerie que tous les résidents entendaient, les fêtes rituelles (bal, fête de la Sainte Barbe) connaissent un essoufflement et sont supprimées dans certaines communes. Par ailleurs, le « conflit de logiques opposant les professionnels et les volontaires »⁶ s'introduit dans les casernes. Via l'accumulation des

brevets reconnaissant l'engagement, la logique de la compétence concurrence celle du dévouement et crée une nouvelle hiérarchisation dans le monde des volontaires. Se développe ainsi un conflit entre générations. Face aux plus jeunes qui ont fréquenté plus longtemps l'institution scolaire et en ont intériorisé les critères, « beaucoup d'anciens se sentent gagnés par une impression d'indignité : "Ce serait maintenant, je ne serai pas pompier, je ne pense pas, il faut connaître beaucoup trop de choses..." »⁷.

Si Retière situe socialement le capital d'autochtonie, c'est du fait de « la place centrale que revêtent, pour les classes populaires, le fait et/ou le sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique »⁸. En développant, pour réaliser une sociologie du bénévolat, une notion qu'il a tout d'abord utilisée pour comprendre une scène municipale modelée par l'appartenance au monde ouvrier, il fait en quelque sorte un pas de côté, mais poursuit en fait son analyse de l'évolution de la structuration des classes populaires. Si elle s'intéresse bien au sens de la place des dominés sur la scène publique sous l'angle du civisme, son approche territorialisée du volontariat le conduit à prendre toute la mesure des appartenances professionnelles, et permet de révéler comment l'évolution de la structure de l'emploi (crise des industries du bâtiment et de la construction navale, stabilité relative du salariat à statut public) modifie les critères de hiérarchisation interne aux classes populaires des pays de la Loire et de Vendée (valorisation par leurs fractions jeunes et supérieures du savoir au-delà du savoir-faire, de la compétence au-delà du seul dévouement).

¹ *Ibid.*, p. 98.

² Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie... », *art. cit.*, p. 138.

³ Retière Jean-Noël, « Regards sur la sociabilité en territoire ouvrier », *Les cahiers du GRHIS*, n°8, 1997, p. 25.

⁴ Retière Jean-Noël, « Etre sapeur-pompier volontaire... », *op. cit.*, p. 101. « Superfétatoire » est sans doute un qualificatif un peu fort : au contraire, Zalio notamment montre que « l'insertion [du milieu bourgeois et patronal] dans les différentes dimensions de l'espace marseillais fut à la fois une condition de la réussite et un motif de l'échec » (Zalio Pierre-Paul, *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle*, Paris, Belin, p. 280). Il reste néanmoins évident qu'un tel capital a une fonction spécifique pour les personnes dénuées ou peu dotées de capitaux culturels ou économiques.

⁵ *Ibid.*, p. 107.

⁶ *Ibid.*, p. 109.

⁷ *Ibid.*, p. 112. Cette même logique de déclassement d'un ethos du dévouement au profit d'un ethos de la compétence a été analysée récemment dans le cas des orchestres d'harmonie en Alsace : face au « délitement des bases sociales d'une musique populaire » basée sur une sociabilité de proximité se met en place, notamment avec le renouvellement des générations de musiciens amateurs, une « musicalisation de la pratique » ; on passe « du sociétaire au musicien » (cf. Dubois Vincent, Méon Jean-Matthieu, Pierru Emmanuel, *Les mondes de l'harmonie. Enquête sur une pratique musicale amateur*, Paris, La Dispute, 2009, pp. 231 sq.).

⁸ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie... », *art. cit.*, p. 122.

Enfin, Retière insiste sur un dernier point, central : l'autochtonie n'est susceptible de se constituer en capital sur la scène publique que dans la mesure où le personnel politique en reconnaît la valeur¹. C'est tout ce qui en fait la fragilité, puisque n'ayant de valeur que situé localement, il faut encore qu'il fasse l'objet d'une reconnaissance de la part des dominants. C'est notamment sous cet angle que j'ai traité de la question de la jeunesse populaire en milieu rural, en m'intéressant particulièrement au rôle du capital d'autochtonie dans l'accès au marché du travail.

Parenté, marché du travail et transmission ouvrière

« *A Foulange, si t'es pas un Pouchet ou un Potet, t'es rien* »

Discussion entre jeunes hommes
à la buvette du stade de football

C'est concomitamment à Gilles Moreau que j'ai été amené à utiliser la notion de capital d'autochtonie afin d'étudier l'entrée sur le marché du travail et les modes de reproduction du monde ouvrier. Dans ses recherches sur les apprentis, alternant entre temps en entreprises et séjours en centre de formation, l'expression permet à Moreau de mettre le doigt sur « une zone franche où les apprentis ne sont pas mis en concurrence avec des candidats extérieurs du fait de leur proximité à l'emploi créé »². Ce « bonus », mis en valeur au cours du stage de formation et qui aboutit à l'embauche par le maître d'apprentissage, est inégalement efficace selon les secteurs : rare dans l'alimentation ou l'agro-alimentaire, il concerne la moitié des anciens apprentis dans le bâtiment, le paramédical et le travail des métaux. Mes recherches sur les ouvriers de l'industrie en

milieu rural ne m'ont pas conduit à avoir, comme Moreau, une utilisation de la notion qui découlait de l'étude première du monde du travail. Mon entrée a d'abord consisté à observer le monde ouvrier, sa constitution et son mode de reproduction à partir de son espace résidentiel. Comme Retière à Lanester, j'ai procédé par méthode monographique, en enquêtant entre 1993 et 2003 la population d'un village de Côte d'Or de 600 habitants actuellement, et dont 69% de la population était ouvrière en 1975. Suite à la fermeture de l'unique usine du site en 1981, une longue crise du marché de l'emploi industriel s'en est suivie, qui a complètement modifié les logiques de reproduction locale du monde ouvrier malgré un relatif renouveau des embauches dans les années 1990. Le fait d'enquêter une population tout autant rurale qu'ouvrière m'a conduit à être attentif aux rapports de parenté, du fait de la visibilité que prennent les questions de transmission familiale dans les espaces de faible densité résidentielle, mais aussi du fait de ma formation en anthropologie et du poids qu'ont pris les études rurales françaises dans l'étude de la parenté. Observant au présent une crise de reproduction de ce « petit » monde ouvrier du village renommé « Foulange », j'ai cherché à en mesurer l'importance en analysant l'histoire démographique de la commune³.

Une mise en perspective générationnelle de l'autochtonie

L'une des principales critiques adressées à la méthode monographique est venue des historiens : en se penchant sur la dimension localisée d'une réalité sociale donnée, l'anthropologue ou le sociologue a de manière très

¹ *Ibid.*, p. 139 : « l'enracinement et l'héritage que l'on pouvait considérer naguère comme des ressources n'ont de chances de devenir capital d'autochtonie conférant une puissance (d'accès à des positions, à des titres de reconnaissances, etc.) à son détenteur que pour autant que les autorités locales en reconnaissent ou se trouvent contraintes d'en reconnaître la valeur ». La logique élective conduit néanmoins à faire de cette fragilité une force.

² Moreau Gilles, *Le monde apprenti*, Paris, La Dispute, 2003, p. 100.

³ Parmi les recherches qui ont profondément influencé ma démarche, retenons l'étude des relations entre populations d'un village lorrain par Karnouh (cf. notamment Karnouh Claude, « L'étranger ou le faux inconnu : essai sur la définition spatiale d'autrui dans un village lorrain », *Ethnologie française*, n°1-2, 1972, pp. 107-122), et surtout celle de Bourdieu enquêtant la récurrence historique du célibat paysan des aînés béarnais qu'il observait à la fin des années 1950 (cf. Bourdieu Pierre, « Célibat et condition paysanne », *Etudes rurales*, n°5-6, 1962, pp. 32-136 (republié dans *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 2002, pp. 15-165).

récurrente tendance à créer un passé réifié qui lui permet de mieux mettre en avant les modifications de la structure sociale qu'il est en train d'observer. L'usage exclusif des entretiens comme méthode de recueil de données est ici visé, dans la mesure où l'enquêteur se met en position d'être d'emblée réceptif aux « récits nostalgiques d'un "temps avant le temps" »¹. C'est face à une telle tendance à la réification – et particulièrement à sa déclinaison singulière qu'est l'homogénéisation du groupe – que je me suis rapidement trouvé confronté lors de mon enquête dans le village de Foulange. Influencé par les recherches de démographie historique réalisées sur des groupes ouvriers localisés mêlant recueil de sources écrites et orales², j'ai tout d'abord cherché à reconstituer des généalogies familiales ouvrières en procédant très naïvement de manière progressive, c'est-à-dire en consultant les registres d'Etat-civil de la mairie en prenant pour *point de départ* la Révolution, pensant réussir à nouer les fils des ascendances des parentèles contemporaines... Je fus fort heureusement rapidement désappointé par le poids de la mobilité géographique dans la France rurale du XIX^e siècle³, puisque seuls quatre patronymes de résidents du village y étaient déjà présents dans les années 1790. Qui plus est, aucun parmi ceux-ci n'était strictement rattaché au salariat industriel, mais plutôt à l'artisanat, à l'agriculture et à l'entrepreneuriat. Inversant la démarche en menant ensuite une histoire démographique régressive sur une quinzaine de parentèles villageoises présentes au moment de l'enquête, je dus alors consulter les listes nominatives des recensements de nombre de communes de Côte d'Or et de Saône et Loire. Je retirerai de cette expérience plusieurs enseignements relatifs à

l'étude de l'autochtonie ouvrière. Tout d'abord, l'analyse des mécanismes de mobilité et de sédentarité ouvrières ne pouvait être posée *a priori*, sans être liée à celle des pratiques patronales de sédentarisation de la main-d'œuvre (le « paternalisme » industriel). Cela me conduisit à orienter toute une partie de mon travail en quête des postures ouvrières vis-à-vis de ces pratiques. Il apparaissait ensuite clairement que le monde ouvrier présent au village, parce que dénué de patrimoine foncier et doté de manière très inégale de capital symbolique, restait très majoritairement à l'écart de l'élite villageoise, de ce que l'anthropologue britannique Marilyn Strathern nomme « the core society »⁴. Enfin, l'ensemble des généalogies constituait un matériau fortement heuristique, donnant à voir certaines logiques d'alliances matrimoniales entre ouvriers immigrants et sédentaires, entre ouvriers et agriculteurs, ou entre ouvriers et artisans, ou bien un ordonnancement des phénomènes de mobilité sociale intra- et intergénérationnelle. Toutes ces logiques étaient susceptibles d'expliquer les raisons de la sédentarité ouvrière – et *a contrario* de la mobilité géographique. Après avoir partiellement utilisé ces généalogies dans ma thèse pour expliquer l'appropriation ouvrière de la politique patronale, la reproduction du statut par l'ainesse et l'émigration différenciée des familles suite à la crise de l'emploi industriel des années 1980⁵, j'ai eu l'occasion de systématiser et d'élargir ces données à deux cohortes d'enfants recensés au village en 1954 et 1975.

Ce travail, mené en collaboration avec Cécile Détang-Dessendre et Séverine Gojard,

¹ Silverstein Paul A., « De l'enracinement et du déracinement. Habitus, domesticité et nostalgie structurelle kabyles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, 2003, pp. 27-34.

² Gribaudi Maurizio, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*, Paris, EHESS, 1987 ; Burdy Jean-Paul, *Le Soleil Noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Lyon, PUL, 1990.

³ Cf. Rosental Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19^e siècle*, Paris, EHESS, 1999.

⁴ Strathern Marilyn, *Kinship at the core : an anthropology of Elmdon, a village in north-west Essex in the nineteen sixties*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

⁵ Renahy Nicolas, « Vivre et travailler au pays » ? Parentèles et renouvellement des groupes ouvriers dans un village industriel bourguignon, Paris, thèse de sociologie de l'EHESS, 1999. Cf. les chapitres 2 (« Logements ouvriers et insertion locale : la rencontre entre politique patronale du logement et itinéraires familiaux », pp. 73-110), 3 (« Un modèle d'héritage ouvrier : la reproduction par l'ainesse », pp. 111-138), et 4 (« Partir ou rester. La gestion familiale des aléas économiques »), pp. 139-177.

deux collègues statisticiennes¹, a consisté à tester dans le temps la force de l'autochtonie sur le marché du travail local. Le fait d'utiliser les listes nominatives des recensements (de 1954 et 1975) permet tout d'abord, en considérant l'ensemble des enfants du village âgés de 8 à 15 ans, de mesurer le poids de l'appartenance ouvrière au sein de la population communale : 85% des pères des jeunes nés entre 1939 et 1946 ont travaillé dans l'usine locale de cuisinières, ce qui est encore le cas de 84% des pères des enfants nés entre 1960 et 1967. Au-delà du seul salariat, le monde ouvrier est bien dominant (74 et 79% des pères sont ouvriers), face à celui des employés (5 et 1%), des cadres et professions intermédiaires (12 et 13%), et surtout des indépendants, plutôt rares dans le village (9 et 7% des pères agriculteurs ou artisans). Cet univers très homogène socialement est néanmoins excessivement mobile, puisque vingt ans après avoir été recensés, une immense majorité des enfants du village a émigré² : seuls 22 et 17% se sont installés dans le village de leur enfance. De ce point de vue, la principale différence entre les deux cohortes tient des conditions d'entrée dans la vie active. Les membres de la première rencontrent dans les décennies 1950 et 1960 un marché du travail stable, 85% d'entre eux ayant travaillé de manière plus ou moins pérenne dans l'usine métallurgique. Il s'agit souvent d'une première embauche avant migration, l'usine offrant le « pied à l'étrier » qu'ont majoritairement connu les Français de ces générations³. Comme me le dit un ouvrier retraité : « Automatiquement, les gamins qui sortaient de l'école à quatorze ans, c'était l'usine. C'était le débouché pour tous les jeunes du pays ». Inversement, seuls 11% des natifs des années 1960 connaîtront une telle embauche, puisque l'usine commence à ne plus renouveler les départs en retraite dès la fin des

années 1970. Pour les moins qualifiés scolairement parmi les jeunes de la seconde cohorte, ce sera majoritairement l'inscription au chômage qui entérinera la sortie du système scolaire et l'entrée dans la vie active⁴. Ces jeunes-ci éprouvent la fin d'une socialisation endogène au travail.

Mais c'est en termes de stratégies de reproduction familiale que le bouleversement est le plus profond. En effet, les cohortes qui entrent dans la vie active après-guerre bénéficient d'un marché du travail relancé après des années 1930 difficiles pour l'usine. La mesure du degré d'autochtonie des enfants, selon que leur père, leur mère ou les deux parents sont nés au village ou dans un rayon de vingt kilomètres, permet de mettre en avant un modèle ouvrier de sédentarisation, qui voit la sédentarisation des enfants d'ouvriers (préférentiellement l'aîné des garçons) qui disposent d'un ancrage local par leur mère (filles d'indépendants ou d'ouvriers), et, au contraire, la migration des personnes dont le père occupait une position professionnelle intermédiaire. Autrement dit, l'alliance d'un OS immigrant avec une fille du village permettra la reproduction du statut d'ouvrier local, voire une mobilité sociale au sein du système usinier. À l'exception des rares qualifiés recrutés sur un marché élargi (un entraîneur pour le club de football officiellement recruté comme chef d'équipe, des ingénieurs parisiens), c'est en effet par la détention d'un capital d'autochtonie que se fait l'accès au statut de chef d'équipe, de contremaître ou d'employé de bureau. Une fois ce statut acquis, il ne se transmet alors que rarement aux enfants, qui poursuivent la logique lignagère d'ascension sociale ailleurs, via l'acquisition d'un capital scolaire⁵. L'autochtonie ne prend ainsi sens qu'en fonction de la hiérarchie sociale, qui la capitalise. Même

¹ Renahy Nicolas, Détang-Dessendre Cécile, Gojard Séverine, « Deux âges d'émigration ouvrière. Migration et sédentarité dans un village industriel », *Population*, n°6, 2003, pp. 707-738.

² 61 et 69% à plus de 20 kilomètres (soit bien souvent dans les villes de la région), 17 et 14% dans un rayon de moins de 20 kilomètres selon la cohorte.

³ Chauvel Louis, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF (coll. Le lien social), 1998.

⁴ Renahy Nicolas, Détang-Dessendre Cécile, Gojard Séverine, « Un licenciement collectif et ses contrecoups », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°76, 2005, pp. 93-115.

⁵ On retrouve ici le résultat de Jean-Pierre Terrail relatif à la réappropriation ouvrière de la « politique d'encadrement paternaliste ». Sur trois générations, il y a soumission puis émancipation progressive de la dépendance salariale : cf. Terrail Jean-Pierre, « Le paternalisme : le servir, s'en servir, en sortir », in *Destins ouvriers. La fin d'une classe ?*, Paris, PUF, pp. 119-153.

inégalement distribué, le capital d'autochtonie constitue une force pour les classes populaires : parce qu'un marché local de l'emploi est stabilisé, parce que les cadres des usines sont issus du monde ouvrier local, parce qu'ils résident sur place où dans les environs, qu'on les connaît, que l'on situe leur famille, leurs loisirs, etc., ils nous sont familiers et l'on peut espérer pour nos enfants un sort identique aux leurs.

Il faut également que la hiérarchisation se renouvelle avec l'arrivée d'immigrants. Le modèle paternaliste fonctionna ainsi au mieux en période de croissance économique, comme dans les années 1920 avec l'arrivée des générations de migrants italiens et polonais qui renouvelaient « par en bas » le prolétariat du village : la présence de ces nouvelles populations jouant comme un faire-valoir des ouvriers paysans, journaliers de la paysannerie convertis avec profits à l'industrie. Le capital d'autochtonie donne ainsi une place privilégiée dans le groupe, mais amène aussi à en sortir par en haut, honorablement. En cherchant à rendre compte du point de vue des familles ouvrières, on voit que la nécessité du groupe domestique de « transmettre à la génération suivante, maintenus ou augmentés, les pouvoirs et les privilèges qu'il a lui-même hérités »¹ pouvait jusqu'aux années 1970 se réguler à travers l'emploi salarié transmis du père à l'aîné des fils, et le maintien au village de la lignée. Pour la cohorte qui entre sur le marché du travail dans les années 1980 au contraire, ce capital d'autochtonie s'avère démonétisé. Le modèle ne fonctionne plus, ou de manière exceptionnelle.

Un capital démonétisé : bouleversements des logiques de l'appartenance ouvrière

On l'a dit, l'aristocratie ouvrière de Foulange fut numériquement minoritaire. C'est parce que ce petit site industriel attirait régulièrement de nouvelles populations que le type de reproduction sociale de cette relative

« élite » prenait sens et devenait modèle de sédentarisation, voire d'ascension sociale. C'est la fin de ce modèle que la crise industrielle entraîne en plusieurs étapes : vente de l'entreprise familiale à un groupe industriel au centre de direction éloigné en 1972, diminution progressive de l'activité puis fermeture du site en 1981. Au recensement de 1982, la commune connaît un taux de chômage de 47% parmi sa population active, et a déjà perdu 14% de sa population résidente par rapport au recensement de 1975. Les ouvertures de deux PME en 1982 et 1984 dans les ateliers de l'ancienne mono-industrie ne permettent l'embauche que de quelques dizaines de licenciés, privilégiant des membres des fractions ouvrières établies. Elles ne permettent ni d'attirer de nouvelles populations qui viendraient compenser les nombreux départs (entre 1975 et 1990, la commune perd finalement un tiers de sa population, stabilisée jusqu'à nos jours à 600 habitants), ni d'insérer dans la décennie 1980 sur le marché du travail les nouvelles cohortes de jeunes nés au village.

Cette génération connaît donc, face à l'évolution soudaine des conditions locales d'entrée dans la vie active, un effet très brutal d'hystérésis de son habitus : les pratiques découlant des modes de reproduction ouvrière (socialisation, mais aussi projection de soi et endossement de l'héritage ouvrier) sont « objectivement inadaptées aux conditions présentes parce qu'objectivement ajustées à des conditions révolues ou abolies »². Si les mieux dotés en capital d'autochtonie arriveront à s'insérer malgré tout dans un marché du travail salarié à présent élargi aux environs grâce à la richesse de leur réseau d'interconnaissance (artisanat, bâtiment, petites industries, supermarchés, etc.), l'immense majorité n'a d'autre choix que d'emprunter les voies d'une migration de précarité, tandis que la frange la plus précaire de la jeunesse villageoise entre en délinquance³.

² Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, op. cit., p. 105.

³ Un exemple de trajectoire délinquante qui aboutit à une migration de précarité est développé dans Renahy Nicolas, « “Les problèmes, ils restent pas où ils sont, ils viennent avec toi”. Appartenance ouvrière et migration de précarité », *Agora débats / jeunesses*, n°53, 2009, pp. 135-147.

¹ Bourdieu Pierre, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales ESC*, n°4-5, 1972, pp. 1105-1127 (republié dans *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil, 2002, pp. 167-210).

L'enquête ethnographique réalisée sur ce terrain n'a pas spécifiquement porté sur cette génération, mais sur la suivante, celle des natifs des années 1970-1976, qui sont donc sortis du système scolaire dans les années 1990¹. Tout en se situant dans le prolongement de la situation rencontrée par la génération qui l'a immédiatement précédée, l'expérience vécue par les jeunes Foulangeois de cette génération diffère cependant, au moins du fait de deux phénomènes qui vont amener à ce que les modes d'appartenance au monde ouvrier vont se trouver profondément bouleversés. Le premier est une conséquence directe de la fermeture du marché du travail salarié dans la métallurgie. Face à cette obstruction, critique dans les années 1980, la plupart des enfants d'ouvriers se sont logiquement détournés des formations dans le secteur. C'est ce qui produit un profond décalage lorsque le second phénomène se produit : les deux PME du site, à présent économiquement stabilisées, embauche plus massivement au milieu des années 1990. Les salariés des industries de Foulange, au nombre de 36 en 1982 puis de 72 en 1987, sont ainsi 221 en 1997 et 201 en 2002². La commune connaît donc un réel renouveau de sa « vocation » industrielle au moment où j'y enquête. Mais entre les années 1960-1975 et la période plus récente, les modes de gestion de la main-d'œuvre ont profondément changé, tout autant que les postures ouvrières à l'égard du marché du travail. Dans la première période, les deux tiers des salariés de la mono-industrie habitaient au village : la reproduction de la force de travail était organisée localement. Le désarroi des licenciés de 1981 s'exprima d'ailleurs notamment lors des manifestations et de l'occupation de l'usine par un slogan bien connu de l'époque : « vivre et travailler au pays ». A présent, seul un tiers des salariés des nouvelles industries résident à Foulange. Le patronat recrute dans un large bassin, allant jusqu'aux villes des environs situées à près de trente kilomètres, sans pour autant que cette frange de nouveaux salariés ne s'installe au village ou dans ses environs immédiats. Une

dissociation des scènes professionnelles et résidentielles s'est opérée, concomitante d'un profond bouleversement des formes d'appartenance au monde ouvrier.

La première d'entre elles à avoir été profondément modifiée au cours des années 1980 et 1990 est celle *professionnelle*. La compétence ouvrière constitue toujours une valeur centrale de classement et de reconnaissance sociale. Mais contrairement aux générations précédentes d'ouvriers du village, elle n'est plus rattachée à une mono industrie métallurgique qui formait elle-même et pouvait absorber une large partie des demandes d'emploi dans les environs. Mieux vaut à présent accumuler différents savoir-faire mobilisables dans un espace professionnel géographiquement élargi que trop s'attacher à une industrie singulière. En effet, avec la fermeture de l'usine en 1981, le secteur de la métallurgie s'est brutalement trouvé sinistré et, du jour au lendemain, ne constituait plus un avenir ni vraiment possible, ni enviable. La majorité des jeunes se sont tournés vers les filières de formation destinant au petit commerce ou à l'artisanat (majoritairement CAP de coiffure ou services à la personne pour les filles, de maçonnerie, plâtrerie ou peinture pour les garçons), tandis que l'ampleur de l'échec scolaire se traduit par un nombre élevé de sans diplôme. Une fois que les deux PME nouvellement installées dans le village ont commencé à embaucher plus de personnel, beaucoup ont hésité à y postuler tant l'usine a constitué un repoussoir tout au long de leur enfance et de leur scolarité. Si bien que, même pour ceux qui finissent par entrer à l'usine, la mobilité et l'instabilité professionnelles se sont imposées dans les parcours. Et lorsque l'embauche à l'usine constitue un devenir possible et accepté, cela ne va pas sans opposition aux anciennes générations, comme l'ont montré les travaux de Stéphane Beaud et Michel Pialoux³. Dans l'atelier de l'usine de cuisinière dans laquelle j'ai pu réaliser plusieurs observations participantes (en tant que manoeuvre saisonnier), il y a ainsi nommément les « jeunes » et les « vieux ». Le conflit culturel s'illustre par

¹ Renahy Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte (coll. Textes à l'appui / Enquêtes de terrain), 2005.

² Sources : listes des inscrits aux élections prud'homales.

³ Cf. Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999.

exemple dans le port du bleu de travail, systématique chez les anciens, refusé par les plus jeunes, sauf lorsqu'une tâche nécessitant l'emploi de graisse le demande.

Un autre bouleversement, lié au précédent, est celui de la disparition de *l'appartenance militante*. L'adhésion à la CGT était massive chez les « vieux ». Si ceux qui ont pu être réembauchés se sont détournés du syndicat (l'un des critères officiels présidant à l'embauche d'anciens licenciés consistant à mettre de côté « les syndicalistes et les alcooliques »¹), il reste chez eux une forme de conscience collective, pas forcément revendicative mais bien réelle, notamment lorsqu'il s'agit de soutenir un collègue (masquer un retard, une pause café trop longue...). Or les plus jeunes ouvriers constituent « une génération sans voix »². Lorsqu'un jeune militant extérieur aux réseaux villageois tente d'introduire le syndicat, il est marginalisé par ses pairs, régulièrement ridiculisé et discrédité, dans son engagement comme dans sa compétence ouvrière. Les éventuels griefs à l'encontre du patronat sont vécus individuellement, une soumission intériorisée à la hiérarchie fait qu'ils sont difficilement exprimables.

Ces évolutions propres au monde du travail vont de pair avec les modifications de *l'appartenance familiale*, sans doute les plus profondes et les plus complexes. Les jeunes interviewés ont toujours eu beaucoup de mal à parler de leur père. Ce pan de l'enquête a souvent rencontré une forme de déni, comme chez cet ouvrier d'usine de vingt ans qui explique sa distance aux « vieux » ouvriers ainsi : « les vieux, les plus de quarante ans quoi, comme mon père, ils se font manipuler ». Par le directeur d'atelier qui se jouerait de leur manque de culture (« il y en a pas beaucoup qui doivent bien écrire »), par l'ancienne usine qui les a un jour débauchés sans qu'ils aient un mot à dire, et sans qu'ils puissent faire autre chose que d'attendre qu'un nouvel employeur se

présente, par le patron actuel qui « les a choisis », et qui sait bien ainsi « qu'ils ne bougeront jamais »³. Ce déni de la filiation paternelle pose d'autant plus vivement la question de l'appartenance familiale que celle-ci est, de fait, souvent prolongée tardivement. En effet, la dépendance à la maisonnée parentale reste forte lorsque l'accès au monde du travail est chaotique, lorsque l'accès à un logement indépendant est rendu difficile du fait de la pénurie d'offres sur le marché locatif dans cette campagne bourguignonne, lorsqu'enfin le marché matrimonial lui-même est devenu instable.

Dans ce contexte, c'est dès lors *l'appartenance élective* qui trouve le mieux à se prolonger. Elle constitue un espace d'accès à une autonomie relative, comme cela a été montré par Gérard Mauger⁴. La perduration des relations de bande établies dans l'enfance ou l'adolescence jusqu'à parfois plus de trente ans constitue une forme de rempart ultime contre les crises d'appartenances professionnelles et familiales. En marge du marché du travail où il faut sans cesse prouver sa « motivation » ou son « autonomie » avant d'obtenir un « vrai contrat », fréquenter régulièrement les copains permet de maintenir une place stable au sein d'un espace de reconnaissance où l'on a rien à prouver. Et comme cette appartenance élective s'établit en partie contre les parents, elle engendre une forte incompréhension entre générations, que la consommation de stupéfiants peut cristalliser et rendre visible, mais qui renvoie à un processus beaucoup plus global de fragmentation du groupe ouvrier.

Dans le cas de Foulange, cette fragmentation a un temps été masquée par la mise en scène d'une *appartenance territoriale* via la pratique du football amateur. Les années de réussite du club du village sont ainsi celle de déstructuration industrielle : au cours des décennies 1980 et 1990, le club est composé d'une soixantaine de seniors qui forment quatre équipes, dont la première évolue en championnat régional. C'est durant cette période que

¹ Source : entretien avec le médecin du village, notable inséré dans les réseaux patronaux locaux.

² Renahy Nicolas, « Générations ouvrières et territoire industriel. La transmission d'un ordre ouvrier localisé dans un contexte de précarisation de l'emploi », *Genèses*, n°42, 2001, pp. 47-71.

³ Renahy Nicolas, *Les gars du coin...*, op. cit., pp. 116-121.

⁴ Mauger Gérard, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Etude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.

sont partagées et mises en scène, entre les générations, des normes populaires : corps ouvrier, courage physique, endurance, résistance, sens de la solidarité et de l'entraide. Via le football le groupe ouvrier local a tenté et réussi dans les années de crise de l'emploi à donner une image construite d'un monde ouvrier sur les bases de l'appartenance passée à l'usine paternaliste. L'autochtonie ouvrière devient alors image sociale¹. Mais ce « dépassement symbolique »² ne s'est pas avéré pérenne. Au début des années 2000, le club a vu ses effectifs divisés de moitié et ne compte plus que deux équipes seniors, mal classées dans le championnat départemental. Amené récemment à commenter la chute des équipes du club, un ancien coéquipier me fait ce commentaire : « on est redevenu un village comme un autre ». Autrement dit, tout ce qui faisait la singularité de Foulangue dans l'espace local tend à disparaître, à savoir un univers ouvrier qui, en réponse au paternalisme, s'était ménagé des marges d'autonomie.

Conclusion

Si la définition du capital d'autochtonie est, nous l'avons vu, étroitement liée à l'objet analysé et au moment de l'observation, les différents usages que nous avons recensés ici ont plusieurs points communs. Tout d'abord, la notion a été bâtie sur l'observation des classes populaires de la fin du XX^e siècle. Si elle n'est bien sûr pas *a priori* exclusive des dominés, l'utiliser permet, à condition de tenir compte de l'inégalité de sa distribution afin de ne pas verser dans le populisme, de mettre au jour la force potentielle de ceux qui ne disposent que de leur ancrage local comme support de ressources sociales. Paysans kabyles qui basent leur économie marchande sur une économie de l'honneur, liée à l'affiliation à un clan et à un village ; générations dépayannées de la France de la fin des années 1970 qui, par la pratique de

la chasse, réaffirment une appartenance à leur localité de naissance ; ouvriers d'Etat établis qui accèdent à l'espace politique grâce au contrôle du pouvoir municipal ; enfants de ceux de la métallurgie qui s'accrochent à la bande de copains du village quand la structure économique locale ne garantit plus de reconnaissance professionnelle : il s'agit de manière récurrente de donner à voir et à comprendre des logiques qui échappent à des analyses par trop macroscopiques. D'où un autre point commun de ces enquêtes. Toutes sont basées sur des analyses empiriques. A travers l'usage de la monographie, il s'agit d'appliquer le précepte maussien selon lequel l'analyse d'un phénomène à partir d'un cas particulier, « méthodiquement et minutieusement étudié, [...] est autrement certaine que quand, pour le démontrer, on l'illustre de faits nombreux, mais disparates »³.

Au-delà du fait de se pencher sur une des manières qu'ont les classes populaires de résister à la domination, la principale vertu de l'usage de la notion de capital d'autochtonie ne réside-t-elle pas, finalement, dans l'obligation qu'elle induit de ne pas réifier ces classes populaires, en les appréhendant de manière relationnelle et hiérarchisée ? C'est, en effet, face au risque récurrent du culturalisme que se trouvent confrontées toutes les approches qui, en cherchant à rendre compte des pratiques ou valeurs défensives des classes populaires – comme les notions d'*Eigensinn* ou, dans une autre tradition scientifique, d'économie morale – conduisent parfois à homogénéiser les dominés (« ouvriers », « pauvres », « communauté villageoise »)⁴. Mettre le doigt sur

¹ Avanza Martina, Laferté Gilles, « Dépasser la "construction des identités" ?... », *art. cit.*

² Sélim Monique, « Un dépassement symbolique : le terrain de football », in Althabe Gérard et al., *Urbanisation et enjeux quotidiens. Terrains ethnologiques dans la France actuelle*, L'Harmattan, Paris, 1993, pp. 151-180.

³ Mauss Marcel, « Etude de morphologie sociale », in Mauss Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (coll. Quadrige), 1950, pp. 390-391 [1904-1905].

⁴ Sur l'*Eigensinn* – qui signifie littéralement « entêtement » –, cf. les travaux d'Alf Lüdtke (par exemple : « Ouvriers, Eigensinn et politique dans l'Allemagne du XX^e siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1996, n°113, pp. 91-101). Sur la notion d'économie morale, ses usages initiaux par Edward P. Thompson (« The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, n°50, 1971, pp. 76-136) et James Scott (*The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, Yale University Press, 1979), puis sa diffusion, voir la synthèse de Johanna Siméant : « "Economie morale" et action collective dans

l'inégalité de la distribution d'un capital découlant de l'appartenance à des réseaux de relations de parenté et de voisinage engage en effet à analyser les relations entre ceux qui en disposent et ceux qui n'en disposent pas bien sûr, mais surtout à tenir compte des relations que les membres des classes populaires entretiennent avec d'autres fractions de classes sociales (colons de Kabylie, « parisiens » de territoires de chasse, personnel politique établi ou cadres d'entreprises). Le capital d'autochtonie n'a de valeur que parce qu'il permet de s'opposer aux capitaux économiques et culturels, et qu'il est susceptible de constituer une voie d'accès à ces capitaux – *a minima* en termes intergénérationnels. Le fait que nombre d'enquêtes mettent en avant sa dévalorisation n'a dès lors de cesse d'inquiéter quant à l'accroissement de la domination des classes populaires contemporaines. Partant, de nouveaux terrains d'enquêtes localisées doivent permettre de continuer à mesurer la force heuristique et conceptuelle de la notion. On pense à des fractions des classes populaires qui explorent des marges de résistance à la dévalorisation de l'autochtonie, mais aussi à des usages non populaires du capital d'autochtonie.

les Afriques. Valeur heuristique et usages d'un concept », communication au colloque « Lutter dans les Afriques », Paris I Sorbonne, janvier 2010.

Sylvie Fol

Université de Paris 1, Géographie-Cités

Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité

Dans une période qui a vu la multiplication des déplacements sous toutes ses formes, la mobilité est de plus en plus affirmée comme une valeur, tandis que la capacité à se déplacer sans entraves dans un monde qui exige de plus en plus de flexibilité caractérise le « nomade », figure montante du « nouvel esprit du capitalisme »¹. A l'opposé, à l'aune de ces nouvelles valeurs, l'immobilité est parfois assimilée à la rigidité et l'ancrage s'apparente à l'enferme-ment, alors même que la valorisation de la mobilité ne s'accompagne pas d'un accès égal aux ressources qu'elle nécessite. En effet, tous les groupes sociaux ne sont pas concernés au même titre par l'explosion de la mobilité et celle-ci constitue aujourd'hui un véritable discriminant social. Ainsi, les pratiques de déplacements différenciées des citoyens sont à l'origine de nouvelles formes d'inégalités, les classes populaires, et parmi elles, les ménages les plus pauvres², ayant un accès bien moindre

à la mobilité³. Dans un contexte où l'étalement urbain a augmenté les distances à parcourir pour accéder à une bonne partie des ressources urbaines, la faible mobilité des « pauvres » pose problème. Elle restreint leur accessibilité à des ressources de plus en plus dispersées. En effet, dans un contexte de dépendance automobile croissante⁴, il devient difficile pour les ménages « pauvres » d'accéder à ces ressources, du moins pour la fraction importante d'entre eux qui ne possède pas de voiture. Mais la faible mobilité des « pauvres » apparaît également, aux yeux de certains auteurs, comme un handicap dans une société où l'aptitude à se mouvoir serait devenue une valeur centrale⁵. Ainsi, les individus qui ne sont pas en mesure de se déplacer à la hauteur

¹ Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

² La notion de « pauvres » est évidemment problématique. Serge Paugam analyse la pauvreté comme une relation d'assistance et comme un processus. Il met l'accent sur le concept de disqualification sociale et sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté (Paugam Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF (coll. Le lien social), 2005 ; Paugam Serge, Duvoux Nicolas, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2008). Les approches de la pauvreté et les termes employés pour la désigner ne sont pas indépendants, loin s'en faut, des politiques sociales mises en place pour la combattre. Comme dans le cas de la notion d'exclusion, les processus de définition et les moyens d'y remédier sont marqués par des luttes de classement social (Strobel Pierre, « De la pauvreté à l'exclusion : société salariale ou société des droits de l'homme », *Revue internationale de sciences sociales*, n°148, 1996, pp. 201-18). Pour certains auteurs (Lévy Catherine, *Vivre au minimum. Enquête dans l'Europe de la précarité*, Paris, La Dispute, 2003), les transformations des systèmes de protection sociale ont produit un ensemble de catégories et de statuts qui ont contribué à façonner des représentations de la réalité sociale dans lesquelles la

classe ouvrière et en particulier, la partie de celle-ci qui a été mise au chômage depuis quelques décennies, a disparu au profit de nouvelles catégories comme les « exclus », les « pauvres », jusqu'aux « employables » d'aujourd'hui. Si les représentations globalisantes des « pauvres » et des « exclus » ont pris le pas sur celles d'une classe ouvrière devenue invisible (Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999), l'individu pauvre vit en partie dans la non-représentation sociale ou la dénégation sous les traits du « dépendant » (Farge Arlette et al., *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre*, Paris, Bayard, 2002). Dans cet ouvrage, nous utiliserons la catégorie de « pauvre » par commodité, tout en reconnaissant son caractère insatisfaisant, notamment en ce qu'elle ne dit rien des rapports de domination et des processus qui conduisent aux inégalités sociales et à la pauvreté.

³ Orfeuil Jean-Pierre (dir.), *Transports, pauvretés, exclusions. Pouvoir bouger pour s'en sortir*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2004.

⁴ Dupuy Gabriel, *La dépendance automobile*, Paris, Anthropos, 1995.

⁵ Lévy Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in Bonnet Michel, Desjeux Dominique (éd.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 155-170 ; Bourdin Alain, « L'individualisme à l'heure de la mobilité généralisée », in Allemand Sylvain, Ascher François, Lévy Jacques (dir.), *Les sens du mouvement*, Paris, Belin, 2004, pp. 91-98.

des exigences de la société contemporaine seraient soumis à un risque croissant de précarisation et de marginalisation¹. Leur situation est alors décrite comme d'autant plus épineuse que dans un contexte de mobilité généralisée, le quartier de résidence comme lieu de pratiques et d'ancrage aurait perdu une bonne partie de son sens, le logement devenant le seul « point fixe » pour les membres d'un ménage, le « lieu où ils se ressource individuellement et collectivement et à partir duquel ils vont en ville »². Cette double hypothèse, selon laquelle la mobilité serait devenue une valeur universelle, s'imposant à l'ensemble des groupes sociaux, et aurait fait perdre l'essentiel de leur sens aux pratiques centrées sur l'espace local et la proximité, mérite d'être débattue. La question du rôle du quartier et de la proximité dans les pratiques et les formes d'appartenance des individus et des groupes fait d'ailleurs l'objet d'un vif débat depuis le milieu des années 1990³, auquel il s'agit d'apporter ici une contribution, à partir d'une analyse des pratiques de mobilité et des modes d'ancrage dans les quartiers populaires. Cet article a donc à la fois pour but de présenter une analyse critique des travaux sur la mobilité et l'ancrage des classes populaires et de contribuer à la discussion par la présentation de résultats d'enquêtes de terrain. Il s'appuie sur un travail de synthèse de la littérature mené dans le cadre d'une habilitation à diriger des recherches et sur des enquêtes menées collectivement ou individuellement en France et aux États-Unis, dont les conclusions ont déjà fait l'objet de publications⁴.

Le quartier ouvrier décrit par Henri Coing⁵ ou par Michael Young et Peter Wilmott⁶, où l'appartenance territoriale était l'un des éléments constitutifs de la cohésion sociale et de l'identité du groupe ouvrier a certes disparu. Certains auteurs contestent d'ailleurs même que la figure du quartier ouvrier, superposant une identité de condition et un espace, ait jamais existé⁷. De même, la banlieue rouge, où prévalait une interaction étroite entre identité sociale ouvrière, identité locale et identité politique, s'est profondément transformée⁸. Cela implique-t-il pour autant que toutes les formes d'ancrage local se soient diluées ? Qu'en est-il pour les groupes sociaux les plus démunis et particulièrement ceux qu'on appelle les ménages « pauvres » ? On émettra l'hypothèse, à la suite de Jean-Claude Chamboredon et al., selon laquelle certains groupes sont plus « localisés », les enjeux locaux étant inégalement importants pour les différents groupes sociaux. Ainsi, à côté de groupes dont le statut est indépendant de la position locale, il existe des groupes fortement localisés, dont la position sociale dépend de la position sur un marché local. Le territoire constitue donc pour ces groupes un support d'identification et de construction des identités sociales⁹.

Si l'espace local est un lieu de ressources pour les classes populaires, l'ancrage qu'elles y développent n'est pas nécessairement exclusif de toute forme de mobilité. L'attachement à un lieu peut se composer avec la substitution entre les lieux permise par la mobilité¹⁰. Ainsi,

¹ Le Breton Eric, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 2005.

² Ascher François, « La fin des quartiers », in Haumont Nicole (dir.) *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 183-201.

³ *Ibid.* ; Authier Jean-Yves, « Le quartier à l'épreuve des "mobilités métropolitaines" », *Espace, populations, sociétés*, n°2, 1999, pp. 291-306 ; Authier Jean-Yves (dir.), *Du Domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 2001 ; Piolle Xavier, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'espace géographique*, n°4, 1991, pp. 349-358.

⁴ Coutard Olivier, Dupuy Gabriel, Fol Sylvie, « La pauvreté périurbaine : dépendance locale ou dépendance automobile ? », *Espaces et sociétés*, n°108-109, 2002,

pp. 155-176 ; Fol Sylvie, *La mobilité des pauvres*, Paris, Belin, 2009.

⁵ Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les éditions ouvrières, 1976.

⁶ Willmott Peter, Young Michael, *Le village dans la ville*, Paris, Centre Georges Pompidou (Centre de Création Industrielle), 1983.

⁷ Magri Susanna, Topalov Christian (dir.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989.

⁸ Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan, 1997.

⁹ Chamboredon Jean-Claude, Mathy Jean-Philippe, Méjean Anne, Weber Florence, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est*, n°41, 1985, pp. 61-88.

¹⁰ Rémy Jean, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », in Hirschorn Monique, Berthelot

mobilités et ancrages ne constituent pas deux manières opposées d'habiter en ville¹. Les travaux sur la dépendance automobile des ménages « pauvres »² étayent l'hypothèse selon laquelle la mobilité de ces ménages se caractériserait par des pratiques qui peuvent être intenses mais fondées sur la proximité, l'espace résidentiel étant le principal pourvoyeur de nombreuses ressources de toutes natures. Largement fourni en équipements et services indispensables, l'espace local est surtout le centre de réseaux de solidarité familiale dont l'utilisation est centrale pour des ménages démunis souvent peu pourvus en moyens de déplacements. Dans ces conditions, l'immobilité relative qui caractérise les ménages « pauvres » relève autant de stratégies, s'exerçant dans un univers très contraint, que de leur incapacité physique, économique ou sociale à se déplacer. Avant d'analyser les pratiques des ménages « pauvres » à partir de résultats d'enquêtes de terrain, nous présenterons une synthèse des travaux consacrés à l'ancrage et à la mobilité de ces ménages.

Des quartiers populaires aux quartiers pauvres

Dans la littérature sociologique, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, la ville ouvrière et le quartier ouvrier constituent probablement les lieux par excellence de construction des ancrages territoriaux en milieu urbain. Dans ce contexte très spécifique, dont la durée de vie n'a guère excédé quelques décennies, de la fin du 19^{ème} siècle aux années 1960, les classes populaires, ouvriers mais aussi employés, partageant des conditions de vie marquées par la précarité, ont développé des formes d'appartenance territoriale, sociale et politique originales. La faiblesse des pratiques de mobilité est l'un des éléments constitutifs de ce mode d'ancrage, qui a un rôle

protecteur et fournit des ressources à des ménages qui en sont généralement dépourvus³. À partir des années 1960, l'accroissement des mobilités quotidiennes et résidentielles est l'un des facteurs qui contribuent à la déstructuration de ces quartiers et à la mise en place de nouvelles formes de divisions sociales de l'espace. Alors que les quartiers populaires se transforment et qu'apparaît la figure du quartier pauvre, des analyses de plus en plus nombreuses mettent en avant les effets de l'absence de mobilité des « pauvres » sur les processus d'isolement social et spatial dont ils sont l'objet.

L'ancrage local dans les quartiers populaires

De la fin du 19^{ème} siècle aux années 1960, les villes et les quartiers ouvriers constituent les territoires privilégiés d'émergence d'une identité sociale ouvrière construite en articulation avec l'identité locale. Dans ces sociétés ouvrières, à l'instar de celle décrite par Jean-Noël Retière, « les ouvriers donnent le ton au paysage social », fortement marqué par cette « hégémonie ouvrière »⁴. Comme nos travaux sur Saint-Denis l'ont montré⁵, des liens territoriaux spécifiques, fondés sur un rapport étroit entre habitat et travail, s'y sont développés. Ces sociétés locales, typiques de la banlieue rouge⁶, se sont structurées autour de l'usine, du quartier et du parti, réunis dans un même territoire. Elles ont secrété de forts ancrages territoriaux, renforcés par une relative stabilité résidentielle et une faible mobilité quotidienne. Martine Segalen⁷, dans ses travaux sur Nanterre, montre que la population ouvrière, dont les déplacements hors de leur commune sont l'exception, est caractérisée par une forte

Jean-Michel, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 135-153.

¹ Authier Jean-Yves, « Le quartier à l'épreuve des "mobilités métropolitaines" », *art. cit.*

² Coutard Olivier, Dupuy Gabriel, Fol Sylvie, « La pauvreté périurbaine... », *art. cit.*

³ Pinçon Michel, *Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales*. Paris, L'Harmattan, 1987.

⁴ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne 1909-1990*, Paris, L'Harmattan (coll. Le monde de la vie quotidienne), 1994.

⁵ Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, *Le devenir des banlieues rouges*, *op. cit.*

⁶ Fourcault Annie, *Bobigny banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières/Presses de la FNSP, 1986.

⁷ Segalen Martine, *Nanterriens, les familles dans la ville. Une ethnologie de l'identité*, Paris, PUF, 1990.

inscription spatiale. Cette inscription spatiale contribue à l'existence d'une identité de groupe inscrite à la fois dans le travail et dans le quartier et s'appuyant sur une mémoire commune de l'espace qui renforce le sentiment d'appartenance. Dans ces territoires de l'enracinement ouvrier, certains auteurs soulignent l'émergence d'un « véritable patriotisme communal »¹. Les populations des villes ouvrières ne furent pourtant jamais homogènes, et l'identité de la banlieue rouge procède d'une construction politique autant que d'une construction sociale. Ce collectif particulier se structurait au niveau local dans un rapport ambigu d'autonomie et de dépendance vis à vis de l'Etat providence, et de la société dans son ensemble. Au sein de la banlieue rouge, le communisme municipal prenait en charge l'organisation de pans entiers de la vie des habitants et constituait à la fois une contre-société et une source d'identification symbolique².

Les travaux sur le quartier ouvrier³ décrivent des formes d'ancrage local proches de celles constatées au sein de la banlieue rouge⁴. Henri Coing⁵ définit le quartier comme une unité de voisinage retreinte, comprenant 2000 à 4000 habitants et qui joue le rôle de « point d'enracinement primaire des individus ». La stabilité dans ce « quartier communauté » y « fait naître à la longue une familiarité, des habitudes communes, des

rencontres fréquentes »⁶. Les habitants trouvant sur place satisfaction à la plupart de leurs besoins, une « multitude de liens les attache au quartier ». Pour Henri Coing, « ce qu'une famille aisée se procure grâce à un appartement confortable, à la voiture, l'argent, la vie culturelle, c'est au quartier qu'une famille ouvrière le demande, c'est là qu'elle veut trouver l'animation, la vie, la chaleur humaine dont elle a besoin. Et ce n'est possible que s'il existe entre les habitants un sentiment d'appartenance au même groupe social, une communauté de vues et de préoccupations, une même échelle de valeurs, une solidarité qui s'expérimente fréquemment ». La proximité des lieux de travail, qui permet des trajets courts, effectués le plus souvent à pied, augmente le temps passé dans le quartier. Les pratiques centrées sur l'espace résidentiel fondent le quartier en véritable unité de vie sociale. Les rues, les cafés, les commerces sont autant de lieux de fréquentation quotidienne où les relations de voisinage se construisent⁷.

D'autres travaux analysent les territoires ouvriers, au moment où ils sont en train de subir des transformations profondes. Michel Pinçon⁸ a analysé les conditions de déstructuration de la société locale ouvrière à Nouzonville, ancienne bourgade industrielle des Ardennes. Dans cette société locale telle qu'elle existait jusqu'aux années 1970, les habitants partageaient une histoire locale commune : l'histoire collective et les histoires individuelles se répondaient. La sociabilité, constituait « une des bases sur laquelle se construisait localement une identité sociale ». L'identité locale s'est ainsi construite à partir de l'appartenance commune à la condition ouvrière, à un passé commun, à une mémoire collective, tandis que l'accumulation d'un patrimoine social, économique, culturel commun a participé à la constitution de l'identité sociale locale. Young et Wilmott⁹, dans leur étude des quartiers ouvriers londoniens, ont montré que ceux-ci se distinguent de même par

¹ Verret Michel, *L'espace ouvrier*, Paris, Armand Colin, 1979.

² Bacqué Marie-Hélène, Sintomer Yves, « Affiliations et désaffiliations en banlieue, réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°2, 2001, pp. 217-248.

³ Coing Henri, « Quartiers anciens et ville moderne », *Projet*, n°9, 1966 ; Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Les éditions ouvrières, 1976 ; Willmott Peter, Young Michael, *Le village dans la ville*, op. cit. ; Gans Herbert, *The urban villagers, group and class in the life of Italian American*, New York, Free Press, 1962.

⁴ Par rapport au « modèle » de la banlieue rouge, la dimension des politiques locales en tant que ciment de la société locale ouvrière est notamment absente du quartier ouvrier tel qu'il est décrit par ces auteurs, ce qui ne veut pas dire que la dimension d'identité politique ou syndicale ne participe pas de ce qui fonde l'identité du quartier ouvrier.

⁵ Coing Henri, « Quartiers anciens et ville moderne », art. cit.

⁶ Coing Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, op. cit.

⁷ Ibid.

⁸ Pinçon Michel, op. cit.

⁹ Willmott Peter, Young Michael, *Le village dans la ville*, op. cit.

le fort localisme de leurs habitants. La plupart des gens habitent au même endroit depuis longtemps. Le caractère très local des parcours s'accompagne d'une forte réticence à quitter le quartier, celui-ci étant le centre de relations d'interconnaissance très étroites. Pour Young et Wilmott, l'interaction entre l'ancienneté résidentielle et la proximité de la parenté sont au fondement de la création d'un réseau d'attaches locales qui est source de contraintes mais aussi de « satisfaction ». De même, aux États-Unis, Herbert Gans¹, analysant le quartier italien du *West End* à Boston, a mis en évidence l'influence de la proximité sur les liens sociaux particulièrement forts existant à l'intérieur de cet espace.

Comme Christian Topalov² l'a montré³, le quartier ouvrier qui se dégage de travaux sociologiques menés pourtant dans des pays différents montre de nombreuses caractéristiques communes. C'est un « quartier-village », remplissant des fonctions multiples pour ses habitants, qui constituent une population décrite comme homogène – alors que d'autres travaux, comme ceux de Masclet⁴ et de Magri et Topalov⁵, ont mis en avant les hiérarchies internes à la classe ouvrière en banlieue rouge et la diversité d'un groupe social comme des espaces où il se polarise. De même, Jean-Noël Retière montre bien, dans ses travaux sur un « fief ouvrier » breton, que les villes ouvrières n'ont pas été les lieux de développement d'une « communauté ouvrière fusionnelle » et que la collectivité citadine était structurée par une hiérarchie sociale qui remet en cause la

« représentation mythique d'une classe ouvrière homogène, unie »⁶.

Comme l'indique Christian Topalov⁷, la description des quartiers ouvriers s'est effectuée dans un contexte particulier, qui est celui de leur profonde transformation sous l'effet des restructurations du monde industriel, de la rénovation urbaine et de l'émergence de nouveaux espaces bâtis dans les périphéries urbaines. En effet, le quartier ouvrier, de même que la banlieue rouge, n'auront duré guère plus de quelques décennies et leur mutation s'est accompagnée de l'émergence de nouvelles formes de divisions socio-spatiales au sein desquelles la localisation des « pauvres » est probablement plus difficile à enfermer dans une entité territoriale spécifique.

La transformation des quartiers populaires

Dès la fin des années 1960, la remise en question du quartier ouvrier sous sa forme antérieure est acquise. En France, elle est induite à la fois par le mouvement de rénovation urbaine, qui, à l'intérieur des villes, vient bouleverser l'organisation des quartiers traditionnels, et par le développement des grands ensembles en périphérie⁸. Dans la banlieue rouge, la phase de construction massive de la « ville fordiste », caractérisée par un urbanisme de « zoning »⁹ produit des quartiers aux caractéristiques urbaines et morphologiques en rupture avec celles des agglomérations qui les accueillent. Ces quartiers ne tardent pas à subir à leur tour la crise de ladite ville fordiste, les mutations de l'appareil productif et le recul des emplois ouvriers entraînant une remise en question de « l'hégémonie ouvrière » décrite par Jean-Noël Retière¹⁰. Parallèlement, la désindustrialisation rompt la relative unité entre travail et résidence qui prévalait dans les quartiers ouvriers et était

¹ Gans Herbert, *The urban villagers*, op. cit.

² Topalov Christian, « The Neighborhood of the Social Sciences in the 1950s and 1960s : Three Cross-National Case Studies », contribution au séminaire *Science and the City*, Berlin, Max Planck Institute for the History of Sciences, 2001.

³ Dans son article de 2001, comme dans le séminaire qu'il anime à l'EHESS, en 2001-2002, Christian Topalov opère un rapprochement entre les travaux de Henri Coing, de Young et Wilmott et de Herbert Gans.

⁴ Masclet Olivier, « Du bastion au ghetto. Le communisme municipal en butte à l'immigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°159, 2005, pp. 10-25.

⁵ Magri Susanna, Topalov Christian, (dir.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, op. cit.

⁶ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, op. cit.

⁷ Topalov Christian, « The Neighborhood of the Social Sciences ... », loc. cit..

⁸ Coing Henri, « Quartiers anciens et ville moderne », art. cit.

⁹ Bidou-Zachariasen Catherine, « Les rigidités de la ville fordiste, réflexions sur la genèse des dysfonctionnements dans les banlieues françaises », *Espaces et sociétés*, n°82-83, 1995, pp. 149-166.

¹⁰ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, op. cit.

à l'origine de formes d'appartenance spécifiques et d'une certaine « cohésion sociale ». Les mouvements structurels qui ont affecté l'organisation de la production et du travail industriel dans les années 1970 ont eu ainsi des effets profonds sur les sociétés locales ouvrières. Pour Jean-Noël Retière, les transformations de l'économie industrielle vont de pair avec une accentuation des segmentations résidentielles et sociales tandis que la « communauté historique locale, enracinée » perd sa position dominante. Si la classe ouvrière est loin de disparaître, sa fraction dominante et établie devient minoritaire, fragilisée et soumise à de nouvelles formes de cohabitation sociale, tandis que s'opère une « recomposition sociale interne au monde populaire communal ». La connexion entre appartenance ouvrière et enracinement local se dilue tandis que le lien « symbiotique, historique, entre le territoire et le monde ouvrier » perd de sa force¹. Comme le montre Michel Pinçon², les transformations économiques ont abouti à une remise en cause de la position sociale de l'ouvrier de métier et donc de l'identité ouvrière mais ont aussi bouleversé l'organisation sociale de territoires fondés sur cette identité sociale à base locale. Dès lors, ce qui était un avantage devient un handicap. L'absence de mobilité, qui préservait la communauté ouvrière, devient isolement et obstacle aux changements inéluctables. La distance par rapport à la société marchande qui permettait aux communautés ouvrières d'être relativement moins « dominées » devient facteur de marginalisation, de déclassement social et au-delà, de perte d'identité.

La mutation des quartiers populaires est d'ailleurs en partie liée aux transformations majeures qu'a subies le groupe ouvrier lui-même. Les restructurations post-fordistes ont en effet affecté en profondeur la structure de l'emploi dans les pays industrialisés. Les données sur longue période montrent, en France, une chute continue de l'emploi industriel depuis 1954 et un effondrement dans le secteur du bâtiment qui se traduisent par une baisse de la part des ouvriers dans la population

active. Stéphane Beaud et Michel Pialoux³ ont montré comment, à l'intérieur de la catégorie ouvrière, un groupe central, celui des ouvriers d'industrie, a disparu en tant que groupe disposant d'un capital politique et d'un ensemble de ressources culturelles qui permettaient d'affirmer son identité et de le défendre collectivement. L'éclatement de la classe ouvrière va de pair avec une transformation en profondeur de la condition ouvrière. Dans l'industrie, la nouvelle division du travail qui s'est mise en place tend à faire disparaître le brassage des générations et des qualifications qui caractérisait la grande usine fordienne au profit d'une homogénéisation professionnelle des salariés, à l'intérieur d'unités de production de plus en plus spécialisées. Dans le même temps, les oppositions qui traversent le groupe et qui existaient dans la configuration antérieure ne sont plus masquées par le travail d'unification mené par les militants. La flexibilité des horaires, l'imposition de rythmes contraignants, le recours massif au travail précaire et l'individualisation des relations créent des conditions qui font obstacle à la construction de solidarités et d'une conscience commune de groupe. Si la condition ouvrière a perdu une partie de son assise dans le monde industriel, elle s'est développée dans le secteur tertiaire, sous l'effet de la prolétarianisation des employés. Ainsi, dans les anciennes villes ouvrières, le déclin marqué de la classe ouvrière d'industrie va de pair avec une « poussée de la catégorie des employés et une prolétarianisation massive », accompagnée d'une montée du chômage. De moins en moins ouvrières, ces villes restent pourtant des villes populaires⁴.

Cependant, la question des classes populaires est aujourd'hui de plus en plus occultée, tandis que la question de l'exclusion prend une place croissante. La catégorie d'ouvrier semble s'être ainsi effacée au profit de la catégorie de « pauvre », tandis qu'au quartier populaire se substitue la figure du « quartier pauvre », caractérisé par « l'exclusion » de ses habitants⁵. A cette catégorie se trouvent

³ Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999.

⁴ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*

⁵ Tissot Sylvie, « Les sociologues et la banlieue : la construction savante du problème des "quartiers

¹ *Ibid.*

² Pinçon Michel, *Désarrois ouvriers...*, *op. cit.*

attachées, dans bon nombre d'analyses, des caractéristiques particulièrement négatives, et en particulier l'hypothèse fréquemment admise d'une immobilité qui renforcerait les difficultés des habitants.

De l'ancrage aux effets néfastes de « l'immobilité » dans les quartiers pauvres

La recherche urbaine nord-américaine a abordé de longue date la question des effets de l'absence de mobilité sur les conditions de vie et le destin social des ménages « pauvres » et/ou appartenant aux minorités ethniques. Cette thématique a été nourrie de travaux émanant de perspectives différentes mais qui convergent dans le fait de considérer l'immobilité comme problème. En effet, selon l'hypothèse du *spatial mismatch*, les processus de ségrégation, conjugués aux effets de la décentralisation des emplois, ont eu pour résultat d'éloigner les individus appartenant aux minorités ethniques, concentrés pour la plupart dans les centres-villes déshérités, des opportunités d'emplois localisées généralement en périphérie. Un autre volet d'analyse s'intéresse aux « effets de quartier » et part de l'hypothèse selon laquelle la concentration durable de citadins précarisés dans certains espaces aurait pour effet de renforcer les effets négatifs de la pauvreté sur les destins sociaux des individus et ménages concernés. Dans les deux cas, la mobilité est invoquée comme moyen de sortir de l'isolement spatial et social créé par la ségrégation.

L'hypothèse du spatial mismatch

Les tentatives de mise en évidence du décalage entre le lieu de résidence des ménages pauvres et des minorités ethniques et la localisation des emplois peu qualifiés ne sont pas récentes. John F. Kain est, en 1968, le premier chercheur à montrer, à partir d'un travail sur Chicago et Detroit, l'impact de la discrimination résidentielle sur l'emploi des

minorités noires¹. Il montre que la ségrégation résidentielle affecte à la fois la distribution spatiale de l'emploi des Noirs et leur taux de chômage. Le processus continu de décentralisation des emplois a accentué le phénomène, en augmentant l'éloignement des emplois pour les Noirs qui, aux Etats-Unis, résident majoritairement dans les quartiers centraux. Depuis les travaux de Kain, l'hypothèse du *spatial mismatch* a été beaucoup discutée et reste controversée. Les ménages pauvres et appartenant aux minorités seraient, selon cette hypothèse, condamnés soit au chômage, soit à parcourir de longues distances pour accéder à l'emploi. A partir de la fin des années 1990, les travaux sur le *spatial mismatch* ont connu une nouvelle impulsion à la faveur de la réforme de l'aide sociale aux Etats-Unis. Le débat a alors beaucoup bénéficié du développement de travaux empiriques, dont les résultats ne sont pas nécessairement convergents.

Dans la période récente, la thèse du *spatial mismatch* s'est diffusée de manière significative en Europe, sans y apporter de conclusion très tranchée². Pourtant, les effets négatifs du manque de mobilité semblent un postulat acquis dans la littérature urbaine hexagonale. Le confinement spatial des ménages « pauvres » dans des quartiers de « relégation » se traduirait par une immobilité volontaire de ces ménages et par une attitude de repli³. Les individus qui ne sont pas en mesure de se déplacer à la hauteur des exigences de la société contemporaine seraient condamnés à l'isolement relationnel ou enfermés dans une « désastreuse immobilité »⁴. Ils seraient alors soumis à un risque croissant de précarisation et de marginalisation. La vie

¹ Kain John, « Housing segregation, negro employment and metropolitan decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 82, 1968, pp. 175-197.

² Fieldhouse Edward A., « Ethnic minority unemployment and spatial mismatch: the case of London », *Urban Studies*, vol. 36, n°9, 1999, pp. 1569-96 ; Fol Sylvie, Dupuy Gabriel, Coutard Olivier, « Transport Policy and the Car Divide in the UK, the US and France: Beyond the Environmental Debate », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 31-4, 2007, pp. 802-818.

³ *Ibid.*

⁴ Lévy Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in Bonnet Michel, Desjeux Dominique (éd.), *Les Territoires de la mobilité*, op. cit., pp. 155-170.

quotidienne de ces « insulaires » se déroulerait donc dans d'étroites enclaves, qui seules permettent une certaine familiarité rassurante et une moindre contrainte, mais dont l'exclusive fréquentation les condamnerait à l'isolement relationnel¹. Ces analyses ne sont pas sans parenté avec la thèse des effets de quartier, centrée elle aussi sur les effets du « confinement spatial » des citoyens « pauvres ».

L'hypothèse des effets de quartier

Le débat sur les effets de quartier repose sur l'hypothèse selon laquelle la concentration des ménages pauvres dans des quartiers isolés spatialement et socialement du reste de la société urbaine aurait pour effet de redoubler les conséquences de la pauvreté. Ces ménages auraient donc plus de difficultés à trouver un emploi, leurs enfants auraient des résultats scolaires plus mauvais et seraient plus exposés au risque de comportements déviants que s'ils vivaient ailleurs. Cette hypothèse a émergé au carrefour de différents courants de recherche² :

- les travaux sur l'*underclass*, qui ont connu un grand retentissement académique et médiatique. Ce terme, introduit par Gunnar Myrdal en 1962, désignait « une classe défavorisée de personnes non employées, non employables et sous employées, de plus en plus désespérément mises à l'écart de la nation dans son ensemble, et ne partageant plus sa vie, ses ambitions et ses réalisations ». Rapidement, ce concept, qui décrivait au départ l'aboutissement d'un processus économique dont les plus pauvres étaient les victimes, s'est teinté d'une connotation raciale, puis culturelle, la notion d'*underclass* renvoyant aux comportements déviants d'une partie de la

population noire des centres-villes³. William J. Wilson la reprend en 1987⁴, tout en se démarquant de ces points de vue teintés de moralisme, pour désigner un groupe constitué d'individus et de familles confrontés à de longues périodes de pauvreté et à un chômage structurel élevé, dépendants de l'aide sociale et vivant dans une situation d'« isolement social » croissant. Les individus appartenant à l'*underclass* seraient caractérisés par des traits comportementaux tels que l'affaiblissement des liens au travail, l'augmentation de la part des familles monoparentales, les difficultés à se marier, l'échec scolaire, l'autolimitation des relations sociales, le développement de la délinquance et de la criminalité...

- les théories de la « contagion », développées notamment par John Crane. Dans son article, publié en 1991⁵, Crane propose d'utiliser le terme d'épidémie pour qualifier la manière dont les problèmes sociaux se répandent dans les ghettos. Afin d'analyser les mécanismes de cette épidémie, il utilise un modèle mathématique mis au point pour étudier la manière dont se répandent les maladies contagieuses. L'hypothèse de base du modèle est que les problèmes sociaux sont contagieux et se répandent à travers l'influence des groupes de pairs. Comme pour les maladies contagieuses, il existe des niveaux critiques d'incidence des problèmes sociaux au sein de la

¹ Le Breton Eric, *Bouger pour s'en sortir...*, op. cit.

² Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », in Authier Jean-Yves, Bacqué Marie-Hélène, Guérin-Pace France, (eds), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 181-193 ; Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie*, vol. 33-1, 2007, pp. 89-104.

³ Les débats sur l'*underclass* ont ainsi porté sur la question de l'existence d'une « culture de la pauvreté ». Dans certaines analyses, la pauvreté va de pair avec des traits de comportement particuliers, liés à une perte des valeurs et des références de la culture majoritaire. Cette forme de culture déviante se traduirait notamment par un éclatement de la famille, dont témoigne par exemple l'augmentation des naissances hors mariage au sein de la population noire pauvre, et par la montée de la criminalité, comme manifestation de la « dégénérescence morale » de cette frange de la société.

⁴ Wilson William Julius, *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

⁵ Crane John, « The Epidemic Theory of Ghettos and Neighborhood Effects on Dropping Out and Teenage Childbearing », *The American Journal of Sociology*, vol. 96, n°5, 1991, pp. 1226-1259.

population. En dessous de ce niveau critique, les problèmes se stabilisent autour d'un équilibre relativement bas. En revanche, si ce seuil est dépassé, les problèmes commencent à se répandre de manière exponentielle : c'est l'épidémie qui se déclare. Pour Crane, certains types de population sont plus sensibles aux effets de la contagion : ce sont en particulier ceux qui sont plus réceptifs à l'influence des groupes de pairs. Il inclut dans cette catégorie : les enfants de familles mono-parentales, les hommes pauvres vivant en milieu urbain, les adolescentes noires pauvres...

- les approches en termes de capital social ou de réseaux sociaux, développées par Putnam¹ et Granovetter². Robert Putnam définit le capital social comme un ensemble de liens, de normes et de confiance facilitant la coordination et la coopération au sein d'un groupe ou d'une société. Les « communautés » efficaces sont celles qui possèdent un capital social important alors que le manque de ressources de certaines « communautés » serait dû à un faible capital social. Si la thèse générale de R. Putnam est que la société américaine dans son ensemble connaît un déclin du capital social, la faiblesse du capital social est vue comme une caractéristique des quartiers pauvres et des individus qui y vivent. En effet, l'isolement spatial et social priverait ces individus de contacts avec des personnes appartenant à d'autres groupes sociaux. Et si les réseaux sociaux internes au quartier existent, le capital social qu'ils représentent n'aurait guère d'utilité pour les habitants des quartiers pauvres car il ne leur permet pas de d'ouverture vers d'autres univers sociaux, seule clé d'accès aux emplois ou à la réussite sociale. Cette approche prolonge celle de Mark Granovetter sur les « liens faibles »

Dans cette approche, qui distingue liens forts et liens faibles, les seconds, qui sont ceux noués à l'extérieur de la communauté et du voisinage, dans le cadre professionnel par exemple, sont démontrés comme les plus efficaces dans la recherche d'emploi.

Ainsi, d'une partie des travaux sur les effets de quartier et sur le *spatial mismatch* se dégage l'idée selon laquelle la concentration de la pauvreté issue de la ségrégation sociale et raciale a pour effet d'isoler les ménages pauvres à la fois sur le plan spatial et sur le plan social. Cet isolement est lié au manque de mobilité des ménages, tant dans leurs déplacements quotidiens que du point de vue de leur capacité à déménager dans un autre quartier. Les ménages pauvres sont considérés en quelque sorte comme « prisonniers » de leur quartier de résidence et cet enfermement aurait pour effet d'accentuer leurs difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi.

Ces analyses, issues de travaux nord-américains, ont eu un succès certain en France et la thèse des effets de quartier, comme celle du *spatial mismatch*, sont reprises dans le monde académique et politique. Ainsi, pour les auteurs du rapport du Conseil d'Analyse Economique³, la ségrégation urbaine donnerait naissance à un processus d'« hystérésis », qui d'une part fait qu'un « symptôme » (le chômage par exemple) persiste même quand ses causes se sont atténuées, et qui, dans sa version spatiale, se manifeste par « le creusement d'une distance physique et sociale à l'emploi, le développement de fortes discriminations sur le marché du travail et la prolifération d'une économie souterraine ». Les analyses américaines du *spatial mismatch* sont citées pour expliquer la dimension spatiale de l'isolement, liée à la distance physique aux emplois et au manque de mobilité. La distance sociale, liée à la faiblesse des réseaux sociaux, est expliquée à l'aide de la théorie du capital social tandis que les comportements déviants sont une autre caractéristique du phénomène d'hystérésis

¹ Putnam Robert, *Bowling alone. The Collapse and Revival of American Community*, Simon and Schuster, 2000.

² Granovetter Mark, « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, n°78, 1973, pp. 1361-1380.

³ Fitoussi Jean-Paul, Laurent Eloi, Maurice Joël, *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, Paris, La Documentation Française, 2004.

spatiale, symptôme des dysfonctionnements sociaux graves qui caractérisent ces quartiers.

S'interrogeant lui aussi sur les effets de la concentration de la pauvreté, Jacques Donzelot¹ constate que celle qui règne dans les quartiers en difficultés des banlieues françaises « aggrave la situation de ceux qui vivent dans ces lieux du fait de leur réunion. Faisant de la pauvreté une condition normale puisque partagée, la concentration réduit d'autant la propension à sortir de ces lieux ». Dans un article plus récent, il emprunte aux auteurs de rapport du Conseil d'analyse économique, sous un vocable légèrement transformé, la notion d'« hyperesthésie spatiale » pour expliquer « la fatalité qui pèse sur les cités ». Rendant compte des effets de la concentration de la pauvreté en termes de distance physique, distance sociale et distance légale, il insiste sur « la nature contrainte de l'entre soi des habitants des cités » qui « produit toute sa nocivité car il ne permet pas plus la constitution de liens forts entre les habitants que de liens efficaces avec l'extérieur ». Cette mobilisation des analyses nord-américaines s'effectue cependant de manière sélective, sans référence aux vifs débats qui les traversent².

Des thèses controversées

Les travaux sur les effets de quartier comme ceux sur le *spatial mismatch* sont en effet l'objet de controverses et l'importance numérique de la littérature qui leur est consacrée atteste de la vigueur des débats. Par ailleurs, l'hypothèse des « effets de quartier » a fait l'objet de véritables expérimentations opérationnelles. Elle a été à l'origine de politiques de déségrégation dont la définition et l'évaluation ne peuvent être dissociées du débat académique³. Si certains auteurs ne nient pas le rôle de la pauvreté dans l'émergence de formes

de comportement différents de ceux de la classe moyenne blanche, en particulier quand la pauvreté s'installe de façon durable et interdit tout projet rationnel, ils estiment que les pauvres acquièrent davantage de tels traits culturels parce qu'ils sont dépossédés et exclus que du fait d'une « culture de la pauvreté » qui serait liée à l'isolement spatial⁴.

Parmi les points de vue les plus critiques de la thèse des effets de quartier, Harry Bauder⁵ estime qu'une partie des travaux sur les effets de quartier se fondent sur une conception essentialiste de la culture selon laquelle ce sont les normes culturelles qui expliquent la marginalité des individus. Dans les quartiers pauvres, les normes véhiculées par les pairs « infecteraient » les jeunes. A l'inverse, dans les quartiers aisés, les pauvres seraient censés bénéficier de la contagion positive de nouvelles normes de comportement et compétences sociales. Ces travaux partent ainsi en général de la notion de dysfonctionnement social et centrent leur attention sur les comportements « déviants » en adoptant un point de vue normatif sur les conduites des habitants des quartiers pauvres⁶. Le quartier pauvre est ainsi enfermé dans une vision négative homogène et ses effets ne sont envisagés que sous un seul angle, celui de l'anomie et de la déviance. De même, dans la conception dichotomique du capital social, la dimension des réseaux internes au quartier en tant que ressource pour les habitants est largement passée sous silence.

D'autres approches tendent à minimiser le rôle des effets de quartier au profit d'explications plus structurelles du chômage ou des difficultés d'intégration des ménages « pauvres ». Ainsi, alors que Wilson, dans son analyse de la pauvreté, parle de « déclin des déterminants raciaux », Norman Fainstein⁷

¹ Donzelot Jacques, *Faire société. La politique de la ville en France et aux Etats-Unis*, Paris, Seuil, 2003.

² Donzelot Jacques, « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n°303, 2004, pp. 14-39.

³ Pour une présentation et une analyse de ces expérimentations et de leur lien avec le débat scientifique, nous renvoyons aux travaux menés avec Marie-Hélène Bacqué : Bacqué Marie-Hélène, Fol Sylvie, « Effets de quartier... », *art. cit.*

⁴ Gans Herbert, *Peaople, Plans and Politics. Essay on Poverty, Racism, and Other National Urban Problems*, Columbia University Press, NY, Oxford.

⁵ Bauder Harry, « Neighborhood Effects and Cultural Exclusion », *Urban Studies*, vol. 39, n°11, 2002, pp. 85-93.

⁶ *Ibid.* ; Marpsat Maryse, « La modélisation des effets de quartier aux Etats-Unis, une revue des travaux récents », *Population*, vol. 54, n°2, 1999, pp. 303-330.

⁷ Fainstein Norman, « Race, Class and Segregation : Discourses about African Americans », *Journal of*

ainsi que Douglas Massey et Nancy Denton¹ montrent au contraire que les formes de ségrégation résidentielle ou économique actuelles non seulement n'ont pas diminué mais ont toujours pour fondement principal la race et non la classe. De même, dans le débat sur le *spatial mismatch*, David T. Ellwood² défend que la distance spatiale aux emplois a beaucoup moins de pouvoir explicatif sur le chômage des jeunes du ghetto de Chicago que la discrimination raciale. Pour Kathryn O'Regan et John Quigley³, l'accessibilité spatiale aux emplois a moins d'importance que d'autres facteurs tels que le manque de formation et de qualification. En définitive, le succès des thèses du *spatial mismatch* et des effets de quartier témoigne sans doute davantage du mouvement de « spatialisation des problèmes sociaux »⁴ dans les analyses de la ségrégation urbaine que de la réalité avérée des processus qu'elles décrivent. Par ailleurs, les tenants de ces deux thèses ont tendance à sous-estimer, voire à passer sous silence, le rôle du quartier comme lieu de ressources pour ses habitants, et en particulier pour les plus « pauvres ».

Le quartier comme lieu de ressources

Les analyses présentées ici reposent sur des travaux de terrain menés dans des quartiers pauvres en France et aux Etats-Unis. Ces enquêtes, qui ont été menées en 2000 pour les terrains français et en 2004 pour les terrains américains, se sont déroulées dans des contextes très distincts, celui de la région Ile-de-France et celui de l'agglomération de San

Francisco⁵ et dans des conditions différentes. Les entretiens semi-directifs ont été menés au domicile des ménages pour la plupart des entretiens en France et dans des lieux publics ou des locaux associatifs pour les entretiens aux Etats-Unis. Ils ont permis d'appréhender de manière fine les pratiques de mobilité ainsi que les modalités de l'ancrage local des ménages, en les mettant en relation avec leur position sociale et leur trajectoire.

Dans un univers très contraint par la rareté du capital sous toutes ses formes, les ménages « pauvres » ont à leur disposition des ressources limitées dont ils usent différemment selon leur position et leur trajectoire sociales. La proximité, comme la mobilité, font partie de ces ressources. Alain Tarrius⁶ a montré comment la mobilité peut être une ressource bien maîtrisée, y compris par des individus qui ne font pas partie des groupes dominants. Travaillant sur les mouvements des immigrants, il analyse leur capacité à donner sens aux espaces qu'ils traversent et investissent, qu'il qualifie de compétences « nomades ». Dans la lignée de ces travaux, Camille

Urban and Regional Research, vol. 17, n°3, 1993, pp. 397-403.

¹ Massey Douglas, Denton Nancy, *American Apartheid : Segregation and the Making of the Underclass*, Cambridge, Harvard University Press, 1993.

² Ellwood David T., « The Spatial Mismatch Hypothesis : Are There Teenage Jobs Missing in the Ghetto ? », in Freeman Richard B., Holzer Harry J. (eds), *The Black Youth Unemployment Crisis*, Chicago, University of Chicago Press, 1986, pp. 147-190.

³ O'Regan Kathryn, Quigley John, « Spatial Isolation and Welfare Recipients : What Do We Know ? », IBEN, UCB, *Working Paper*, n°99-003, 1999.

⁴ Tissot Sylvie, Poupeau Franck, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°4, 2005, pp. 4-9.

⁵ Les entretiens sur les terrains franciliens (Saint-Denis et Chaumont-en-Vexin) ont été beaucoup plus nombreux (une trentaine dans chaque site) que ceux conduits dans la banlieue de San Francisco (une quinzaine au total, à Oakland, Berkeley et Vallejo). Les interviewés américains sont presque tous des femmes et des bénéficiaires du *Welfare*. Les enquêtés des deux sites français offrent des profils assez proches, avec une part importante de chômeurs. Les ouvriers sont cependant plus nombreux à Saint-Denis et les employés à Chaumont-en-Vexin. Les ménages français ont été contactés soit par le biais des fichiers de l'organisme bailleur dans le cas de Saint-Denis, soit directement en se présentant à leur domicile dans le cas de Chaumont-en-Vexin. Les ménages américains ont été contactés par l'intermédiaire d'associations caritatives ou de centres sociaux. J'ai mené moi-même la totalité des entretiens aux Etats-Unis (mais les transcriptions, intégrales, ont été effectuées par des étudiants américains) tandis que les entretiens sur les terrains français ont été réalisés en partie par des étudiants (qui ont également assuré le travail de transcription intégrale) dans le cadre de leur mémoire de recherche sous ma direction ou celle de mes collègues, Olivier Coutard et Gabriel Dupuy.

⁶ Tarrius Alain, *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Tarrius Alain, *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires*, Paris, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2000.

Schmoll¹ analyse, à travers l'exemple des commerçantes tunisiennes circulant entre Naples et leur région d'origine, comment la mobilité de ces femmes leur permet de conquérir des pouvoirs financiers et de décision, ainsi que de nouveaux territoires. De même, la thèse d'Yves Jouffe² montre que les « précaires » peuvent être mobiles et déploient des stratégies à cet effet. Pour cet auteur, la catégorie de pauvre « ne se réduit pas à l'image de l'insulaire enfermé dans un territoire de vie limitée et figé » mise en avant par Eric Le Breton³. Si les populations dominées manquent de ressources pour contrecarrer leur domination, cela ne signifie ni absence de choix ni enfermement dans « une logique de survie qui pousserait à ne considérer que les nécessités immédiates ». Au contraire, Yves Jouffe constate chez les précaires qu'il a étudiés « une complexité et une diversité des logiques d'acteurs » et « une capacité de projection et de maîtrise stratégique », qui ne sont pas habituellement associées au statut de personne précaire. S'ils peuvent dans certains cas utiliser les ressources de la mobilité, les ménages « pauvres » mettent aussi en œuvre des stratégies qui leur permettent de mobiliser au mieux les ressources de la proximité. L'importance que représentent ces ressources renvoie au rôle particulier joué par la scène locale pour ces ménages.

Un marché de l'emploi centré sur le « local »

Nos enquêtes dans l'agglomération parisienne ont montré le caractère très local des marchés de l'emploi des ménages pauvres interviewés. La part d'actifs travaillant dans la commune atteint un tiers parmi les enquêtés chaumontais et près de 40% à Saint-Denis. Dans l'agglomération de San Francisco, l'absence de voiture limite encore davantage l'espace de recherche d'un emploi :

« Mes lieux d'emploi changent mais en général, j'essaie de trouver du travail dans le centre (d'Oakland). Pour un emploi, je devais me déplacer à Concord Nord et ça me prenait à peu près deux heures. Je prenais le BART. Je travaillais de 8h à 17h [...]. Quand je rentrais à la maison, tout ce que je pouvais faire c'était préparer le dîner, faire la vaisselle, préparer mes vêtements pour le jour suivant et aller me coucher. » (Entretien Sylvia, Berkeley)

Comme l'indique Sylvia, dans le cadre restreint d'une accessibilité limitée par l'absence de voiture, il importe de trouver du travail à proximité, c'est-à-dire dans un rayon permettant des temps de trajet compatibles avec l'organisation de la vie familiale. Dans les stratégies de recherche d'emploi des ménages « pauvres », le critère local est donc largement privilégié. Différentes recherches nord-américaines ont mis en avant le rôle central de la proximité géographique dans l'accès à l'emploi des ménages pauvres ou appartenant aux minorités ethniques. Ainsi, David Immergluck⁴ montre que l'existence d'une offre d'emplois de proximité a un impact décisif sur le processus de sortie du chômage des ménages pauvres. Quant à Misuki Kawabata et Qing Shen⁵, leurs travaux indiquent que les individus les moins qualifiés tendent à travailler sur un marché de l'emploi beaucoup plus local. En France, l'emploi des ménages pauvres est également lié à des marchés du travail dont la base est essentiellement locale. Dans les enquêtes exploitées par Cécile Vignal⁶, les chômeurs les moins qualifiés sont aussi ceux qui sont le moins disposés à migrer pour chercher un emploi. Les catégories ouvrières non qualifiées et d'employées refusent plus fréquemment d'être mobiles (respectivement 62% et 60%) que les ouvriers qualifiés (51%),

¹ Schmoll Camille, *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de Doctorat, Université Paris X, 2004.

² Jouffe Yves, *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*, thèse de Doctorat, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2007.

³ Le Breton Eric, *Bouger pour s'en sortir*, op. cit.

⁴ Immergluck David, *Neighborhood jobs, race, and skills. Urban Unemployment and Commuting*, New York and London, Garland Publishing, 1998.

⁵ Kawabata Misuki, Shen Qing, « Commuting Inequality between Cars and Public Transit : The Case of the San Francisco Bay Area, 1990-2000 », *Urban Studies*, vol. 44, n°9, 2007, pp. 1759-1780.

⁶ Vignal Cécile, *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie à l'épreuve de la délocalisation de l'emploi. Configurations résidentielles, logiques familiales et logiques professionnelles*, thèse de Doctorat, Université Paris XII, 2003.

les professions intermédiaires (45%) et les cadres (33%).

Comme l'exemple de Sylvia le suggérerait, le rôle joué par la proximité dans l'accès à l'emploi des ménages pauvres est en partie lié aux stratégies de ces ménages, qui ont probablement intégré les gains et les coûts qu'ils peuvent attendre de la mobilité géographique compte tenu de leur profil de qualification. Pour Karen Chapple¹, si les femmes peu qualifiées limitent leur recherche à des emplois locaux, c'est parce qu'elles savent qu'elles manquent des qualifications leur permettant d'être « compétitives » sur un marché du travail à l'échelle régionale. Prenant des distances avec les travaux sur le « *spatial mismatch* », qui ont selon elle tendance à « réduire l'espace aux frictions de la distance » et à produire « un cadre déterministe qui minimise l'importance des processus sociaux dans l'accès à l'emploi », Karen Chapple analyse en profondeur le rôle des réseaux sociaux dans l'accès à l'emploi des femmes pauvres. Elle montre que ces réseaux aident ces femmes à surmonter les obstacles liés à la discrimination et à amorcer leur transition vers l'emploi. L'usage des réseaux sociaux conduisant à trouver un travail à proximité du domicile alors même que pour ces femmes, l'éloignement de l'emploi a peu de chances de se traduire par des salaires plus élevés, le recours aux réseaux constitue une véritable stratégie spatiale de la part des femmes pauvres. Par rapport aux travaux mettant l'accent sur l'inefficacité des réseaux sociaux des pauvres pour la recherche d'emploi, liée soit à l'isolement spatial² soit à l'insuffisance des « liens faibles »³, Karen Chapple met au contraire en évidence l'importance des contacts dans les stratégies de recherche d'emploi des femmes bénéficiaires du *Welfare*. Karen Chapple montre également que les femmes

pauvres limitent volontairement à la fois le périmètre de leur recherche de travail et l'éloignement des emplois qu'elles sont susceptibles d'accepter. Certaines d'entre elles évaluent soigneusement le coût des déplacements comparé au gain qu'elles peuvent en attendre en termes de salaire ; certaines ne souhaitent pas travailler loin de leur domicile et de leurs enfants tandis que d'autres ne se sentent pas assez à l'aise lorsqu'elles s'éloignent de leur quartier de résidence. De même, dans le contexte français, Cécile Vignal⁴ indique que pour les salariés non qualifiés, l'élargissement de l'espace de la recherche d'emploi ne permet pas forcément d'augmenter la rémunération.

Le rôle des réseaux sociaux

Sur les terrains français comme dans l'agglomération de San Francisco, c'est à l'échelle locale que se concentre l'essentiel des réseaux sociaux que les ménages « pauvres » sollicitent. Ainsi, dans les deux cas, les habitants interrogés font régulièrement appel à leur famille ou à leurs amis. Le réseau familial est manifestement le plus facile à mobiliser et c'est celui qui est le plus souvent évoqué. Lorsque la famille ne vit pas sur place, ce sont les réseaux amicaux qui sont sollicités. Ces pratiques de recours aux réseaux sociaux et familiaux des ménages non motorisés est également soulignée par Benjamin Motte-Baumvol⁵, qui montre que ces ménages augmentent leur mobilité en ayant recours au covoiturage ou à l'usage de voitures appartenant à des proches. Les mêmes pratiques sont mises en avant par Evelyn Blumenberg et Michael Smart⁶ qui concluent, dans leur analyse des pratiques de déplacement des immigrants à Los Angeles, que ces derniers ont recours bien plus fréquemment au covoiturage que les non immigrants. Ainsi, les immigrants

¹ Chapple Karen, « Time to Work : Job Search Strategies and Commute Time for Women on Welfare in San Francisco », *Journal of Urban Affairs*, vol. 23, n°2, 2001, pp. 155-173.

² Wilson William Julius, *The Truly Disadvantaged : The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, Chicago University Press, 1987.

³ Granovetter Mark, « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, n°78, 1973, pp. 1361-1380.

⁴ Vignal Cécile, *Ancrages et mobilités de salariés de l'industrie*, thèse citée.

⁵ Motte-Baumvol Benjamin, « La dépendance automobile pour l'accès des ménages aux services : le cas de la grande couronne francilienne », *Revue d'économie régionale et urbaine*, vol. 5, 2007, pp. 897-920.

⁶ Blumenberg Evelyn, Smart Michael, « Getting by With a Little Help from My Friends... and Family », présentation à la Conférence de l'ACSP, 2008.

se tournent davantage vers leurs réseaux sociaux, et en particulier familiaux, pour compenser leur manque de ressources dans d'autres domaines.

Dans l'agglomération de San Francisco, pour la majeure partie des personnes non motorisées, l'accompagnement en voiture par l'un de leurs proches constitue un mode de déplacement habituel. Parmi les ressources que les ménages pauvres peuvent attendre de leurs réseaux, le prêt de véhicule constitue également une forme d'aide assez fréquente. Manifestement, la mobilisation des réseaux exige une planification et une hiérarchisation des besoins, de même qu'une organisation minutieuse des déplacements. Les demandes d'aide sont généralement soigneusement dosées et si les enquêtés ne mettent pas toujours en avant les contraintes que cela représente, celles-ci n'en sont pas moins évidentes. Comme le montrent également Kelly Clifton¹ et Alissa Gardenhire², l'offre de contreparties financières peut dans certains cas faciliter le recours à l'entraide, sachant que dans bon nombre de cas, les personnes sollicitées n'ont pas beaucoup plus de moyens financiers que leurs obligés :

« Je fais mes courses à Gisors, je paye quelqu'un qui a une voiture, je paye l'essence et il m'emmène. C'est un peu la galère. Toutes les semaines il faut que j'aille faire des courses. » (Entretien Mme Ferron, Chaumont)

« J'offre de l'argent pour l'essence ou quelque chose comme ça. J'offre toujours quelque chose quand les gens m'accompagnent en voiture. Certaines personnes acceptent, d'autres pas. » (Entretien Dawn, Oakland)

Aux Etats-Unis, où la pression vers la motorisation est beaucoup plus forte, les réseaux familiaux jouent un rôle important dans l'aide à la motorisation. Dans les enquêtes de Kelly Clifton et Alissa Gardenhire³, les cas

où la voiture a pu être achetée grâce au soutien financier de la famille sont fréquents. Parmi les personnes interviewées dans l'agglomération de San Francisco, plusieurs de celles qui possèdent une voiture l'ont obtenue à la suite d'un don d'un des membres de leur famille :

« Ma voiture s'est cassée et mes parents m'ont acheté une nouvelle voiture. C'est parce qu'ils pouvaient se le permettre. Sinon, ma mère aurait probablement demandé de l'argent à la famille tout autour. C'est probablement ce qu'elle aurait fait, demander aux gens de la famille d'aider à réunir l'argent pour payer la voiture. Elle est capable de faire ça. » (Entretien Vivian, Oakland)

De manière générale, la famille joue un grand rôle dans les pratiques des habitants, qui lui consacrent une grande partie de leur temps libre. Jean-Pierre Orfeuil⁴ montre que pendant le week-end, les visites à la famille et aux amis représentent, chez les ménages les plus modestes, une part nettement plus importante des déplacements que pour les ménages aisés. La fréquence des rencontres avec la famille est commune à la majeure partie des ménages rencontrés :

« Tous mes frères et sœurs habitent Saint-Denis et tous les frères et sœurs de mon mari habitent à Stains. On les voit très souvent, on se voit chez l'une, chez l'autre, ou on va à Saint-Denis se balader, faire les magasins, faire du lèche-vitrines [...]. J'ai ma famille, c'est le plus important, je vois très souvent mes frères et sœurs. » (Entretien Mme Choukri, Salvador Allende)

« On s'entend bien, quoi (avec la famille). Alors ils viennent à la maison, ou je vais là-bas passer le week-end, ils viennent me chercher puis ils me ramènent après. » (Entretien Madame Arnaud, Chaumont).

Ainsi, le réseau familial est un grand pourvoyeur de services et d'entraide. Certains de ces services minimisent les déplacements et facilitent l'accès à l'emploi, comme les gardes d'enfants⁵, qui sont monnaie courante parmi les

¹ Clifton Kelly, « Mobility Strategies and Food Shopping for Low-Income Families. A Case Study », *Journal of Planning Education and Research*, vol. 23, 2004, pp. 402-413.

² Gardenhire Alissa, *Tough Going : Barriers to Mobility Among the Suburban Poor*, doctoral dissertation, Boston, Harvard University, 2000.

³ Clifton Kelly, « Mobility Strategies and Food Shopping... », *art. cit.* ; Gardenhire Alissa, *Tough Going...*, *op. cit.*

⁴ Orfeuil Jean-Pierre, « Mobilité et inégalités dans l'aptitude à la pratique des territoires », *Informations sociales*, n°104, 2002.

⁵ Edin Kathryn, Lein Laura, *Making Ends Meet : How Single Mothers Survive Welfare and Low-Wage Work*, NY, Russell Sage Foundation, 1997 ; Newman Katherin,

enquêtés, que ce soit dans l'agglomération parisienne ou celle de San Francisco :

« Je vois ma mère très souvent, elle est toujours ici. Et puis, mon père, c'est lui qui m'emmène en voiture, donc ils sont souvent ici [...]. Ma sœur, c'est elle aussi qui s'occupe de mes enfants le soir. Quand je finis à 20h, c'est elle qui reste à la maison. Et puis, ma sœur, on se téléphone trois ou quatre fois dans la journée. » (Entretien Mme Gauffin, Salvador Allende)

« J'ai toujours eu quelqu'un pour m'aider à m'occuper des enfants et donc ça n'a jamais été difficile (de les faire garder pour aller travailler). J'ai eu de la chance pour ça [...]. Ma mère a gardé mon fils aîné, qui a maintenant 36 ans. J'ai toujours eu des gens autour de moi pour m'aider. Je n'ai jamais eu de problème de garde d'enfants [...]. Tout le monde s'est toujours occupé de mes enfants et ils ne m'ont jamais demandé d'argent pour ça. » (Entretien Sandra, Oakland)

La proximité de ces réseaux, tout comme la familiarité qui s'est instaurée de longue date avec les lieux comme avec leurs habitants, créent un environnement sécurisant et produisent des attaches. En France, les travaux sociologiques sur les réseaux familiaux, notamment ceux issus de l'enquête « Proches et Parents »¹ ont montré que la proximité spatiale des réseaux familiaux favorise un ancrage local beaucoup plus fort chez les ouvriers et les employés que chez la plupart des autres catégories sociales, en particulier les cadres. Pour Claire Bidart², la stabilité résidentielle et le non renouvellement des relations qui en résulte, de même que la faiblesse des ressources liées à ces relations sont autant de facteurs favorisant la densité, l'homogénéité et la relative fermeture des réseaux des classes populaires. Pour celles-ci, les réseaux sont ainsi formés de relations généralement très localisées et fortement connectées entre elles. Si les membres des classes populaires rencontrent

moins de personnes et ont moins d'amis, la fréquence des contacts avec eux est bien plus élevée que dans les autres classes. Dans les travaux américains, le rôle des réseaux sociaux localisés pour les ménages pauvres est également mis en avant. Ainsi, les personnes vivant dans des quartiers pauvres ont plus de chances d'avoir des liens forts centrés sur la famille et le voisinage que celles vivant dans des quartiers plus aisés. Sandra Barnes³ montre que pour les familles pauvres, les réseaux familiaux sont des pourvoyeurs essentiels de services et d'entraide comme les gardes d'enfants ou l'hébergement. Pour Kerwin Charles et Patrick Kline⁴, mesurant le niveau de capital social de différents quartiers à travers l'indicateur d'usage du covoiturage, l'homogénéité sociale et ethnique du quartier va de pair avec un plus grand recours aux réseaux sociaux et favorise la création de capital social.

Ainsi, la densité des relations sociales nouées au niveau local contribue à créer une familiarité avec les lieux, qui est elle-même source d'attachement au territoire :

« Saint-Denis, j'aime bien, je suis à l'aise, je connais tout le monde... c'est un petit village Saint-Denis en fait. » (Entretien Melle Jouttane, Salvador Allende)

« C'est pas d'aujourd'hui que j'habite ici, les gens sont gentils, les locataires, quand on peut s'entraider, on s'entraide [...]. Si par exemple ma voisine a un problème, elle a un de ses enfants malades, il faut qu'elle aille travailler, si moi je suis là, elle va venir me demander si je peux garder ses enfants aujourd'hui. Bon, il y a pas de problème, on se rend service mutuellement [...]. Oui puis bon quand même, tous les gens se connaissent, que ce soient les enfants, les petits-enfants, on voit les familles progresser. » (Entretien Mme Laborde, Salvador Allende)

« Je n'ai pas habité d'autres villes avant Saint-Denis, donc on s'y attache, on connaît tout, on connaît tout le monde, donc quand on va

No Shame in my Game. The Working Poor in the Inner City, NY, Russel Sage Foundation and Knopf, 1999 ; Chapple Karen, « Time to Work... », *art. cit.*

¹ Bonvalet Catherine, Gotman Anne, Grafmeyer Yves, *La famille et ses proches, l'aménagement des territoires*, Paris, INED/PUF, 1999.

² Bidart Catherine, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.

³ Barnes Sandra, « Determinants of Individual Neighborhood Ties and Social Resources in Poor Urban Neighborhoods », *Sociological Spectrum*, vol. 23, 2003, pp. 463-497.

⁴ Charles Kerwin, Kline Patrick, « Relational Costs and the Production of Social Capital : Evidence from Carpooling », *The Economic Journal*, vol. 116, 2006, pp. 581-604.

ailleurs, on dit Saint-Denis c'est mieux. Quand on va à Stains ou à Aubervilliers, on se dit que ça craint, mais c'est une question d'attachement.» (Entretien M. Soudani, Salvador Allende)

On retrouve le même type d'attachement chez certains interviewés de l'agglomération de San Francisco, notamment ceux dont les parcours résidentiels sont les plus concentrés dans l'espace :

« J'aime Berkeley. J'ai passé tellement de temps à Berkeley que je voulais y vivre [...]. La plupart des gens que je fréquente sont d'ici. Sur Shattuck ou Constitution Square, on voit les mêmes personnes tous les jours. On voit les mêmes gens aux mêmes endroits. On fait connaissance avec eux. La plupart des gens que je fréquente vivent ici à Berkeley. » (Entretien Sandra, Oakland)

Le rôle de la scène locale pour les ménages pauvres

L'importance si cruciale, pour les ménages pauvres, des ressources fondées sur la proximité renvoie sans doute en partie aux enjeux identitaires portés, pour ces ménages, par la scène locale. Pour Jean-Claude Chamboredon *et al.*¹, dans des situations de « multi-appartenance » fondées sur l'éclatement des différentes scènes sociales, le statut local peut permettre de relativiser le statut professionnel et servir de contrepoids à la place dans la hiérarchie professionnelle. L'attrait de la scène locale serait alors dans cette fonction de compensation et dans la possibilité qu'elle offre, en particulier aux individus disposant d'un capital réduit, d'ouvrir l'espace social sur une autre scène que celle du système professionnel et de se construire une identité alternative. Les stratégies d'affirmation sociale diffèrent ainsi selon les groupes sociaux et Michel Bozon² a mis en évidence le « localisme » des ouvriers, opposé à la multipolarité des autres groupes. Les ouvriers manifestent leur appartenance sociale en restant à proximité du noyau familial, alors que c'est en s'éloi-

gnant de leur famille que les cadres affirment leur identité sociale. Pour les premiers, l'appartenance sociale repose en partie sur une appartenance géographique, « s'exprimant en un réseau de solidarités locales ». Comme Jean-Noël Retière l'a montré, les relations familiales des catégories populaires leur permettent d'atténuer leur déficit en capital social. Ainsi, les ouvriers sont « d'autant moins enclins à déménager qu'ils évaluent plus faibles leurs chances de s'intégrer ailleurs »³.

Les quartiers d'habitat social sont probablement aujourd'hui le lieu où le développement de ressources identitaires pour les ménages « pauvres » a fait l'objet des investigations les plus poussées. David Lepoutre⁴ dans son travail de terrain sur la cité des 4000 à la Courneuve, montre que le grand ensemble, malgré la stigmatisation dont il est l'objet de l'extérieur, représente un territoire d'appartenance et d'identité pour ses habitants. Les relations sociales au sein de la cité sont très denses et les formes de l'enracinement local se manifestent par la perception du quartier comme un territoire. Les jeunes étudiés par David Lepoutre sont attachés à leur quartier, dans lequel ils se sentent en sécurité, « à la fois protégés par leurs pairs des agressions physiques d'éventuels inconnus ou étrangers, et aussi et surtout à l'abri de la violence symbolique du monde extérieur ». De même, Michel Kokoreff⁵ constate, dans les quartiers défavorisés qu'il a étudiés, un processus de « suraffiliation territoriale » des ménages précarisés, qui se caractérise par une superposition des relations amicales aux relations de voisinage. Pour ces ménages, le quartier peut manifestement jouer un rôle de refuge, dans le sens où « il offre une alternative à l'isolement social et favorise la formation de liens d'entraide matérielle et de soutien psychologique »⁶. Pour Cyprien Avenel, les individus les plus touchés par le chômage, comme les jeunes, les familles immigrées et certains

¹ Chamboredon Jean-Claude *et al.*, « L'appartenance territoriale... », *art. cit.*

² Bozon Michel, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province*, Lyon, PUL, 1984.

³ Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*

⁴ Lepoutre David, *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁵ Kokoreff Michel, *La force des quartiers*, Paris, Payot, 2003.

⁶ Avenel Cyprien, *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, Armand Colin, 2004.

ménages installés de longue date, sont ceux pour lesquels le lien social est le plus dépendant du quartier. Les familles immigrées, en particulier, trouvent dans le quartier « des relations de solidarité et de convivialité favorisées par l'origine culturelle et l'expérience d'une migration commune ». Elles sont en mesure d'y créer une sociabilité et d'y développer des initiatives associatives. Laurence Buffet¹, dans une recherche sur les pratiques de mobilité des adolescents des banlieues populaires, montre une forte appropriation par ceux-ci de l'espace du quartier. La « cité » apparaît ainsi comme un lieu auquel les adolescents sont attachés.

Ainsi, le rapport au territoire des ménages pauvres relève d'une gestion des choix entre proximité et mobilité qui privilégie en général la première, dans le cadre de stratégies tendant à tirer le meilleur parti des ressources locales. Jean-Noël Retière parle de « capital social autochtone », d'une « sociabilité de l'ancrage » qui associe familialisme et localisme. Ce capital est surtout le fait de « l'endocratie ouvrière » analysée par Retière² mais on peut probablement relever l'existence de ressources d'autochtonie mobilisables même par les fractions les plus fragiles des classes populaires.

Conclusion

La montée en puissance de l'injonction à être mobile se heurte en partie à l'expérience des ménages « pauvres » et aux stratégies concrètes qu'ils mettent en oeuvre pour « s'en sortir ». Pour des ménages dont les ressources sont en grande partie liées à la proximité, il existe des résistances plus ou moins fortes vis à vis de la mobilité, qu'elle soit quotidienne ou résidentielle. La mobilité représente un « coût » rarement pris en compte dans les recommandations politiques axées sur l'augmentation de la capacité des « pauvres » à se déplacer. En matière de déplacements, ce coût est d'abord financier, car l'accès aux transports, notamment à l'automobile, représente une charge

souvent incompatible avec le budget des ménages « pauvres ». Mais ce coût peut être d'un autre ordre, familial ou social, lorsque la mobilité amène à renoncer à des ressources centrées sur le territoire local.

Dans une période où la « mise en mouvement » des « pauvres » semble s'affirmer, dans les politiques publiques, comme un outil important de leur insertion professionnelle et sociale, il semble nécessaire de réfléchir au sens de ces politiques et aux conditions de cette mise en mouvement. Dans certains cas, l'aide à la mobilité peut être le déclencheur d'un processus d'insertion professionnelle et sociale et il faut évidemment la favoriser. Dans d'autres cas, et surtout si l'encouragement à se déplacer devient injonction à être mobile, le risque est grand de fragiliser des groupes dont une partie importante des ressources sont tirées de la proximité.

¹ Buffet Laurence, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville. L'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux », in Bonnet Michel, Aubertel Patrice (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, 2006.

² Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, op. cit.

Caroline Mazaud

Université de Nantes, Centre nantais de sociologie (CENS)

Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale

« Et vous, vous êtes d'où ? » C'est par la répétition de cette question, quasi systématiquement posée autour d'un verre convivial que mes interviewés ne manquaient pas de m'offrir à l'issue de mes entretiens, que je me suis interrogée sur la question de l'importance de « l'espace en héritage ».

Le territoire apparaît, au premier abord, comme une donnée, une réalité visible bornée par des frontières. Et, c'est en observant attentivement les phénomènes sociaux qui se déroulent en son sein, qu'il ne se donne plus à voir comme le simple cadre géographique entourant un événement, mais bien sous un jour nouveau, et notamment celui d'un capital possédé par certains agents que l'on peut identifier comme étant des « gars du coin »¹.

Ma découverte de la localité comme « système d'action » s'inscrit dans une recherche sociologique menée sur l'artisanat. J'y analyse ses transformations actuelles où les capitaux économique et culturel (et notamment les compétences commerciales et comptables) prennent de plus en plus d'importance, au détriment du savoir-faire de métier, pour reprendre ou créer une entreprise artisanale. Les artisans sont en effet traditionnellement des ouvriers de métier qui, par leur qualification et leurs expériences professionnelles, ont cumulé les ressources suffisantes pour s'installer à leur compte. Ce groupe est ainsi le lieu de l'ascension sociale par l'indépendance pour les ouvriers qualifiés de type artisanal. Or le modèle du métier qui prévalait est petit à petit concurrencé par l'émergence d'un « artisanat d'entreprise »², notamment avec l'arrivée de

gestionnaires sans qualification technique qui rachètent des entreprises artisanales et dirigent une équipe d'ouvriers qualifiés sans participer eux-mêmes directement à l'activité productive. Ces nouveaux entrants dans l'artisanat sont, dans la plupart des cas, d'ex-cadres de l'industrie et des services en reconversion professionnelle. Ils investissent cet espace dans ce contexte démographique particulier qui voit la génération du baby-boom partir progressivement à la retraite.

Au début de cette recherche, je ne soupçonnais pas que l'inscription locale puisse être ainsi érigée en capital et agir directement sur la transmission d'entreprises. Je supposais que l'environnement influait essentiellement sur la nature des activités artisanales que j'allais rencontrer : selon le contexte géographique et socio-économique, les secteurs devaient diverger d'un espace à l'autre. Le territoire m'apparaissait aussi comme une variable en relation avec la détention d'un capital économique : comme les coûts à l'installation sont moindres en zone rurale, la population de repreneurs d'entreprises artisanales devait se distinguer de celle de la ville ; ainsi, je soulevais l'hypothèse que les repreneurs d'entreprises à la campagne étaient plus souvent d'origine populaire car le capital économique nécessaire à la reprise était moins élevé. C'est donc dans

groupe professionnel, donc collective) vers la logique d'entreprise (visant à développer l'activité dans une perspective concurrentielle, donc plus individualiste » (Quemin Alain, *Les commissaires-priseurs. La mutation d'une profession*, Paris, Anthropos-Economica (coll. Sociologiques), 1997, p. 364). Plus concrètement, l'« entrepreneurisation » se caractérise par une rationalisation du travail conduisant à une augmentation des profits et à une croissance de la structure (en termes d'embauche de salariés, et d'extension des marchés). Les activités de gestion et de commercialisation y sont déterminantes. Cette logique donne la primauté à l'entreprise (c'est-à-dire au statut d'entrepreneur) au détriment de l'individu, ici homme de métier.

¹ Cf. Renahy Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte (coll. Textes à l'appui / série Enquêtes de terrain), 2005.

² L'« entrepreneurisation », concept développé pour décrire l'évolution de certaines professions, se définit selon Alain Quemin, comme « un glissement de la logique professionnelle (centrée sur la cohésion du

ce souci de comparaison que je refusai de réaliser un sondage en choisissant de manière aléatoire des artisans à interroger. Au contraire, je décidai d'interviewer des cédants potentiels, artisans proches de la retraite à la fois à Nantes, grande métropole du grand Ouest, et dans des communes rurales du département de la Loire-Atlantique, et parmi elles, Abbaretz¹. Or, mon terrain devait me rappeler à l'ordre en insistant sur l'importance de la localité comme ressource sociale, en particulier en zone rurale. Là-bas, lorsque le magnétophone était coupé, et après avoir livré leur histoire personnelle, les hommes de métier osaient m'interroger sur mes origines, curieux de pouvoir clairement « me situer ». La répétition de cet événement m'a obligée à réécouter mes entretiens avec cette nouvelle « clé de lecture ». C'est ainsi que j'ai peu à peu découvert le rôle indispensable joué par l'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales à la campagne : elle influe fortement sur le choix du repreneur, aux yeux du cédant, qui se sent appartenir à la communauté des habitants locaux à laquelle il est attaché par une sorte d'engagement moral. L'usage du capital d'autochtonie freine ainsi l'arrivée de repreneurs extérieurs au territoire, même fortement dotés en capitaux économique et culturel, venus acheter une entreprise en zone rurale pour y « exploiter » les savoir-faire et les atouts locaux, en ne participant ni à l'effort productif ni à la vie de la commune.

Après avoir défini le capital d'autochtonie à travers la littérature existante sur ce sujet, je présenterai une étude de cas où ce capital joue un rôle fondamental dans la transmission d'une entreprise artisanale. Enfin, je tenterai de comprendre pourquoi le capital d'autochtonie résiste ici en dépit de l'obsolescence qui le menace ailleurs² et j'interrogerai le sens de l'usage de ce capital pour le penser comme un instrument de résistance professionnelle.

Le capital d'autochtonie dans la littérature sociologique et sur le terrain

Un capital social populaire bénéficiant aux « enracinés » visibles localement

Le concept d'autochtonie a été proposé par Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon dans un article portant sur l'organisation de la chasse et le sens de sa pratique³. Insistant sur la méthodologie suivie, ils introduisent leur propos par une double mise en garde, d'abord contre « une certaine anthropologie culturelle » pratiquant une observation rapprochée sans s'armer de techniques d'objectivation, ensuite contre la tradition de la neutralisation sociographique qui catégorise les pratiques sans davantage interroger leur sens. Un texte écrit par Laurence Wylie fait l'objet de la première critique ; il s'agit du récit d'une réunion très animée de la société de chasse de la commune de Peyranne. L'auteur y relate, de manière détaillée, l'altercation qui explose entre les chasseurs locaux présents à cette assemblée. Le conflit est décrit comme une querelle au caractère saugrenu et au motif apparent dérisoire. Cependant, sans analyser ce qu'il signifie, Laurence Wylie l'oppose à la soudaine et aussi surprenante accalmie retrouvée peu après : à l'issue de la conflictuelle réunion, ces mêmes chasseurs sont décrits rassemblés gaiement autour d'un pastis, dans un café voisin. Et de conclure à l'irrationalité de la situation : « la chasse est la grande passion des hommes de Peyranne ! ». Or, selon Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon, à travers cette description détaillée et stylisée tournant à la « pagnolade », ne se dégagerait que l'apparente absurdité de la scène qui masquerait en fait l'absence d'analyse du chercheur. Mais, pour ces auteurs, son opposé, la froide neutralisation sociographique ne permettrait pas mieux de satisfaire aux exigences d'interprétation du phénomène : recensant et comptant les pratiques, conduisant ainsi à inscrire la chasse parmi d'autres pratiques de

¹ Afin de conserver l'anonymat, les noms des personnes et de cette commune ont été modifiés.

² Nicolas Renahy, qui utilise également le concept de capital d'autochtonie, met en lumière son affaiblissement, et même son obsolescence.

³ Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, vol. X, n°1, 1980, pp. 65-88.

loisirs, elle omettrait aussi d'interroger le sens social de la pratique.

Partant de ce constat, Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon tentent d'aborder la chasse sans accepter l'objet préconstruit et de « s'interroger sur les processus sociaux de constitution et de définition des pratiques ». C'est dans cette démarche méthodologique que le capital d'autochtonie est introduit pour penser cette ressource symbolique utilisée pour l'accès aux réserves de chasse par certains ruraux ; il s'agit notamment de « ruraux dépayés », c'est-à-dire de « ruraux non paysans », « ouvriers, employés, artisans, petits commerçants et retraités qui continuent à habiter le village où leurs parents cultivaient peut-être la terre ». Ce capital bénéficie également aux « couches populaires dépayées », c'est-à-dire, ceux des classes populaires, issus du village, partis vivre en ville mais souhaitant maintenir un lien avec leur famille et leur village d'origine, notamment par la pratique de la chasse en société communale. L'autochtonie est ainsi définie comme l'expression d'« une relation particulière au terroir villageois, comme compensation à la dépayésation », ce moment qui a vu l'effondrement du nombre des agriculteurs dans la structure sociale, conduisant les ruraux non paysans à devenir majoritaires dans les campagnes. En un mot, l'autochtonie est affirmée comme « refus du déracinement ».

Plus de vingt ans plus tard, Jean-Noël Retière propose une réflexion sur l'autochtonie, qu'il qualifie de « capital social populaire »¹, par référence au capital social dont disposent les classes sociales supérieures, qui se voient conférer crédit et autorité grâce à l'ensemble des relations sociales dont elles bénéficient et qu'elles entretiennent. Comme ses prédécesseurs, Jean-Noël Retière critique l'image suspectée et discréditée que revêt souvent l'attachement à un espace local, rappelant la chanson de Georges Brassens raillant « ces imbéciles heureux qui sont nés quelque part ». Partant de son propre terrain d'enquête (à « Lanester, cité morbihannaise située dans l'agglomération lorientaise », où il a étudié

l'identité ouvrière dans la préparation de sa thèse de doctorat, aux cours des années 1980), l'auteur précise davantage la définition du capital d'autochtonie. Il s'agit, pour les classes populaires, du « fait et/ou du sentiment d'appartenir à l'espace local dans la participation à la vie publique, au double sens de l'engagement et de l'intérêt *a minima* manifesté pour la chose publique ». Et c'est bien là qu'est l'avancée dans la construction du concept ; malgré l'importance de la durée de l'inscription locale de la lignée (puisque l'autochtonie est un capital et donc, s'hérite par la famille), il ne suffit pas d'être natif du lieu ou d'y résider de longue date pour se voir conférer un tel capital, encore faut-il y exercer « des compétences statutaires particulières » : « la reconnaissance d'un lignage communal qu'autorise virtuellement l'ancienneté familiale de résidence ne s'établit et ne se partage que si l'intégration familiale et/ou individuelle dans les réseaux de l'aristocratie ouvrière se vérifie »². Ainsi une fraction seulement capitalise, et même revendique, son autochtonie. Dans son terrain, il s'agit de « ceux qui nageaient comme des poissons dans l'eau dans les arcanes municipales et associatives », formant ainsi ce qu'il appelle une « aristocratie ouvrière » ; ce sont des ouvriers de l'arsenal, c'est-à-dire des ouvriers à statut d'Etat. Mais, disposer d'un tel statut est loin d'être une condition pour bénéficier, ailleurs, d'un capital d'autochtonie, et la population étudiée par Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon le prouve. L'essentiel est d'appartenir au réseau de parenté ou de sociabilité d'un membre du groupe travaillant au sein de l'organisation économique dominante de la commune et d'y être visible localement. Ainsi, les Lanestériens jouissant d'une telle autorité s'occupaient bénévolement du foot, du club de boule, de la mutuelle ou du théâtre et c'est sur le mode du dévouement qu'ils accédaient à cette notoriété locale.

Voyons à présent en quoi cette méthodologie invitant à observer et penser le sens des pratiques et ce concept de capital d'autochtonie ainsi défini ont pu m'aider à saisir la réalité de

¹ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n°63, 2003, pp. 121-143.

² Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief de Bretagne 1909-1990*, Paris, L'Harmattan (coll. Le Monde de la vie quotidienne), 1994, p. 115.

mon propre terrain d'enquête. Il faut, dans un premier temps, caractériser le territoire dans lequel vit le couple d'artisan, dont je me propose de retracer ensuite la trajectoire pour en faire l'objet d'une étude de cas.

Le cas Chenu

Abbaretz, située à une quarantaine de kilomètres au nord de Nantes, compte un peu plus de 1700 habitants. Éloignée des deux principales zones d'activités du département de la Loire-Atlantique, elle s'inscrit dans un territoire agricole d'élevage, essentiellement laitier, mais aussi de production de viande bovine. Comme dans toutes les zones rurales, la densité artisanale y est plus importante qu'en ville. La population d'Abbaretz était, jusque là, vieillissante, mais quelques jeunes familles se sont récemment installées sur la commune. Cependant, l'arrivée de cette population d'origine urbaine, qui profite de la proximité de l'axe routier Nantes-Rennes, bénéficie davantage aux communes qui bordent cette « quatre voies », dont Abbaretz est éloignée d'une dizaine de kilomètres, reliée par une petite route départementale. Mais, même moins massivement, ces nouvelles familles emménagent à Abbaretz, où l'on trouve les services de « première nécessité » : médecin, pharmacie, boulangeries et même une « supérette » (diversification de la boucherie qui n'aurait pas pu « tenir » avec cette seule activité). Trois cafés animent par ailleurs encore le bourg. Sans être un lieu de longue tradition ouvrière, la richesse du sol a vu quelques sociétés s'implanter localement dans la perspective de son exploitation ; à Abbaretz, l'ancienne mine, qui n'a été en activité que durant cinq ans, dans les années 1950, est aujourd'hui transformée en zone de loisirs où l'on pratique désormais ski nautique, delta-plane, parapente et VTT. Du point de vue des institutions éducatives, les enfants doivent quitter la commune pour aller au collège mais deux écoles, une publique, l'autre privée, leur dispensent un enseignement primaire.

Pierre et Elisabeth Chenu, à la tête d'une entreprise artisanale d'électricité, plomberie et chauffage, ont toujours vécu à Abbaretz. Leurs propres parents y sont nés et leurs enfants y

résident encore aujourd'hui. Fils d'ouvrier travaillant à la mine devenu ouvrier spécialisé d'une usine de la commune voisine, Monsieur Chenu a quatre frères et une sœur. Après avoir exercé le métier de couturière en usine de confection, sa sœur s'est mariée pour travailler ensuite « en ferme » avec son époux. L'ensemble de ses frères se sont formés à différents métiers de l'artisanat : on compte un charcutier, un carreleur, un maçon et un plâtrier. Les deux derniers se sont d'ailleurs mis à leur compte dans la commune et, si le plâtrier est aujourd'hui décédé, son fils lui a succédé¹.

En 1965, et pour une durée de trois ans, Pierre Chenu entre en apprentissage en alternance entre un centre de formation et un patron, installé dans la commune d'Abbaretz. Après l'obtention de son certificat d'aptitude professionnelle (CAP), il reste ouvrier dans la même entreprise jusqu'en 1975, époque à laquelle il décide de se mettre à son compte. Malgré une bonne entente avec son patron, Monsieur Chenu juge qu'il « se relâche » un peu : signe, selon lui, de sa perte de professionnalisme, des artisans extérieurs à la commune viennent à Abbaretz faire des chantiers qui devraient être « normalement » honorés par l'artisan local. En 1976, Pierre Chenu, alors âgé de 24 ans, choisit donc de s'installer lui-même à Abbaretz, comme électricien, en compagnie de son épouse, qui quitte ainsi son emploi d'ouvrière dans la beurrerie d'une commune voisine. Disposant d'un simple local professionnel, le couple ouvre rapidement un magasin de vente d'électroménager. C'est donc Madame Chenu qui tient la boutique, gère le secrétariat, rédige les devis « au propre » et s'occupe de la facturation. Le domaine social, et notamment les bulletins de paie des salariés, est confié à un comptable, recommandé par un cousin, lui-même installé à son compte comme maçon. Tout ce qui relève de l'aspect technique de l'activité est le domaine réservé de Monsieur Chenu : interventions chez les

¹ Je précise que j'ai interviewé non seulement Pierre Chenu et sa femme (Elisabeth) qui nous a rejoints au cours de l'entretien, mais aussi son frère maçon (Jacques) et son épouse (Marie), ainsi que leur neveu (Frédéric Chenu) plâtrier nouvellement installé à Abbaretz.

clients, suivi de chantiers, rédaction de devis « au brouillon » (« l'informatique, ça n'est pas mon truc ! »), ainsi que l'accueil des représentants de commerce qui engage des discussions de métier et maintient le réseau professionnel. Ses clients, des particuliers installés localement et notamment dans la commune (« quand je me suis installé, je connaissais 95% des habitants d'Abbaretz ! »), l'estiment et reconnaissent son travail, notamment pour l'avoir vu intervenir en tant que salarié dans l'entreprise de son ex-patron. Ils lui font confiance et lui demandent rapidement d'intervenir pour des problèmes de plomberie et de chauffage. L'artisan embauche donc un ouvrier qualifié en plomberie et fera former plusieurs apprentis au sein de son entreprise en électricité ainsi qu'en plomberie et chauffage, dont le fils d'un « collègue », artisan électricien souhaitant former sa progéniture « à l'extérieur ». Certains salariés partiront pour s'installer à leur compte, d'autres seront « piqués par des grosses boîtes de Nantes », contre qui il est impossible de rivaliser (« ils proposaient des voitures de fonction ! »), l'un décidera de suivre sa copine, ayant trouvé un emploi « à l'extérieur », et un dernier de repartir dans « son pays » d'origine (à une soixantaine de kilomètres d'Abbaretz !). Au moment de notre rencontre, le couple emploie donc deux salariés qualifiés en électricité et plomberie-chauffage au service d'une clientèle locale, constituée par « le bouche-à-oreille ». Cependant, malgré l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune, Monsieur et Madame Chenu sont obligés d'élargir leur périmètre d'intervention à un rayon de 25 km puisque les nouvelles maisons sont essentiellement construites par des « pavillon-neurs », avec qui les artisans ne souhaitent pas travailler : ils « tirent les prix » et leurs délais de paiement sont très longs, m'expliquent-ils. D'ailleurs, cette nouvelle population, souvent d'origine urbaine, ne participe pas vraiment à la vie de la commune : « on les voit juste qui emmènent les enfants à l'école et puis c'est tout ! », me confie Madame Chenu. Lorsqu'ils font tout de même appel à eux, ils demandent des devis à différentes entreprises et les comparent ; les artisans ont le sentiment que ces « extérieurs à la commune » sont moins compréhensifs et plus méfiants que les autres

habitants : « des fois, les gens confondent la ville et la campagne », à cause d'émissions télévisées qui montrent des arnaques réalisées par des professionnels peu scrupuleux à Paris, poursuit Madame Chenu. Aussi, le plus gros de leur clientèle habite la commune ou ses proches environs et quand il s'agit d'aller travailler au-delà, notamment pour les rares chantiers situés dans la métropole nantaise, c'est que la demande provient de personnes qui appartiennent au réseau de connaissance des artisans, à qui ils n'osent pas opposer de refus.

Approchant de l'âge de la retraite et sensibilisés par une réunion d'information organisée par la Chambre de métiers à l'intention des futurs cédants d'entreprises artisanales, Pierre et Elisabeth Chenu décident de se faire accompagner pour la mise en vente de leur entreprise ; une évaluation est établie et des repreneurs potentiels sont aiguillés par la Chambre de métiers vers le couple d'artisans. Sont essentiellement dirigés des candidats que Madame Chenu qualifie de « financiers » : il s'agit d'individus sans savoir-faire professionnel, intéressés par la seule gestion de l'entreprise sans participer à son activité productive. Ils « défilent » chez les artisans, leur demandent de « poser cartes sur table », les incitent à augmenter l'activité et poursuivre les investissements avant que la transaction n'ait lieu : « à une époque, c'était toutes les semaines qu'ils en envoyaient, voire deux par semaine ! », se plaint Elisabeth Chenu. A l'inverse, ces candidats souhaitent rester discrets sur leur identité ; certains semblent être cadres de grosses entreprises, fournisseurs de matériaux à des artisans et désirant que leur conversion professionnelle en projet ne soit pas révélée : ils dévoilent ainsi à peine leurs noms, restent muets sur leur profession et surtout n'indiquent nullement « d'où ils viennent ». Ils semblent que certains soient originaires de la région parisienne, attirés par le potentiel que promet pour tout l'Ouest la future création d'un aéroport international au nord de la Loire, sur l'axe Nantes-Rennes. L'un des candidats qui semble particulièrement intéressé par le rachat de l'entreprise (« il est venu longtemps celui-là ! Et des demi-journées entières ! »), éveille la méfiance du couple : il ne se déplace jamais avec le même véhicule (« immatriculé tantôt en

44, tantôt en 35 »). La relation est inégale et les rencontres ne se décident qu'à l'initiative du repreneur potentiel, qui demande au couple de faire des efforts supplémentaires en matière de développement de l'entreprise de manière à supporter le coût d'un improductif. Aucun terrain d'entente ne sera trouvé entre les deux parties et la transaction n'aura finalement pas lieu avec celui que Madame Chenu finit par nommer « le 35-44 », les deux numéros de département dont il semble être issu. C'est au contraire un jeune homme de métier inscrit dans le réseau local et familial qui est pressenti pour reprendre les rennes de l'entreprise : introduit par un ami de la famille, leur successeur, Mickaël, 27 ans, plombier qualifié, habite à proximité de la commune. Le couple me relate les faits : lors d'un déjeuner chez les artisans, Xavier, un ami qui réalisait des travaux chez un des fils Chenu (« comme on le connaissait bien, il mangeait avec nous le midi, on n'allait pas le faire rentrer chez lui ») leur confie connaître quelqu'un peut-être intéressé par la reprise de leur entreprise. Le samedi suivant, Xavier accompagne Mickaël chez les Chenu pour discuter de l'affaire. Huit jours plus tard, l'accord est conclu. Quittant son ancien patron pour se faire embaucher comme ouvrier par Monsieur et Madame Chenu, Mickaël devrait racheter leur entreprise quand ils partiront en retraite (« mais, il n'y a rien de signé, hein, c'est un engagement oral ! », précise l'artisan). Si ce repreneur n'est pas originaire d'Abbaretz, il vient d'une petite commune située non loin de là, ce qui rassure Monsieur Chenu : « c'est à 12km, ça reste la région ! ». Là-bas, sa femme y exerce une activité de coiffeuse, métier artisanal conférant une certaine visibilité locale.

Le choix du repreneur est crucial pour Monsieur Chenu au regard de sa clientèle (« ça fait 40 ans que je vais chez eux ! »), et d'expliquer sur le registre du dévouement, l'importance de la disponibilité, de ne pas regarder l'heure ou le jour de la semaine pour aller dépanner « dans les fermes, les personnes âgées l'hiver ou le boulanger la nuit ». On ne sera ainsi pas surpris d'apprendre que Monsieur Chenu a été, durant vingt années, pompier volontaire de la commune pour « donner de son temps et rendre service aux

gens »¹. Il s'agit aussi, même si Monsieur Chenu ne l'avoue pas directement, de se voir reconnu et gratifié par les habitants d'Abbaretz qui formaient les principales victimes secourues. Vu la proximité entre la caserne et son domicile, il se targue d'avoir toujours été le premier arrivé, après qu'ait retenti la sirène (« ceux qui étaient là avant, c'est qu'ils étaient déjà sur place ! »). S'il n'appartient plus au corps des sapeurs-pompiers, il affirme cependant « participer toujours aux bons trucs », repas et voyages, qui soudent ce collectif.

Mais c'est la famille Chenu dans son ensemble, et au-delà du simple fait d'être natif d'Abbaretz, qui témoigne d'un fort ancrage local, en participant activement à la vie de la commune : l'un des frères Chenu était notamment conseiller municipal et « s'occupait de la Croix Rouge », quand un autre participe toujours à la commission développement économique de la communauté de communes. Le jeune neveu, plâtrier, qui a succédé à son père, poursuit également cet investissement : s'il refuse, parce qu'il a un enfant en bas âge, de rejoindre, pour le moment, l'équipe du conseil municipal qui l'a sollicité, il s'investit tout de même dans des associations sportives locales, comme le volley-ball qu'il pratique avec des amis. Et, même s'il déclare ne « pas être très foot », il donne chaque année une somme d'argent au club, officiellement comme sponsor, pour que le nom de son entreprise apparaisse sur le panneau sportif ; bien qu'il refuse des chantiers et se dise assailli de demandes impossibles à satisfaire, sa notoriété n'étant plus à faire, il reconnaît que « c'est plus pour les aider qu'autre chose ! ».

La famille est par ailleurs aussi active dans les réseaux professionnels : membre du bureau de la CAPEB (confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, la principale organisation professionnelle du secteur) au niveau départemental et correcteur des CAP pour l'un des frères ; élu à l'AVA (assurance vieillesse des artisans) et à la

¹ Précisément, on notera que Jean-Noël Retière a, entre autres, mis en évidence l'enjeu du capital d'autochtonie pour saisir l'engagement singulier de pompiers volontaires enracinés : cf. Retière Jean-Noël, « Etre sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », *Genèses*, n°16, 1994, pp. 94-113.

CAPEB pour le second. Quant au neveu, il a aussi des responsabilités dans cette organisation professionnelle, bien qu'il manque aujourd'hui de temps pour honorer toutes les réunions.

Au regard de ce préalable méthodologique et théorique et des matériaux empiriques servant cette étude de cas, il convient à présent d'analyser comment se manifeste le rôle du capital d'autochtonie et quel sens lui donner.

La résistance du capital d'autochtonie

Le capital d'autochtonie n'est pas obsolète

Le poids de l'appartenance à la communauté locale

Pierre et Elisabeth Chenu semblent disposer des attributs leur conférant un capital d'autochtonie tel que nous l'avons précédemment décrit (être natif de la commune et y détenir « des compétences statutaires particulières »). La possession d'un tel capital a certainement facilité la mise à leur compte en son temps. La visibilité locale de leur nom a en effet favorisé le démarrage de leur activité, accélérant le processus de confiance nécessaire à tout échange marchand. Les clients/habitants savaient que l'artisan était « le fils untel », ou mieux, cherchaient à aider « le fils untel » débutant son activité dans la commune ; il y a derrière cette attitude non seulement la volonté de « faire travailler » quelqu'un appartenant au réseau d'interconnaissance, mais aussi de contribuer au dynamisme économique local en favorisant une entreprise implantée dans la commune.

L'actuel choix du successeur est encore fortement déterminé par cette ressource spatiale qu'est le capital d'autochtonie. C'est en effet du fait de leur appartenance à la communauté des habitants de la commune et à « l'engagement moral » qui les lie à eux que les Chenu ne peuvent se résigner à céder leur entreprise à un « extérieur » dénué de ce sentiment de responsabilité et d'obligation à l'égard du collectif résidentiel qui compose leur clientèle. Plus que de simples destinataires des produits et services ciblés par l'activité économique de l'entreprise, leurs clients incarnent la communauté locale à

laquelle ils appartiennent et envers qui ils estiment avoir un devoir de solidarité. Celle-ci exerce, en retour, un contrôle sur chacun des membres qui la compose, accentuant le sentiment du devoir à son égard. Autrement dit, un sentiment d'appartenance à la communauté locale unit les habitants qui se sentent « obligés » à l'égard du groupe de résidence.

Le couple possède le pouvoir d'accepter ou de refuser l'offre d'un repreneur potentiel, ce qui le met en position d'agent décideur. Aussi la détention d'un capital d'autochtonie, ou plutôt, dans ce cas et dans un premier temps, la non détention de ce capital par le candidat repreneur, influe directement sur les négociations relatives à la transmission de l'entreprise artisanale. Ici, l'acheteur potentiel néglige tout à fait, sans même s'en apercevoir, l'appartenance locale et les « obligations » au regard du collectif qu'elle implique. Il rend visite au couple d'artisans durant leurs heures de travail, monopolisant leur temps et s'intéressant avant tout aux documents papiers, réduisant ainsi l'activité à son strict fonctionnement chiffré ; il leur demande de consentir des efforts sur le mode du management par le seul vocabulaire de l'entreprise (« investir », « développer », et pour cela « élargir la zone de chalandise »...) rythmé par des encouragements intéressés (« je compte beaucoup sur vous ! ») mais sans se soucier de l'inscription locale de l'activité et de l'attachement au territoire des cédants, en un mot, sans saisir le sens de la pratique des artisans. C'est ce que les membres de la Chambre de métiers qui observent ces phénomènes, ignorant eux-mêmes la notion et le rôle du capital d'autochtonie pour comprendre ces phénomènes, qualifient d'importance du « feeling » dans la transmission d'entreprises artisanales. Terme aux actions quasi magiques, le « feeling » expliquerait à lui seul et on ne sait par quel mécanisme, que « parfois ça passe et parfois ça ne passe pas entre un cédant et un candidat à la reprise ! »¹. Je précise d'ailleurs

¹ Alice Barthez fait le même constat s'agissant du diagnostic proposé par les techniciens du monde agricole pour expliquer les ruptures en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) : « La notion de mésentente utilisée par les techniciens désigne tout ce qu'ils ne comprennent pas à partir de leur approche

qu'en ces territoires ruraux, les artisans qui prennent leur retraite continuent de vivre sur place. Monsieur et Madame Chenu se sont ainsi fait construire, dans la commune, une maison pour le jour où ils devront quitter leur domicile attenant au magasin. Même lorsqu'ils auront achevé leur vie professionnelle, ils appartiendront en effet toujours à la communauté des habitants qui constituait leur clientèle. Dans ces espaces où se chevauchent et se confondent vie professionnelle, familiale et sociale, la vente de l'entreprise est l'élément qui permet de se vanter d'avoir « réussi » et, même après le départ à la retraite, de bénéficier toujours de cette notoriété locale en n'ayant pas mis la population communale « dans la gueule du loup ». La communauté locale conserve ainsi un regard sur ses ressortissants et continue d'exercer un contrôle social sur tous.

L'adhésion de la clientèle est enfin indispensable au maintien de la bonne santé de l'entreprise. C'est en effet bien au regard de la reconnaissance accordée à l'artisan, membre du collectif communal, et qu'il est dans la plupart des cas possible d'identifier précisément dans une lignée, que les clients font appel à eux initialement et leur restent fidèles. Certains observateurs du monde artisanal ont d'ailleurs bien compris le rôle crucial de la transmission de la confiance en même temps que de la clientèle pour pérenniser l'activité de l'entreprise. Et nombre de repreneurs continuent de faire figurer le nom de leurs prédécesseurs sur la devanture de l'entreprise rachetée car c'est un gage de reconnaissance pour les clients.

Maintien d'une économie locale aux mains de résidents locaux.

On ne peut ainsi se résigner à conclure à la désuétude du capital d'autochtonie et s'accorder avec Jean-Noël Retière lorsqu'il indique que « les autres catégories sociales

[non populaires] peuvent s'appuyer sur quelques signes de réussite sociale et/ou de compétence culturelle pour s'en dispenser »¹. Au regard de mon terrain d'enquête, et sans négliger l'importance que revêt par ailleurs la détention de capitaux économique et culturel dans la transmission d'entreprises artisanales, notamment en ville, on peut affirmer que l'absence de possession d'un capital d'autochtonie est parfois un frein à la reprise d'une entreprise artisanale en zone rurale. Autrement dit, dans la lutte pour l'appropriation de l'espace économique local, on ne peut pas toujours se dispenser d'être originaire du coin et d'y être visible.

Nicolas Renahy conclut aussi sa vaste enquête à Foulange² sur l'obsolescence du capital d'autochtonie. Mais il explique son maintien antérieur par la « superposition des scènes professionnelle et résidentielle », sédentarisant la main-d'œuvre et prolongeant ainsi ce qu'il qualifie d'un « certain genre de vie rurale ». Au temps où l'industrie paternaliste régnait³, les collègues dans les ateliers étaient tout à la fois les membres des réseaux de parenté et de sociabilités locales. En somme, c'est le salariat industriel qui structurait la démographie villageoise. S'appuyant sur l'exemple des ouvrières qui « trouvaient » leur mari à l'usine pour la quitter et se consacrer à leur famille ainsi fondée, l'auteur explique que « la boucle de la reproduction sociale était ainsi liée à un territoire et à une industrie données ». C'est la fermeture de l'usine entraînant chômage massif et crise démographique qui dénouera brutalement ces liens.

Or, et pour comparer avec la situation décrite à Abbaretz, on peut dire que l'économie du territoire ne se fonde pas sur une unique

¹ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *art. cit.*, p. 133.

² Renahy Nicolas, *Les gars du coin ...*, *op. cit.*

³ Sans être naïf sur les rapports de dépendance qui pouvaient exister dans ce temps du paternalisme et céder, par là-même, à la mythologie d'un âge d'or, Nicolas Renahy observe la singularité des rapports et « l'économie de ressources pratiques et symboliques », autrement appelé capital d'autochtonie, qu'entraînaient le recrutement local et la sédentarisation de la main d'œuvre.

économique ou juridique des comportements, ce qu'ils appellent souvent les « aspects psy » (Barthez Alice, « GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel », in Weber Florence, Gojard Séverine, Gramain Agnès (dir.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte (coll. Textes à l'appui / série Enquêtes de terrain), 2003, pp. 211-236).

industrie locale qui se serait essouffée¹. Il s'agit ici d'un territoire agricole encore fortement maillé par un tissu artisanal dense : au recensement de 1999, sur les 289 actifs occupés dans la commune, 117 ont été classés dans l'activité économique agriculture (dont seulement 11 avec un statut de salarié), et 59 individus peuvent être clairement identifiés comme relevant de l'artisanat (qu'ils soient artisans, ouvriers, qualifiés ou non, de l'artisanat). En fait, l'économie locale reste aux mains de travailleurs d'origine locale et résidents localement. Et c'est bien ce qui diverge de Foulange qui subit une « délocalisation résidentielle des actifs » : la main-d'œuvre industrielle qui travaille dans la commune s'est rajeunie tandis que la population résidentielle a sérieusement vieilli. Or, si la part des retraités d'Abbaretz reste relativement importante et même si une partie de la jeunesse locale a quitté la commune, on ne constate pas de bouleversement démographique. La relative proximité du grand pôle d'attractivité que représente la métropole nantaise, ou plutôt, son accès facilité par la « quatre voies », a permis de ne pas provoquer un exode massif des jeunes qui coupent rarement tout lien avec leur territoire d'origine. Ainsi, alors que le premier fils Chenu travaille et vit à Abbaretz, le second exerce son activité professionnelle à l'extérieur mais réside toujours dans sa commune d'origine. Le coût des loyers et la difficulté pour trouver un logement en ville encourageant même parfois le maintien sur la commune des jeunes étudiants dont les parents préfèrent supporter la dépense d'un véhicule plutôt que d'alourdir leur budget par le paiement régulier d'un loyer à Nantes ou à Rennes.

La population résidentielle d'Abbaretz témoigne même d'une certaine vitalité puisque le nombre d'habitants est en augmentation : établie à 1511 habitants au recensement de 1999, la population de la commune rassemblait

1747 individus en 2006. Et, si Abbaretz a perdu environ un quart de sa population depuis la fin des années 1960, essentiellement à cause d'un solde migratoire négatif, elle a vu cette diminution du nombre de ses habitants ralentir à partir des années 1980 pour se stabiliser dans les années 1990, et finalement, la population de la commune a progressé ces dernières années. On constate un phénomène de rurbanisation, qui, s'il est moins intense que dans les communes qui bordent la « quatre voies » Nantes-Rennes, reste visible : en arrivant aux abords d'Abbaretz, on peut en effet clairement observer des lotissements en construction.

C'est une population plutôt jeune et issue des classes sociales moyennes et supérieures qui s'est installée récemment sur la commune. La tranche d'âge des 25-39 ans apparaît la mieux représentée parmi les derniers arrivés à Abbaretz, et plus particulièrement les 15-24 ans, dont plus de 50% n'habitaient pas encore dans la commune où ils seront recensés neuf ans plus tard. A titre de comparaison, notons que c'est 80% des 40-59 ans qui résidaient déjà dans la commune en 1990 et près de 100% des plus de 75 ans. Si l'on se penche sur la répartition par catégories socioprofessionnelles à présent, on s'aperçoit que ce sont les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures qui forment les rangs des plus récents arrivants, avec, respectivement, et toujours selon les chiffres du recensement de 1999, 45 et 40% d'entre eux qui n'habitaient pas la commune en 1990. Et, parmi les professions intermédiaires, catégorie socioprofessionnelle qui réunit le plus de nouveaux arrivés sur la commune, ce sont celles qui relèvent de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés qui sont les plus nombreuses : plus de la moitié de ceux que l'on peut qualifier de membres des classes moyennes cultivées n'habitait donc pas encore Abbaretz neuf ans avant le dernier recensement². Si on ne dispose pas de données plus récentes, on peut tout de même affirmer,

¹ Précisons d'ailleurs que Lanester, la commune étudiée par Jean-Noël Retière, avait aussi la caractéristique de reposer sur une économie quasi monopolistique ; il nous précise qu'elle « ressemblait alors à toutes ces localités vivant en symbiose avec une activité hégémonique. Songeons aux corons, aux ports de pêche, aux villes-usine où ce qui affecte le groupe résidentiel se répercute forcément sur l'univers productif et vice versa » (Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières...*, *op. cit.*, p. 46).

² Les contremaîtres représentent, proportionnellement aussi, une des catégories socioprofessionnelles rassemblant les plus récents installés sur la commune, mais, les effectifs réels (4 sur 7) nous invitent à la prudence, nous interdisant l'analyse d'une quelconque évolution du groupe.

au regard de l'augmentation globale de la population depuis 1999 et compte tenu des informations qualitatives qui m'ont été fournies par une secrétaire de mairie, que ces arrivées sur la commune se sont accélérées.

En résumé, la structure de Foulange que nous décrit Nicolas Renahy diffère de celle d'Abbaretz : dans la première, on assiste à un essoufflement de la population résidentielle, vieillissante et dont l'effectif ne cesse de diminuer (950 habitants en 1975 pour à peine plus de 600 en 1990 et en 1999), alors que des salariés extérieurs à la commune viennent y trouver du travail sans s'y loger. A l'inverse, l'économie d'Abbaretz reste aux mains de ses résidents, essentiellement travailleurs agricoles et de l'artisanat. Là, une population plutôt jeune et appartenant aux classes moyennes cultivées et aux classes supérieures s'installe dans la commune, tout en travaillant à l'extérieur.

L'autochtonie comme instrument de résistance pour le maintien d'un style de vie rural et populaire

Superposition de la défense du territoire et du métier

C'est vraisemblablement l'installation de ces nouveaux résidents qui nous permet de constater la vitalité du capital d'autochtonie. L'arrivée de cette population « extérieure », jeune, appartenant aux classes moyennes et supérieures, et souvent d'origine urbaine, met « en danger » un certain mode de vie rural. Cela provoque, du même coup, une réaction de défense par la réaffirmation d'une autochtonie resserrant les liens du collectif local.

L'arrivée de familles d'origine urbaine, s'éloignant de la ville, souvent pour des raisons de commodité, l'un des membres du couple travaillant dans une des métropoles régionales, le second dans une autre, n'est pas sans poser de problèmes. Comme me l'a confié une chargée de mission de la communauté de communes à laquelle Abbaretz appartient, des conflits naissent entre les deux catégories de résidents : la nouvelle population a de fortes exigences en matière d'équipements (construction de crèches ou installation de réverbères à

proximité de leurs domiciles par exemple) que les communes accueillantes, faute de moyens, ne peuvent pas toujours honorer. Ces nouveaux arrivants apparaissent d'ailleurs suspects aux yeux de la population locale car ils souhaitent que soient mis à leur disposition certains services et équipements mais sans pour autant participer activement à la vie de la commune, c'est-à-dire exigent de recevoir sans devoir de contrepartie vis-à-vis de la communauté ; on se souvient de Madame Chenu, insistant sur le fait que ces « extérieurs » ne sont visibles que lorsqu'ils emmènent leurs enfants à l'école.

Par ailleurs, les deux styles de vie ne font pas toujours bon ménage : les « urbains », poursuit la chargée de mission de la communauté de communes, arrivent souvent avec une vision idyllique de la campagne, synonyme de proximité avec la nature, de calme et de tranquillité qui s'inscrit dans une sorte de retour à un état antérieur mystifié où l'homme serait en harmonie avec la nature. Cette représentation trouve ses sources dans une certaine vision écologique citadine, qui ignore les réalités du mode de vie rurale ou lui dénie une quelconque légitimité¹ : à la campagne, les tracteurs, qui roulent au pas, encombrant les routes ; les agriculteurs embauchent tôt et terminent tard, souvent au volant de machines bruyantes, utilisant des engrais qui ne respectent pas toujours l'environnement ! Une commune limitrophe à Abbaretz a d'ailleurs mis en place une « charte de bon voisinage » pour tenter de désamorcer ces conflits.

Ici, s'entremêlent en fait conflit de territoire et conflit professionnel ; sous la pression du mouvement de transformations, tant de la démographie locale que de celle, plus globale, de l'environnement économique et

¹ La chasse est, à cet égard, un objet tout à fait emblématique pour illustrer les conflits sociaux que révèle cette lutte pour l'appropriation réelle et symbolique de l'espace rural ; Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon énumèrent ainsi les thèmes popularisés par la critique écologique sur la chasse : « dénonciation de la cruauté des chasseurs qui s'exerce dans le meurtre », « nuisance de l'activité (bruit, limites diverses imposées à la libre promenade) » et « caractère nocif du point de vue de la conservation des espèces ou du point de vue de la régulation de l'équilibre entre les espèces » (Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, « L'organisation sociale de la chasse en France... », *art. cit.*, p. 66).

social (et notamment pour le groupe des artisans), l'attachement à l'autochtonie, plus qu'une réaction à un « envahisseur géographiquement extérieur », peut être perçu comme une résistance pour le maintien de valeurs morales : le devoir de responsabilité à l'égard de la communauté, la quête de reconnaissance par le travail érigé en valeur, le rejet de l'individualisme et l'attachement au collectif. La réaction face aux « extérieurs » peut en effet être analysée comme l'usage d'un capital social populaire encore actif, également partagé par des petits indépendants, face à la montée en force de classes sociales moyennes et supérieures citadines qui « menacent » l'espace local comme l'espace professionnel.

Si l'on veut bien s'écarter de cette anthropologie culturelle que critiquaient Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon, pour percer le sens des pratiques, on voit bien que le frein aux extérieurs que mettent certains habitants, forts d'un capital d'autochtonie, ne peut raisonnablement se réduire à un « sectarisme » qui, comme le rappelle Jean-Noël Retière, est synonyme d'étroitesse d'esprit et insidieusement rattaché au populaire dans le discours contre le localisme¹. Au-delà du conflit de territoire, c'est dans la défense d'un mode de vie rural et populaire, inscrit dans l'attachement à la valeur du travail et aux collectifs local et professionnel qu'il faut interpréter la réaffirmation de l'autochtonie dans ce contexte de rurbanisation.

Elargissement du territoire de référence de l'autochtonie : de la commune au local

Cependant, l'autochtonie se transforme : j'avance en effet l'hypothèse d'un élargissement de son territoire de référence. Autrement dit, si ce capital social populaire est toujours actif aujourd'hui, il est désormais reconnu à des « alter ego » d'origine un peu plus large que la simple commune de résidence, pour s'étendre à la localité environnante.

Pour de nombreux chercheurs, et notamment Paul Chatelain et Xavier Browaey, la commune, c'est-à-dire la plus petite entité du

maillage territorial français, fait sens pour observer l'échelle locale car elle est le lieu d'une identité spatiale, le cadre de la vie quotidienne et le premier niveau où s'exerce le pouvoir d'un conseil élu². Si on ne peut pas objecter ce fait, on peut tout de même convenir que l'espace de référence pour le cadre de vie et l'exercice du pouvoir politique local semblent s'étendre davantage, dépassant les frontières communales. L'étude de cas nous a d'abord révélé l'agrandissement du champ d'action des artisans : si leur clientèle était essentiellement constituée des habitants de la commune il y a trente ans, ils rayonnent aujourd'hui sur un territoire de 25 km, notamment à cause de l'arrivée de cette population d'origine urbaine qui ne fait pas systématiquement appel à leurs services. Leur réseau de sociabilité s'étend ainsi aux communes environnantes, conférant un capital d'autochtonie à des individus ou des groupes toujours visibles localement mais non plus issus uniquement de la commune. N'oublions pas Monsieur Chenu, qui, faute d'avoir trouvé un repreneur à son entreprise parmi la population communale, convenait à propos de son successeur venu d'une commune voisine : « c'est à 12 km, ça reste la région ! ».

La mise en place des communautés de communes a aussi permis d'élargir le pouvoir politique à un espace un peu plus étendu. Sans laisser croire que les échanges sont absolument dénués de conflits entre les communes au sein de ces instances, il est incontestable que la mise en place de commissions à l'échelle de l'intercommunalité élargit l'espace de dialogue et de référence des habitants de ces communes rurales, notamment en ce qui concerne leurs élus. On est désormais reconnu comme étant du coin si on est de la commune ou des communes environnantes, en bref, de la campagne alentour, « du coin ». L'important est de conserver un lien avec un membre du réseau de parenté et de sociabilité de base.

Au fond, l'autochtonie, qui a vu ses frontières s'élargir, n'a pas perdu le sens que lui conféraient Michel Bozon et Jean-Claude

¹ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *art. cit.*

² Chatelain Paul, Browaey Xavier, *La France des 36000 communes. Méthodes et documents pour une étude locale du territoire*, Paris, Masson (coll. Géographie), 1991.

Chamboredon, à savoir l'instrument d'une résistance face à une forme de « déracinement », caractérisé ici par la menace au style de vie rural et populaire véhiculée par cette population entrante. Il s'agit de la manifestation de l'attachement à un certain vivre ensemble associé au terroir local. Si Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon insistaient sur le phénomène de dépayssannisation pour expliquer la réaction de ceux qui exacerbent leur autochtonie, on peut dire que la résistance est ici un moyen de défense face au phénomène de rurbanisation. Quoi qu'il en soit, il s'agit dans les deux cas d'une réaction de défense d'agents d'origine rurale, dont le mode de vie et les repères sociaux sont menacés. C'est la volonté pour cette population, et pour reprendre l'expression de Patrick Champagne qu'il employait à propos d'agriculteurs au moment où leur nombre chutait dans la société française, de « sauvegarder sa morale et son moral »¹.

Conclusion : l'entreprise artisanale : du dévouement au « *business* » ?

L'utilisation du capital d'autochtonie comme un instrument de défense à la fois territorial et professionnel n'est pas sans rappeler le combat que livrent les hommes de métier face à l'entrée au sein de l'artisanat, de gestionnaires sans qualification professionnelle. On remarquera, à cet égard, la double inscription de la famille élargie dont j'ai dressé le portrait : engagés dans la vie locale, ses membres s'impliquent tout autant dans les réseaux professionnels, qu'il s'agisse de participer à l'évaluation et au renouvellement de la main d'œuvre qualifiée ou de défendre les intérêts de métier de tous ceux qui ne sont jamais pensés comme des concurrents, mais avant tout comme des « collègues ».

Dans le contexte actuel de crise de l'emploi, devenir indépendant en reprenant une entreprise séduit un nouveau public de cadres de l'industrie et des services notamment. Ceux-ci désirent s'investir dans une entreprise « à visage humain », souvent suite à une expérience puis une rupture avec la grande

entreprise qui les employait jusque-là. Ces bifurcations professionnelles témoignent systématiquement d'un certain désenchantement de la part du reconverti à l'égard de l'univers dans lequel il exerçait auparavant. La critique du fonctionnement de la grande entreprise qui ne prend pas suffisamment en considération le travail individuel et la « créativité » de ses membres est fréquente dans leur bouche. Certains de ces nouveaux entrants sont, par ailleurs, conscients de la cote actuelle, auprès de la clientèle, des produits fabriqués en petites séries et des services offerts dans un échange direct et sans intermédiaire, en un mot, du potentiel économique de ce que Jean-Pierre Warnier nomme « le marché de l'authentique »² : il s'agit de tout ce qui nous rappelle un ailleurs, qu'il soit géographique ou temporel, qui, bien qu'il soit mystifié, nous éloigne des objets de consommation produits en série et des relations commerciales impersonnelles. Le consommateur *lambda* veut acheter de « vrais » produits, croquer dans du pain Poilane « traditionnel », et l'artisanat dans son ensemble bénéficie d'un regain d'affection des consommateurs. C'est attirés par ces représentations que des candidats à la reprise d'entreprises artisanales, sans qualification de métier mais disposant d'un capital financier, et par ailleurs compétents en gestion et en management, tentent d'investir l'artisanat. Et c'est aussi précisément contre cette « menace » que réagissent les hommes de métier qui ont toujours puisé leur revenu du fruit de leur travail productif³. Autant qu'ils désirent transmettre leur entreprise à un « gars du coin », ces artisans sur le départ souhaitent favoriser la cession à un travailleur qualifié qui soit passé par toutes les étapes qui forgent l'homme de métier, qui traverse « traditionnellement » les niveaux successifs que sont le statut d'apprenti,

² Warnier Jean-Pierre (dir.), *Le paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*, Paris, L'Harmattan (coll. Dossier sciences humaines et sociales), 1994.

³ Il est intéressant de noter, à cet égard, l'outrage symbolique que peut représenter, aux yeux de ceux qui s'inquiètent « de vivre désormais dans une société de loisirs », la transformation de la mine, symbole, s'il en est, de l'espace de travail manuel, en zone de loisirs où sont pratiqués des sports, tels que le ski-nautique ou le parapente, encore peu démocratisés.

¹ Cf. Champagne Patrick, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Seuil (coll. Points essais), 2002.

de salarié qualifié, puis d'indépendant et éventuellement employeur. Or transmettre son entreprise, qui, bien plus qu'un patrimoine économique, est riche d'investissements symboliques aux yeux des artisans, à un individu sans savoir-faire professionnel, réduirait l'engagement de toute une vie à un simple « *business* ». Signe d'une volonté farouche de défendre des valeurs qui comptent à ses yeux, Madame Chenu s'exclamait : « on n'a pas d'argent si on ne travaille pas ! C'est pour ça que les financiers, ils ne se rendent pas du tout compte de ce que c'est ! ». C'est donc contre cela que se battent les hommes de métier qui, par leur activité professionnelle notamment, ont donné à l'engagement envers la communauté locale et à la reconnaissance qu'elle confère en retour, le sens de leur pratique. Loin d'un strict raisonnement économiquement rationnel, on ne sera pas surpris d'apprendre que Pierre Chenu a décidé de vendre son entreprise à un prix moins élevé que ce qu'elle a été évaluée, consentant, en parlant du successeur qu'il a choisi : « Il faut bien l'aider ! ».

Ainsi, comme l'affirme Pierre Bourdieu, « la capacité de dominer l'espace, notamment en s'appropriant les biens rares qui s'y trouvent distribués, dépend du capital possédé. Le capital permet de tenir à distance les personnes et les choses indésirables en même temps que de s'approcher des personnes et des choses désirables (du fait entre autres choses de leur richesse en capital) »¹. Cependant, les agents les plus favorisés en capitaux économiques et culturels ne sont pas toujours ceux qui parviennent effectivement à s'approprier l'espace : même grâce à l'ouverture institutionnelle permise par la Chambre de métiers aux candidats à la reprise d'entreprise artisanale sans qualification de métier, la lutte pour l'appropriation de l'espace économique rural peut être compromise pour ces individus issus de catégories sociales moyennes et supérieures et disposant pourtant de ressources financières et de compétences en matière de gestion d'entreprise, à la faveur d'hommes de métier enracinés et visibles localement.

¹ Bourdieu Pierre, « Effets de lieux », in Bourdieu Pierre (dir.) *La misère du monde*, Paris, Seuil (coll. Libre examen), 1993, p. 164.

Fabrice Ripoll

Université Paris Est Créteil (UPEC), Lab'URBA

L'économie « solidaire » et « relocalisée » comme construction d'un *capital social de proximité*

Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)

En avril 2001 naissait la première Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Si le sigle est aujourd'hui bien connu, c'est que les AMAP ont bénéficié d'un développement rapide, d'abord en Provence-alpes-côte-d'azur puis à travers une bonne partie de la France¹ – sans doute en partie parce qu'elles se présentent comme une réponse à la disparition des paysans mais aussi à « *l'insécurité alimentaire* » puis « *environnementale* » qui ont marqué le champ politico-médiatique des quinze dernières années. Parfois fédérées dans des associations régionales (comme Alliance Provence, Alliance Ile-de-France...), les AMAP rassemblent en général quelques dizaines de ménages passant commande auprès de producteurs « *locaux* » pour la fourniture régulière (hebdomadaire, mensuelle...) d'un « *panier* » ou « *colis* » de produits de leur cru (légumes, viande, pain, œufs, produits laitiers...), souvent, mais pas toujours, en « *agriculture biologique* »². Surtout, les membres du collectif acceptent théoriquement de suivre des principes et règles de fonctionnement inscrits dans une « *charte des AMAP* » qui sont autant « *d'engagements* » réciproques, comme le fait de contractualiser sur des durées assez longues (plusieurs mois). Ce sont d'ailleurs ces exigences ainsi que la

nature collective de l'action qui distinguent le « *concept AMAP* » de la plupart des autres systèmes de « *vente directe* » ou de « *circuits courts* », plus ou moins « *alternatifs* », qui se sont multipliés ces dernières années et qui ont un air de famille plus ou moins prononcé avec lui : des « *groupements d'achats* » ayant des durées d'engagement plus courtes voire inexistantes, aux « *abonnements à des paniers* » ne donnant pas lieu à un collectif de consommateurs, en passant par les Jardins de Cocagne, associations d'insertion proposant des abonnements à des « *paniers bio* » produits par des « *jardiniers* » en contrat aidé. Bien entendu, il ne faut pas prendre le mot pour la chose : plusieurs enquêtes, dont celle que j'ai menée en Basse-Normandie³, montrent que les

¹ Un article récent annonce plus de 1200 AMAP en France à la mi-2009 (*Politis*, 26 nov. 2009), chiffre qui sous-estime sans doute la réalité du fait de collectifs informels et d'absence d'organisation nationale unique les intégrant.

² Les principaux termes indigènes sont notés entre guillemets et en italique pour souligner cette origine, à l'exception notable de « producteurs » et « consommateurs », expressions omniprésentes qui ont en outre le mérite de dénoter la fonction d'abord économique de la relation instaurée (si ce n'est sa nature plus complexe) et ce, sans avoir à choisir entre « paysan », « agriculteur » ou « exploitant agricole » qui sont autant d'armes dans les luttes symboliques.

³ Il s'agissait d'une étude pour la Mission Ethnologie du Ministère de la Culture menée en 2007-2008. Basée sur une enquête de terrain de type ethnographique (de moyenne durée) portant essentiellement sur le réseau d'interconnaissance des principaux acteurs de la dynamique bas-normande (avec quelques excursions ailleurs dans l'Ouest français), elle a combiné une trentaine d'entretiens avec des producteurs, des consommateurs et les animateurs associatifs ayant joué un rôle important (Réseau Bio, Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire : ARDES), et des observations directes de la plupart des moments qui marquent la vie des collectifs comme tels (distributions, assemblées générales et autres réunions de bilan et/ou d'organisation, visites d'exploitation, réunions inter-AMAP...), mais aussi de quelques réunions internes des organisations militantes qui leur sont liées (assemblées générales de l'ARDES et de la Confédération paysanne, réunion pour la constitution de Terres de Liens Normandie...) ainsi que diverses manifestations publiques qui comportaient des stands et/ou des débats sur les AMAP ou l'agriculture (Fête régionale de la bio, Fête de l'agriculture paysanne, Rencontres du développement durable...), débats dans lesquels j'ai d'ailleurs été invité à intervenir à plusieurs reprises. Voir : Ripoll Fabrice (avec la collab. de Michaël Bermond et Maxime Marie), *De la vente directe à la solidarité ? Les collectifs locaux de consommateurs et producteurs agricoles en Basse-Normandie*, rapport final pour la Mission Ethnologie –

motivations et surtout le degré d'implication des « *amapiens* » peuvent être très divers, que toutes les associations reprenant le sigle ne suivent pas toutes les règles à la lettre, et inversement que tous les collectifs qui ne reprennent pas ce sigle ne sont pas nécessairement très différents et moins « *engagés* » pour autant. Il n'en reste pas moins que, pour leurs promoteurs, les AMAP ont vocation à soutenir les paysans en inventant une forme d'économie à la fois « *solidaire* » et « *relocalisée* »¹, ce qu'elles tendent à faire effectivement.

Travailler sur ces systèmes d'échange, tout en menant une réflexion sur la dimension spatiale des différentes espèces de capitaux, a fait émerger l'hypothèse que c'était une forme de capital social – au sens de Pierre Bourdieu² – que les AMAP visaient et tendaient effectivement à construire, du capital social qu'on pourrait dire « de proximité » pour souligner que sa production s'opère dans un espace géographique relativement circonscrit. Ce qui suppose d'interroger la relation entre cette « proximité spatiale » et la « proximité

sociale » mais aussi de se demander si ce n'est pas une forme de « capital d'autochtonie » qui se construit à cette occasion³.

Pourtant, malgré le sentiment d'évidence que provoque cette rencontre entre le terrain étudié et ces différents concepts, reprendre l'approche bourdieusienne semble entrer en contradiction avec les usages dominants dans le champ de l'économie solidaire voire du monde associatif en général. C'est en tout cas ce qui ressort de deux textes ayant vocation à faire référence sur la question : l'introduction d'un ouvrage collectif sur *Le capital social* et la définition du concept proposée par le *Dictionnaire de l'autre économie* qui dresse un bilan lexical et théorique sur l'économie solidaire⁴. L'expression capital social y a bénéficié d'un succès fulgurant ces dernières années sur la base d'approches théoriques diverses, mais surtout pas de celle de Bourdieu qui y est malmenée voire semble fonctionner comme un repoussoir. C'est à l'inverse une lignée partant de Mark Granovetter et plus encore Robert Putnam⁵ qui est évoquée et valorisée, usant de l'expression dans un sens d'ailleurs assez flou, plus ou moins synonyme de lien social, fondé sur la réciprocité, la confiance, etc., autant de notions considérées comme incompatibles avec la sociologie de la domination de Bourdieu. Il faut dire que ce dernier est classé avec James Coleman (figure de la « théorie de l'acteur rationnel ») du côté des postures individualistes et utilitaristes, évidemment rejetées au profit d'une conception insistant sur les biens

Ministère de la Culture et de la Communication, CRÉCET / CRESO – UMR ESO, 2008. Sur les autres régions françaises, voir : Amemiya Hiroko (dir.), *L'agriculture participative. Dynamiques de la vente directe en Bretagne*, Rennes, PUR, 2007 ; Dubuisson-Quellier Sophie, Lamine Claire, « Faire le marché autrement. L'abonnement à un panier de fruits et légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs », *Sciences de la société*, n°62, 2004, pp. 144-167 ; Lamine Claire, « Settling the shared uncertainties : local partnerships between producers and consumers », *Sociologia Ruralis*, vol. 45, n°4, 2005, pp. 324-345 ; Lamine Claire (avec la collab. de Nathalie Perrot), *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Gap, Y. Michel, 2008 ; Mundler Patrick (dir.), *Fonctionnement et reproductibilité des AMAP en Rhône-Alpes*, ISARA-Lyon, rapport final, 2006 ; Mundler Patrick, « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité », *Ruralia*, n°20, 2007, <http://ruralia.revues.org/document1702.html> ; Rigo Julie, *Les consommateurs en Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) : des trajectoires différentes mais un collectif malgré tout*, mémoire de Master II, Université de la Méditerranée, 2006.

¹ Laville Jean-Louis (dir.), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Hachette Littérature, 2007.

² Bourdieu Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, jan. 1980, pp. 2-3.

³ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n°63, 3^e trim. 2003, pp. 121-143. Voir aussi : Renahy Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte (coll. Textes à l'appui), 2005 ; ainsi que son texte dans ce dossier.

⁴ Bévort Antoine, Lallement Michel, « Introduction. Le capital social : territoires et tribulation », in Bévort Antoine, Lallement Michel (dir.), *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S. (coll. Recherches), 2006, pp. 19-28 ; Bévort Antoine, Bucolo Elisabetta, « Capital social », in Laville Jean-Louis, Cattani Antonio David (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2005, pp. 79-85.

⁵ Son principal texte, comme celui de Bourdieu, est d'ailleurs reproduit dans l'ouvrage collectif : Putnam Robert, « *Bowling Alone* : le déclin du capital social aux Etats-Unis », in Bévort Antoine, Lallement Michel (dir.), *op. cit.*, pp. 35-50.

collectifs, le don, etc. On retrouve ici la critique déjà ancienne d'Alain Caillé, qu'il renouvelle d'ailleurs dans la préface de l'ouvrage collectif¹. Par ailleurs, une deuxième critique importante, apparaissant notamment dans le *Dictionnaire*, affirme que l'identité de statut social entre les individus concernés serait chez Bourdieu une condition de possibilité du capital social².

De ce point de vue, le fait qu'il n'y a pas d'identité de statut social entre ceux qui bénéficient de ce capital social (les producteurs) et ceux à travers qui il est constitué (les consommateurs), peut effectivement surprendre les familiers de l'approche bourdieusienne, habitués à le voir associé aux travaux sur telle ou telle classe ou groupe social, et plus encore sur les groupes dominants, au point peut-être de considérer qu'il doit être réservé à ce terrain. Vues de loin, ou de tel collectif rencontré dans son propre quartier de résidence, les AMAP peuvent en outre être facilement assimilées à ces nombreux dispositifs de vente de paniers, par Internet ou autres, qui se développent en parallèle ces dernières années sans toujours chercher à sortir de la logique du marché. N'en déplaise à certains de leurs promoteurs, aveuglés par leur militantisme, les agriculteurs ne trouveraient ici qu'un simple débouché commercial pour leurs produits, sur le dos de citadins « bobos » d'autant plus disposés à se laisser faire qu'ils trouveraient là le prix, finalement peu élevé, d'une distinction sociale par le retour à la « nature » et à « l'authentique » évidemment mystifié. Et l'on peut penser, à juste titre, que la construction d'un capital social et la logique marchande ou

consomériste (c'est-à-dire la loi de l'offre et de la demande, le donnant-donnant, etc.) s'accordent mal voire sont contradictoires. Cela dit, il est difficile de rejeter d'un revers de la main le fait que, comme son nom l'indique, cette démarche a explicitement vocation à mobiliser des groupes de consommateurs pour soutenir des producteurs, pas simplement pour acheter des produits alimentaires. Et loin d'en rester à de simples discours de justification, les entrepreneurs de cette nouvelle cause ont mis en place des dispositifs normatifs et pratiques pour y parvenir, et tendent à le faire, même si c'est inégal selon les collectifs.

Tout autant que la dimension spatiale du capital social, cette supposée incompatibilité doit donc aussi être discutée, à partir d'une recherche certes encore en cours, mais que ses premiers résultats mettent sérieusement en doute³.

Appeler les consommateurs à la rescousse : du boycott à la production de capital social au service des producteurs

Peut-on si facilement affirmer que le concept de capital social doit être dégagé de toute référence à la production d'un « bien individuel » pour des « finalités utilitaires », et cela parce que les actions concernées, collectives et altruistes, seraient parfaitement étrangères à ces considérations ? D'une part, la question de l'intentionnalité et du caractère utilitariste des relations sociales instituées est toujours à poser et non à trancher *a priori*.

¹ Caillé Alain, « Préface », in Bévort Antoine, Lallement Michel (dir.), *op. cit.*, pp. 7-17. Voir aussi, entre autres : Caillé Alain, « La sociologie de l'intérêt est-elle intéressante ? (à propos de l'utilisation du paradigme économique en sociologie) », *Sociologie du travail*, n°3, juil.-sept. 1981, pp. 257-274.

² « Dans les hypothèses théoriques de Bourdieu ou Coleman, les réseaux relationnels, dégageant du capital social rassembleraient surtout des individus aux statuts semblables pour des finalités utilitaires. Or, dans le cas des expériences de l'économie solidaire, la similarité des références ne s'accompagne pas nécessairement d'une similarité de statut entre les acteurs. La diversité des réseaux relationnels représente même une ressource au service de tous » (Bévort Antoine, Bucolo Elisabetta, *art. cit.*, p. 83).

³ Passons sur l'idée que le capital social n'aurait « pas fait l'objet d'investigations empiriques comme les autres formes de capital » et cela « probablement parce qu'il redouble les effets de la domination du capital économique et du capital culturel » (Bévort Antoine, Bucolo Elisabetta, *art. cit.*, p. 81). Remarque plus qu'étonnante quand on sait que les fameuses « notes provisoires » de Bourdieu introduisait un numéro des *Actes de la recherche en sciences sociales* regroupant quatre « investigations empiriques » ayant comme point commun de travailler sur les « grandes familles » ou les liens de parenté. Sans parler des travaux de Bourdieu lui-même, notamment sur la noblesse d'Etat et l'esprit de corps, ou de tous ceux qui ont usé de cette notion ou l'ont retravaillé, comme Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sur la grande bourgeoisie, sans parler des travaux cités plus haut de Jean-Noël Retière puis Nicolas Renahy sur le capital d'autochtonie des classes populaires.

D'autre part, si la réponse peut être négative dans nombre de relations sociales, ou difficile à donner, le débat n'a pas vraiment lieu d'être dans le cas des expériences relevant de « *l'économie solidaire* » : le fait est qu'il s'agit d'actions intentionnellement utilitaires, pensées pour constituer un bien économique au profit du bénéficiaire de la dite solidarité. Cela ne veut pas dire qu'aucun bien collectif n'est recherché et produit à l'occasion de ces échanges. Mais cela n'exclut pas non plus que des biens (ou profits) individuels soient aussi recherchés ou obtenus par les participants, à commencer par le profit proprement symbolique de l'action altruiste comme digne de reconnaissance sociale, mais aussi comme mise en conformité et donc en cohérence des actes avec les principes explicites. D'ailleurs, le concept de capital social ne limite en aucun cas la liste des raisons et moyens pour et par lesquels on peut y avoir accès et le mobiliser : altruisme, sentiments personnels, relations institutionnelles, alliances plus ou moins contraintes, renvois d'ascenseurs...

Dans le cas particulier des AMAP, comme leur nom l'indique, il s'agit de « *maintenir l'agriculture paysanne* », autrement dit de soutenir certains producteurs pour qu'ils puissent s'installer et vivre correctement de leur activité. Dans le matériel militant (sites Internet, brochures, film documentaire...) comme dans les réunions observées et entretiens effectués, ce soutien est moins présenté comme une cause en soi que comme un moyen de servir d'autres causes, de défendre d'autres intérêts, allant des plus individuels (le goût des aliments, la santé personnelle...) aux plus universels (l'environnement à l'échelle mondiale...), en passant par des intérêts communs aux membres du collectif (la sociabilité, la convivialité...) ou encore aux collectivités dans lesquelles il s'inscrit (l'environnement local, le tissu social dans les campagnes...). La motivation première de l'engagement peut donc varier d'un collectif à l'autre, et d'un participant à l'autre. Mais par delà cette diversité des objectifs poursuivis, ce qui définit l'action collective est la mise en œuvre d'un moyen commun : pour sauver les « *paysans* » menacés, il faut que les consommateurs s'impliquent dans des AMAP en tant que

dispositif permettant de sortir d'une stricte économie de marché, et cela en transformant l'échange marchand en relation de solidarité, la confrontation entre une offre et une demande en un partenariat entre membres d'un même collectif, et donc – c'est la thèse défendue ici – certaines ressources des consommateurs en capital social au service des producteurs. Les AMAP ne font pas autre chose que de chercher à construire un ensemble de « ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance [...], des *liaisons* permanentes et utiles [...] fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques »¹.

Si les AMAP se définissent avant tout comme des systèmes d'échanges économiques entre consommateurs et producteurs agricoles, elles ne se résument pas à une simple forme distinguée de vente directe. Mais la « *sortie du marché* » tant espérée et revendiquée par certains promoteurs des AMAP en particulier et de « *l'économie solidaire* » en général, n'est pas si facile à opérer. D'ailleurs, pour Laurent Gardin et Jean-Louis Laville, après une période post-soixante-huitarde marquée par les tentatives de développement de services de proximité non monétaires, les expériences relevant de « *l'économie solidaire* » tendent aujourd'hui à opérer diverses formules d'hybridation entre économie non monétaire (dominée par la réciprocité), économie monétaire non marchande (dominée par la redistribution) et économie de marché – ces trois types d'économie n'étant donc plus considérées comme des réalités opposées et séparées par une frontière étanche mais comme des pôles entre lesquels se situent les différents systèmes d'échanges existant ou pouvant exister². Selon cette grille, si l'Etat et le principe de redistribution sont absents du « *concept AMAP* » tel qu'il a été pensé en Provence³, on peut analyser les

¹ Bourdieu, *op. cit.* (souligné par P.B.).

² Gardin Laurent, Laville Jean-Louis, « L'économie solidaire en Europe : initiatives locales et services de proximité », in Laville Jean-Louis (dir), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Hachette Littérature, 2007, pp. 77-104.

³ Cela dit, Alliance Provence a bénéficié de subventions pour son activité de promotion et d'encadrement des AMAP. En outre, la question de l'intégration des

dispositifs mis en place comme une forme d'hybridation entre des pratiques encore proches de la logique purement marchande et d'autres plus proches d'une économie non monétaire. On peut aussi considérer que, monétaire ou pas, c'est surtout une économie des pratiques dominée par la logique du capital social qui s'oppose de façon polaire à la logique marchande (comme « l'esprit de corps » à « l'esprit de marché »), le passage de celle-ci à celle-là s'analysant graduellement par divers degrés et diverses durées d'engagement des consommateurs envers les producteurs.

Du boycott au « partage des risques »

Un premier degré d'engagement réside dans le simple fait d'acheter les produits de ces producteurs plutôt que d'autres avec la claire intention de les soutenir, ce qui correspond à une forme de boycott (appelé ainsi car son principe est symétrique du boycott¹). Ce type d'action peut être considéré comme minimaliste, se plaçant pleinement dans le cadre du marché et relevant des « actions collectives individualisées » pour reprendre la formulation de Michele Micheletti². Il est vrai qu'il ne nécessite pas la construction d'un collectif de consommateurs auto-organisés pour fonctionner : la connaissance personnelle du producteur (permise par la vente directe) ou l'existence d'un label suffisent pour orienter correctement l'achat. C'est d'ailleurs le cas de certaines formules de vente de « paniers » qui ne reprennent pas le sigle AMAP et pour lesquelles on ne peut pas toujours parler de capital social³. Malgré tout, il est important de ne pas négliger ce niveau du fait des intentions

et significations conférées aux échanges qui sont, comme le dit Bourdieu, « inséparablement matériels et symboliques » : les consommateurs prennent leur responsabilité individuellement mais savent que cela ne peut avoir un effet concret que si d'autres font de même et forment donc ensemble un acteur collectif. Plus encore, ils ne sont pas censés rechercher le prix le plus bas ni mettre en concurrence les producteurs pour l'obtenir, ce qui constitue rien moins qu'un refus de la règle de base officielle du marché. Ils prennent en compte le rapport social caché derrière le rapport aux choses, ce qui permet de comprendre qu'ils puissent accepter de payer une « juste rémunération » potentiellement supérieure au prix de marché (principe du « commerce équitable »), et surtout, dans le cas des AMAP et autres collectifs apparentés, des conditions financières et pratiques que des acteurs dits « rationnels » devraient refuser catégoriquement si l'on en croit Mancur Olson et ceux qui s'en inspirent⁴, mais qui sont précisément ce qui construit symboliquement l'engagement et la solidarité comme tels.

Plusieurs principes et règles de fonctionnement, inscrits dans la charte des AMAP et repris dans les documents internes et les pratiques mises en œuvre par la plupart des collectifs étudiés, constituent en effet un deuxième degré d'engagement. Financier d'abord : les consommateurs doivent commander et payer les produits à l'avance (d'où le terme « d'abonnement » parfois utilisé). Mais aussi pratique : ils doivent prendre en charge la gestion des commandes (centraliser l'information et les chèques à transmettre aux différents producteurs) et la distribution hebdomadaire ou mensuelle (ce qui peut impliquer la confection des « paniers »), voire participer à la production – sans parler des assemblées générales (AG) et autres tâches de fonctionnement de l'association elle-même⁵. Les consommateurs

ménages à bas revenus fait débat dans certains collectifs et réseaux régionaux, et a déjà donné lieu à des expérimentations dont certaines font intervenir des subventions publiques pour financer des paniers.

¹ Dubuisson-Quellier Sophie, *La consommation engagée*, Paris, Presses de la FNSP (coll. Contester), 2009.

² *Ibid.*

³ Dans une certaine mesure, la labellisation réalise même l'idéal du marché car, en organisant la traçabilité du produit, elle doit permettre « l'information parfaite » des acheteurs, fiction des modèles économiques rarement réalisée et souvent combattue par les acteurs économiques réels.

⁴ Olson Mancur, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF (coll. Sociologies), 1978. [éd. orig. *The Logic of Collective Action. Public Goods and The Theory of Groups*, 1966].

⁵ La « charte des AMAP » rappelle que « les responsabilités couramment reconnues dans les AMAP sont : le secrétariat, la comptabilité, la distribution, la communication interne, la communication externe, le recrutement, les animations, l'évaluation, la coordination

acceptent ainsi des conditions incongrues dans le cadre du mode de consommation dominant puisqu'il s'agit de faire une partie du travail généralement dévolu aux distributeurs voire aux producteurs, ce qui permet de faire gagner du temps à ces derniers, ou plutôt de leur en faire perdre le moins possible dans l'activité de commercialisation de façon à le concentrer sur la production (ou diminuer leur temps de travail). Les entretiens effectués confirment que, même si la participation à la production n'est pas toujours possible ou effective, les autres caractéristiques du dispositif lui confèrent déjà un avantage très important par rapport aux autres formes de vente directe¹. Ils révèlent aussi l'importance d'une autre pratique, étonnamment absente de la charte des AMAP alors qu'elle semble fondamentale pour les producteurs (notamment les maraîchers qui en sont les piliers) et qu'elle bouleverse les habitudes des consommateurs : si la liste des produits est discutée et définie conjointement par les producteurs et les consommateurs lors des AG, ceux-ci ne peuvent pas choisir ni même connaître à l'avance la composition de chaque panier ou colis finalement livré, dont le contenu est déterminé par le producteur. Pour celui-ci, cela représente quelque chose de rare : la possibilité de faire varier la part respective des différents produits en fonction des niveaux de production atteints. Couplée au principe de l'abonnement, cette pratique du « *panier surprise* » donne au producteur la certitude de vendre toute la récolte voire toute la production, et pas seulement les produits phare ou les plus belles pièces, et cela à prix constant le temps de l'abonnement – contrairement aux autres formes de vente directe, certes rémunératrices mais plus incertaines.

Ce rapport moins insécurisé à l'avenir est encore renforcé par un troisième degré d'engagement, d'ordre pratique ou financier, qui a la particularité d'être à la fois ponctuel mais

décisif. D'abord, les consommateurs peuvent participer à des travaux collectifs sur l'exploitation, comme le montage de serres, les récoltes longues et difficiles pour un maraîcher seul, ou tout autre « coup de main » appréciable dans les moments difficiles. Ensuite, le prépaiement a un avantage important : « l'objectif est de permettre au producteur de disposer d'un fonds de roulement ou une trésorerie suffisante pour réaliser ses investissements [au moment opportun] ou acquitter certaines dépenses [en cas de problème] » (Charte des AMAP). C'est une sécurité financière et donc psychologique particulièrement importante, qui ne réside pas tant dans le fait d'avoir de l'argent déposé en avance sur son compte, que de savoir qu'il est possible de le mobiliser en cas de besoin : elle assure contre un risque, aide à contourner une difficulté qui peut apparaître d'un jour à l'autre sans prévenir. Pour certains maraîchers rencontrés, l'argent n'a d'ailleurs pas à être encaissé à l'avance sans raison valable, l'usage du chèque ayant justement ceci d'intéressant, et de spécifique, qu'il permet au producteur d'avoir (virtuellement) une somme d'argent importante sous la main, mobilisable dans l'urgence et sans condition, sans pour autant priver (réellement) les consommateurs de ces liquidités. Enfin, l'AMAP modèle attend des consommateurs qu'ils fassent preuve de solidarité financière avec les producteurs en « partageant » les risques « dans les aléas de la production » : quand ces derniers sont « ponctuellement en incapacité de fournir les produits dans des quantités suffisantes et cela pour des raisons indépendantes de sa volonté (gel, grêle, parasites...) » (charte des AMAP), ils s'engagent à ne pas réclamer de remboursement ni d'avoir, et cela même si le panier est vide. L'enquête a certes montré que ce principe n'était pas toujours mis en œuvre, mais aussi que cela ne provenait pas toujours des consommateurs : plusieurs maraîchers rencontrés ont ainsi souligné qu'il était hors de question pour eux d'être payés « *pour un panier vide* »². Au final, le point commun de ces trois types de pratiques réside dans le fait que les producteurs peuvent compter sur les consommateurs en cas de besoin, ou plutôt sur

avec ALLIANCE PROVENCE et avec les autres AMAP. » L'enquête montre néanmoins que toutes ces tâches ne sont pas toujours prises en charge.

¹ Si elle permet de « récupérer de la valeur ajoutée », la vente directe a en effet la particularité de réclamer beaucoup de temps aux producteurs. Cf. Le Caro Yvon, « Les motivations des agriculteurs d'après une enquête auprès des vendeurs directs en Bretagne », in Amemiya Hiroko (dir.), *op. cit.*, pp. 95-124.

² Pour un développement et une interprétation théorique de ce refus, voir : Ripoll *et al.*, *op. cit.*

la mobilisation de leurs ressources (force de travail et capital économique notamment), pour les aider à passer un éventuel mauvais cap. C'est bien avec ce type de pratiques que l'on s'éloigne le plus du marché pour se rapprocher d'un collectif « *solidaire* », autrement dit d'une logique de production/mobilisation de capital social au service des producteurs. Au fond, on peut considérer que ce qui s'échange ici est avant tout une sécurisation économique contre une sécurisation alimentaire et environnementale.

Organiser la durabilité des relations

Si l'on suit Bourdieu, au moins autant que le contenu des échanges et le type de pratiques, c'est aussi leur durabilité qui peut rapprocher les relations instaurées dans les AMAP d'une forme de capital social et les éloigner d'un simple face à face ponctuel et marchand. Là aussi, on peut différencier plusieurs niveaux de temporalité, qui sont aussi différents rapports au temps.

Le cœur du dispositif, ce qui les différencie de la plupart des autres formes de vente directe ou d'une simple labellisation, est bien entendu le principe d'un engagement des consommateurs sur la durée. Si l'on met à part certains producteurs, comme les éleveurs qui, pour des raisons notamment techniques, proposent des commandes ponctuelles et relativement espacées, les consommateurs passent commande à l'avance pour des distributions régulières (hebdomadaires pour ce qui est des légumes) sur des périodes de plusieurs semaines voire plusieurs mois. Dans la charte des AMAP, la durée d'engagement évoquée est la « *saison* », ce qui correspond à environ 6 mois (d'avril à septembre ou d'octobre à mars). Certaines AMAP supposent des engagements d'un an. Les collectifs rencontrés durant l'enquête de terrain fonctionnent quant à eux avec des périodes plus courtes : 3 mois pour certains, 10 semaines pour d'autres, et même un mois pour certains groupements d'achats qui ne reprennent pas le sigle AMAP à leur compte. Outre la sécurité économique, cette durée plus ou moins longue permet aux producteurs de planifier au moins en partie leur production annuelle et surtout de limiter voire

d'éviter les pertes. D'autres règles existent pour renforcer ce dispositif, comme le fait de s'engager à trouver un remplacement en cas d'impossibilité ponctuelle de venir chercher sa commande.

Plus encore, la charte demande une formalisation de toutes ces règles dans un « *contrat* » qui doit être signé par les deux parties à chaque renouvellement de l'engagement. Mais le fait est que ce n'est pas toujours mis en œuvre. On pourrait d'ailleurs se demander si cette stratégie d'inscription des échanges dans la durée par l'engagement contractuel est réellement un critère pour éloigner un peu plus les AMAP de la logique purement marchande. La réponse est positive si l'on considère que cette logique se résume en une confrontation de l'offre et de la demande qui commence et se termine avec la transaction – une transaction éventuellement reproduite mais qui ne se transforme jamais en relation durable. Cela dit, ce marché-là est plus un modèle idéal et normatif qu'une description objective du réel, comme le montrent les multiples stratégies d'évitement de la concurrence (constitution de monopole ou oligopole, par la recherche de niches, la fidélisation voire la captation des consommateurs...). C'est donc un modèle trompeur, y compris dans des situations qui devraient en être les incarnations parfaites, comme les « *marchés* » qui se déroulent chaque semaine sur les places des villes. C'est ce que montrent les entretiens effectués avec les producteurs qui soulignent tous que « *faire les marchés* » a des inconvénients non négligeables, à commencer par le temps que cela réclame, les aléas de la météo, mais surtout l'incertitude de vendre la récolte et donc le risque de repartir avec des cageots pleins... C'est d'ailleurs l'une des raisons essentielles évoquées pour justifier l'engagement en AMAP ou dans un collectif apparenté. Mais un marché reste de la vente directe, et en tant que telle, ce dispositif permet une sociabilité avec les consommateurs que la régularité des rencontres peut transformer en confiance et en fidélisation... réciproque : certains producteurs soulignent ainsi qu'ils peuvent compter sur « *leurs* » clients du marché, et qu'ils ne veulent donc pas les abandonner.

On comprend ainsi que, si la formalisation n'est pas toujours mise en pratique, c'est qu'elle n'est peut-être pas nécessaire. En adoptant un point de vue utilitariste, on peut considérer que, une fois le collectif lancé, le producteur est plutôt en position de force. D'une part, le prépaiement garantit le revenu, que les consommateurs viennent chercher leur commande ou pas. D'autre part, ces formules connaissent un succès tel que des listes d'attente se constituent dans la plupart d'entre eux : dans le contexte actuel d'une demande très supérieure à l'offre, les producteurs peuvent donc s'attendre à un remplacement immédiat des éventuels désistements. Mais la lecture économiciste, qui déduit la pratique du seul intérêt économique, n'est pas forcément plus pertinente que la lecture juriste, qui la déduit de la règle : quels que soit le contexte de l'offre et la durée des contrats d'engagement (formels ou moraux), les producteurs peuvent largement compter sur la pérennité du collectif en tant que tel car, s'il arrive que quelques ménages décident de ne pas renouveler leur engagement pour diverses raisons (plus souvent pour déménager que par insatisfaction semble-t-il), la probabilité que la totalité ou même la majorité des membres quittent le collectif en même temps est assez faible. D'abord, beaucoup de collectifs se sont constitués en association avec dépôt des statuts et demandent aux consommateurs une adhésion annuelle, ce qui participe à inscrire symboliquement l'engagement dans la durée même quand les périodes de commande sont plus courtes. Ensuite, le sentiment d'engagement que les consommateurs impliqués doivent partager à un degré ou un autre pour pouvoir considérer les règles instaurées comme des actes de justice à accepter voire à revendiquer, entraîne une certaine indifférence à leur degré de formalisation. Tout porte à croire que les consommateurs qui les perçoivent au contraire comme de pures contraintes subies à contrecœur ne se lancent tout simplement pas dans l'aventure, ou quittent le navire très rapidement. Et ceux qui passent ce cap n'ont pas de raisons de partir. L'enquête révèle ainsi l'existence d'un noyau dur de membres très impliqués et portant la dynamique au profit de ceux qui ne prennent pas de responsabilité, ne participent pas aux

activités collectives, etc. Ces derniers peuvent en outre avoir suffisamment de moyens financiers pour ne pas considérer le prépaiement comme un souci particulier, ce qui réduit la dimension *a priori* contraignante de leur participation à peu de chose.

Mais ce qui éloigne sans doute le plus les AMAP du marché idéal réside dans son mode de gestion des insatisfactions. Pour qu'un déclin brutal du nombre de membres puisse s'observer, il faut plus en effet qu'une addition de déménagements et de refus des contraintes : il faut des mécontentements significatifs, partagés et persistants. Or, même si tous les collectifs ne fonctionnent pas comme des AMAP certifiées conformes, ils relèvent non seulement de la vente directe et régulière mais aussi de la logique associative et collective, qui offre la possibilité d'échanger avec le producteur non seulement lors des distributions ou des visites d'exploitations, mais aussi lors des AG et autres réunions spécialement organisées pour discuter des problèmes rencontrés et exprimer ses éventuels mécontentements. Bref, tout est fait pour que les producteurs soient rapidement au courant des insatisfactions et donc des risques de départ, et plus encore pour qu'ils puissent s'expliquer et éventuellement réagir, dans la mesure de leurs moyens, et limiter ainsi les risques de départ. Pour reprendre la typologie et l'analyse d'Albert Hirschman¹, tout est fait pour que les consommateurs insatisfaits, déjà incités à la loyauté par la construction même de l'échange comme engagement solidaire, optent pour la prise de parole et non la défection, cette réaction de sortie de la relation qui est le propre du marché.

« Relocaliser » l'économie (solidaire) : un capital social de proximité interclassiste ?

Le second point appuyant la thèse de l'incompatibilité du concept de capital social selon Bourdieu avec l'objet économie solidaire

¹ Hirschman Albert, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris, Les éditions ouvrières (coll. Economie humaine), 1972. [éd. orig. *Exit, Voice and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, 1970] ; *Vers une économie politique élargie*, Paris, Minuit (coll. Le sens commun), 1986 ; « Vertus et limites de la prise de parole », *Politix*, n°31, 1995, pp. 20-29.

réside dans la question des « statuts sociaux » : « Dans les hypothèses théoriques de Bourdieu ou Coleman, les réseaux relationnels, dégageant du capital social rassembleraient surtout des individus aux statuts semblables pour des finalités utilitaires. Or, dans le cas des expériences de l'économie solidaire, la similarité des références ne s'accompagne pas nécessairement d'une similarité de statut entre les acteurs. La diversité des réseaux relationnels représente même une ressource au service de tous »¹. Passons rapidement sur le fait que, si Bourdieu parle « d'appartenance à un groupe », il ne semble pas qu'il ait considéré la « similarité des statuts » comme nécessaire : ici comme ailleurs, fidèle à sa théorie positionnelle, il y parle surtout de propriétés communes et de proximité sociale. En outre, le texte en question a le statut de « notes provisoires » et non de « définition » (à l'inverse de la notice du *Dictionnaire*), ce qui indique que le concept était encore à construire, et autorise à (et même suppose de) le faire travailler avec des objets différents.

Qu'est-il des AMAP, si ce n'est de l'économie solidaire en général ? On ne peut pas nier que les « statuts sociaux » des membres des AMAP et collectifs apparentés ne sont pas « similaires ». Par définition, l'objectif de ces associations est de construire des relations entre des (petits) paysans et des non-paysans et donc de réunir indépendants et salariés, manuels et intellectuels, sans parler des différences de revenus. En outre, la dimension volontariste de l'action et la nature des enjeux construits comme universels (l'alimentation, la santé, l'environnement...) doivent même, en théorie, permettre le regroupement de toute personne interpellée, convaincue et disposée à passer à l'acte, quelle que soit sa position sociale. Au fond, du côté des consommateurs tout au moins, la seule proximité demandée, qui représente le seul critère de sélection des participants, est spatiale. Est-ce à dire que ce capital social est franchement « interclassiste », contrairement aux travaux qui ont donné naissance au concept ? Face à cette tentative de construire un capital social de proximité pour soutenir des

producteurs parfois plus près des classes populaires que des classes moyennes, on ne peut manquer de penser au concept de capital d'autochtonie. Peut-on considérer que c'est un tel capital qui se construit dans et par les AMAP ?

La proximité spatiale comme cohérence et condition de réussite de l'action

Si résister à la fin des paysans est l'objectif premier de ce type d'action collective, et la production/mobilisation d'un capital social le principal moyen utilisé, la dimension locale des relations instaurées semble être sa condition de réussite la plus importante. Elle n'est peut-être pas absolument nécessaire, ni d'ailleurs toujours réalisée aux yeux des premiers intéressés, mais elle est pour beaucoup vécue comme un horizon à atteindre, une mise en cohérence de l'action, de ses fins et moyens. Il faut dire que la « relocalisation de l'économie » est de plus en plus présente et fondamentale pour certains tenants de « l'économie solidaire »², comme d'ailleurs pour ceux qui se réclament de « l'écologie (politique) » et plus encore de la « décroissance »³. C'est même l'une des visées stratégiques sur lesquelles leurs différents arguments semblent converger sans se contredire. Un rapprochement semble ainsi s'opérer ces dernières années, à l'image du « commerce équitable » dont certains promoteurs créent des liens avec « l'agriculture biologique » et s'interrogent de plus en plus sur la pertinence de ne développer que des « rapports Nord-Sud » au détriment des rapports « Sud-Sud » ou « Nord-Nord » et en particulier des « circuits courts »⁴.

² Voir par exemple : Prades Jacques, Costa-Prades Bernadette, *L'économie solidaire. Prendre sa vie en main*, Toulouse, Milan (coll. Les essentiels), 2008. L'introduction est ainsi titrée : « des initiatives locales face à la mondialisation » (p. 3). Si Gardin et Laville affirment que la « proximité » ne relève pas tant de la distance objective que de la « subjectivité des acteurs », ils font tout de même des « services de proximité [un] modèle d'action collective » et d'économie solidaire et donnent une importance majeure à ces mêmes « initiatives locales » (Gardin Laurent, Laville Jean-Louis, *art. cit.*).

³ Voir par exemple : Latouche Serge, *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, Mille et une nuits, 2007.

⁴ Bucollo Elisabetha, « L'économie solidaire entre Sud et Nord : le commerce équitable », in Laville Jean-Louis

¹ Bévort Antoine, Bucolo Elisabetta, *art. cit.*, p. 83.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette double préoccupation dans le cas des AMAP, qui peuvent même être considérées comme exemplaires de ce type de rapprochement. Contrairement à ce que le sigle indique, les documents militants soulignent clairement qu'il faut défendre une agriculture non seulement « paysanne » mais surtout « locale », les petits producteurs du « Nord » en ayant autant besoin que ceux du « Sud ». C'est ce que montre bien la « définition générale » des AMAP qui est donnée dans la charte, en même temps qu'elle expose les différents arguments sur lesquels peuvent s'appuyer ceux qui portent ce type d'action collective, qui sont aussi les enjeux auxquels il s'agit de s'attaquer :

« Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable. »

L'importance du local apparaît plus clairement encore dans le titre du *Guide pratique* publié par Alliance PEC à partir du premier « colloque international » organisé à Aubagne en 2004 : *Initier des contrats locaux*. Le réseau URGENCI a d'ailleurs opté pour un nouveau sigle rassembleur : les Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs (PLSPC) – où la référence au type d'agriculture défendue a tout simplement disparu, au profit du lexique d'une économie solidaire relocalisée.

Bien entendu, parler d'agriculture « locale » et de « proximité » exprime un point de vue situé, en l'occurrence celui des consommateurs du « Nord », et en particulier ceux qui résident non loin des producteurs à défendre. Et

pour ce faire, il s'agit de produire un capital social lui-même « local » ou « de proximité », contrairement aux formes traditionnelles du « commerce équitable » qui créent des liens à longue distance. Ainsi, l'un des principes généraux de la charte, souvent repris par les collectifs rencontrés même quand ils ne reprenaient pas le sigle à leur compte, est « la proximité du producteur et des consommateurs [...] indispensable pour assurer le lien direct entre eux et pour favoriser le circuit le plus court entre producteur et consommateurs ». Mais comme la proximité n'existe pas spontanément, il faut la produire. Les consommateurs qui veulent se constituer en collectif doivent donc chercher des producteurs qui travaillent au plus près de chez eux. Et inversement, les producteurs qui cherchent à lancer un collectif AMAP essayent d'abord de trouver des consommateurs, si ce n'est dans les environs de leur exploitation, tout au moins dans la ville la plus proche. Au fond, l'idéal serait que tout le monde réside à côté de l'exploitation, surtout pour le maraîcher dont les produits sont distribués toutes les semaines. Ainsi, l'un des animateurs du réseau d'économie solidaire bas-normand, qui est aussi fondateur d'une AMAP, rêve de projets d'urbanisme qui associeraient à chaque nouveau quartier périurbain l'installation d'au moins trois producteurs pour alimenter ses habitants au quotidien sans avoir à prendre la voiture : un maraîcher, un paysan boulanger et un producteur d'œufs de poules.

A défaut d'un tel voisinage, une certaine proximité permet au moins aux consommateurs d'économiser le temps du producteur en venant prendre les « paniers » sur l'exploitation, mais aussi en les confectionnant voire en participant aux récoltes – comme nous avons pu le constater dans un collectif de la Sarthe. Inversement, quand la distance devient trop importante (quelques dizaines de kilomètres), c'est au producteur de se déplacer dans la zone de résidence des consommateurs, tant cela paraît plus rationnel à tous sur un plan à la fois pratique (temps de transport), économique (coût) et écologique (pollution). Et de fait, les conditions morphologiques (l'importance de l'espace urbanisé, mais aussi le faible nombre de producteurs concernés) poussent souvent à cette seconde option : le cas le plus évident est

(dir), *op. cit.*, pp. 189-214 ; Cotera Fretell Alphonso, Ortiz Roca Humberto, « Commerce équitable », in Laville Jean-Louis, Cattani Antonio David (dir.), *op. cit.*, pp. 95-110.

celui de la région parisienne, mais la région caennaise, pour prendre un exemple étudié, ne permet pas plus aux consommateurs de fréquenter l'exploitation du fait notamment d'une plaine céréalière importante et d'un marché foncier périurbain difficile d'accès. Cette situation rend d'autant plus importante une proximité maximale entre les consommateurs eux-mêmes, ce qui explique les processus « d'essaimage » observés en Basse-Normandie : un premier groupe se constitue d'abord sur une base souvent plus militante que géographique ; le nombre de ses membres augmente ensuite par le « bouche à oreille », autrement dit par les réseaux de sociabilité tous azimuts (familiaux, amicaux, professionnels, résidentiels...) ; quand le nombre de ménages résidant dans un rayon plus restreint atteint un seuil considéré comme suffisant, un nouveau collectif, plus ou moins autonome selon les cas, peut alors se constituer sur une base plus géographique que militante.

Outre les arguments écologiques ou économiques, l'éloignement est vécu comme regrettable car un « lien social » et « direct » est aussi recherché et rendu possible par des interactions de face à face fréquentes et régulières. « L'interconnaissance et l'interreconnaissance » dont parle Bourdieu ont en effet été pensées par les promoteurs des AMAP comme un enjeu important de cette démarche, comme l'une de ses conditions de réussite si ce n'est de possibilité, mais aussi comme une fin en soi. C'est d'abord un moyen pour favoriser la transparence de l'information, la confiance et finalement la solidarité. Multiplier les rencontres de face à face, c'est aussi multiplier les opportunités de prise de parole en cas d'insatisfaction. C'est encore favoriser le développement de relations interpersonnelles non seulement avec les producteurs mais aussi entre tous les membres, qui peuvent certes aboutir à des conflits pour « incompatibilité d'humeur » mais tendent malgré tout à renforcer la loyauté de chacun envers le groupe. Bref, c'est un moyen d'inscrire les relations dans la durée, de construire le groupe comme tel et ainsi de produire du capital social : si l'on sait depuis longtemps que la proximité physique ne produit évidemment pas de la proximité sociale ni même à elle seule de

l'entente¹, elle « permet à la proximité dans l'espace social de produire tous ses effets en favorisant ou en facilitant l'accumulation du capital social »². Mais ces rencontres sont aussi une fin en soi car il s'agit de « créer du lien social » et de la « convivialité » qui ont valeur en elles-mêmes au présent : outre les distributions qui sont aussi des moments d'échange (plus ou moins importants selon les collectifs et leurs membres), les assemblées générales et autres réunions de gestion ou de débat de l'association sont proprement impensables sans un « pot », de même que les visites d'exploitations, pensées comme une étape indispensable au lancement et à « l'entretien » d'un collectif – le producteur s'y présente et présente son exploitation, ses difficultés, ses projets, etc. – sont généralement accompagnées d'un « pique-nique ». En devenant des moments partagés au présent, enrichissants ou simplement agréables à vivre, ces rencontres peuvent faire du temps passé dans le collectif un « gain » là où la théorie de l'acteur rationnel ne peut y voir qu'un « coût ». Elles peuvent même, peut-être, faire oublier l'utilitarisme originel des relations instaurées. Certains promoteurs des AMAP ont d'ailleurs conscience du risque qu'il peut y avoir à ne pas créer et entretenir ce lien direct et désintéressé entre tous les membres, et prônent pour cette raison une limitation volontaire de leur nombre – ce qui indique que si le volume de capital social dépend « de l'étendue du réseau des liaisons », c'est-à-dire de leur quantité, son existence peut dépendre de leur qualité, voire de leur faible nombre.

Une indifférence aux propriétés et proximités sociales à nuancer

Est-ce une tentative de retour à la communauté locale qui s'observe (si tant est qu'elle ait jamais existé) ? Peut-on seulement dire que les logiques de construction de ces collectifs sont dominées par le couple

¹ Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. XI, n°1, 1970, pp. 3-33.

² Bourdieu Pierre, « Effets de lieu », in Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil (coll. Libre examen), pp. 159-167.

localisme/interclassisme ? Au vu des enquêtes existantes, et notamment de celle que j'ai menée dans l'Ouest français, la réponse sera plutôt négative.

Il faudrait une enquête extensive à grande échelle, encore à faire, pour connaître précisément les propriétés sociales des consommateurs, mais plusieurs éléments viennent tout d'abord nuancer l'idée d'une forte hétérogénéité sociale au sein des collectifs. Le fait est connu : les acteurs et observateurs en parlent en toute généralité comme étant un truc de/pour « *classes moyennes* », « *citadins* » voire « *bobos* » (comme certains le disent avec un certain autodénigrement), évoquant même parfois l'exclusion des classes populaires pour des raisons de coût trop élevé des produits et/ou d'habitudes culturelles. Les quelques enquêtes existantes en PACA et Rhône-Alpes et mes observations personnelles dans l'Ouest montrent que ce n'est pas tant le volume de capital économique ou la résidence citadine que l'importance relative du capital scolaire qui définit le mieux les catégories surreprésentées¹. Un capital élevé qui ne va pas sans une probabilité plus forte d'avoir un emploi qualifié et une position plus intermédiaire qu'inférieure, mais qui va surtout avec les professions et secteurs d'activité connus pour leur propension à fournir les gros bataillons des associations (éducation, culture, santé, social...). Si certains de ces emplois relèvent de la fonction publique et sont donc particulièrement stables, ce qui peut favoriser un rapport à l'avenir relativement serein et donc le principe de l'avance financière, d'autres sont tout à fait précaires (intermittents du spectacle, salariés d'associations dépendants de subventions elles-mêmes incertaines, etc.). Quant à la résidence, dans une région comme la Basse-Normandie tout au moins, elle est tout autant périurbaine que citadine.

Mais au-delà de ces évaluations globales, c'est à l'échelle de chaque collectif en particulier qu'il faudrait poser la question de la plus ou moins grande proximité sociale entre les membres car c'est d'abord à ce niveau que se construisent les relations entre consommateurs. Et de ce point de vue, tout semble

indiquer que l'on assiste plutôt à un renforcement de l'homogénéité sociale relative. Ce que l'on doit expliquer par le mode de constitution des collectifs : fondé en grande partie sur l'existence de petits groupes militants puis sur le « *bouche à oreille* » et donc les réseaux de sociabilité préexistants, il combine la proximité physique et l'interconnaissance préalable, que les tendances ségrégatives ou agrégatives à l'œuvre dans les localisations résidentielles comme dans les activités professionnelles ou de loisirs, mais aussi dans les relations familiales et amicales, ne rendent pas synonymes de mixité sociale. Ainsi, la forte présence des personnels travaillant dans la santé dans tel collectif provient sans doute d'une localisation résidentielle au nord de Caen, non loin du CHU où beaucoup travaillent, alors que tel autre collectif est plutôt marqué par des personnels de l'éducation du fait d'une présentation et invitation à participer menée dans une réunion syndicale. Et si l'un des collectifs est caractérisé par une omniprésence des ménages à bas revenus, cela s'explique largement par sa naissance dans un quartier d'habitat social très populaire de la périphérie cherbourgeoise, où, sous les auspices de promoteurs de l'économie solidaire, des habitants ont ainsi tenté de faire revivre le quartier.

Les proximités sociales ne s'arrêtent pas au seul groupe des consommateurs : ces derniers ne sont pas toujours si éloignés des producteurs qu'ils soutiennent, ceux-ci ayant eux-mêmes des propriétés souvent proches et spécifiques². Outre l'homologie de structure du capital (plus scolaire qu'économique) et de position (relativement dominée), qui peut expliquer certaines affinités de dispositions (critique de la recherche de l'argent, importance du « *sens* » conféré à l'emploi), ce sont aussi des trajectoires professionnelles et/ou des aspirations sociales incertaines, marquées par le déclassement ou le refus de l'héritage, le passage d'un statut de salarié ou d'indépendant à l'autre, que les uns et les autres peuvent partager. Quand ce n'est pas un même métier que certains peuvent avoir, au

¹ Voir notamment Mundler Patrick, *op. cit.*

² Sans oublier le fait que ces deux catégories ne sont pas exclusives : certains producteurs participant aussi aux collectifs en tant que consommateurs.

moins provisoirement, adopté à un moment donné ou à un autre de leur vie.

C'est le cas bien entendu des agriculteurs « néo-ruraux », ces citadins plus ou moins éloignés du monde agricole qu'ils ont décidé d'adopter alors qu'ils ne sont pas enfants d'agriculteurs, ne possèdent donc pas de capital spécifique hérité (terre et savoir faire) et n'ont d'ailleurs souvent aucun capital économique quand ils se lancent dans l'aventure. Si le grand mouvement d'installations date des années post-soixante-huit, elles n'ont pas cessé pour autant et sont peut-être même devenues plus sérieuses et significatives par la suite¹. Et c'est parmi elles que l'on trouve une partie des producteurs participant au lancement des AMAP et autres formules apparentées, notamment des maraîchers qui ont besoin de moins de surface et donc de capital économique pour démarrer. Ainsi de cet ancien travailleur social, fréquentant les militants de l'économie solidaire, devenu « *maraîcher bio* » en combinant les marchés, la restauration et un système d'abonnement à des paniers livrés aux consommateurs avant même l'invention des AMAP (en s'inspirant d'un article d'*Alternatives rurales* sur un collectif Suisse) : l'entretien fera ressortir à la fois ses difficultés à convaincre une banque et à trouver de la terre (de même que ses suspicions envers la SAFER d'avoir favorisé un producteur voisin pour l'achat d'une parcelle), et le fait de « *[tableur] sur son réseau de connaissances* » pour lancer la vente des produits.

Mieux : il n'est pas rare que certains consommateurs membres des AMAP ou collectifs apparentés, parmi leurs animateurs notamment, ne se contentent plus eux aussi d'actions hors travail et fassent le projet d'une autre activité professionnelle qui puisse être le moteur d'une autre vie, et se tournent vers certains types de commerce ou d'artisanat et plus encore vers diverses professions liées aux réseaux agricoles « *alternatifs* », y compris celle d'agriculteur elle-même, et cela par conviction politique ou parce qu'elle s'oppose en tous points à la vie menée jusque-là (métier manuel, avec un rapport à la nature, au saisons,

au temps considérés comme plus sains, etc.). Cela ne veut pas dire que tous passent à l'acte, du fait même qu'ils ne sont pas issus du monde agricole et ne possèdent pas de capital spécifique – leur éventuel capital économique n'étant pas si facilement convertible en capital foncier agricole, et leur capital scolaire n'ayant pas grand-chose à voir avec ce qu'exigent ces métiers. Mais la participation à ce genre de collectif peut justement favoriser le passage à l'acte : elle permet d'apprécier concrètement le métier, les conditions de travail voire d'installation, les savoirs et savoir-faire nécessaires (ou la manière de les acquérir), mais aussi de s'insérer dans un réseau comprenant aussi bien des producteurs, des consommateurs que des animateurs associatifs ou syndicaux, bref de se constituer un premier capital social spécifique qu'il sera possible d'augmenter en fondant un nouveau collectif au moment de l'installation. Ainsi cet ancien pharmacien, cofondateur d'une AMAP avant de mettre son projet d'installation en maraîchage biologique à exécution, et cela en bénéficiant de ces soutiens récemment acquis, en particulier du maraîcher de son AMAP (sous forme de conseils, d'aide pour trouver de la terre, et même de travail en commun sur une exploitation louée au même éleveur biologique de ses amis), et prévoyant de lancer sa propre AMAP le jour venu.

Réciproquement, plusieurs producteurs rencontrés, pourtant enfants d'agriculteurs, ont d'abord tenté d'autres métiers, parfois en salariat, avant de se lancer dans un projet d'installation qui ne passait d'ailleurs pas forcément par une reprise de l'exploitation des parents. Il faut dire que les producteurs qui ont opté pour un mode de production « *durable* » ou « *biologique* », déjà très minoritaires dans leur champ professionnel et ne bénéficiant donc pas des aides institutionnalisées, sont parfois aussi très isolés voire ostracisés par leurs pairs et voisins². Plusieurs producteurs

¹ Selon Hervieu-Léger Danièle, Hervieu Bertrand, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'Etat »*, Paris, Editions de l'Aube, 2005.

² Leroux Benoît, « Stratégies, innovations et propriétés spécifiques des agriculteurs biologiques. Eléments d'analyse sociologique du champ professionnel agro-biologique », *Innovations agronomiques*, n°4, 2009, pp. 389-399 ; Prével Maxime, *L'usine à la campagne. Une ethnographie du productivisme agricole*, Paris, L'Harmattan (coll. Sociologies et environnement), 2007 et « La difficile conversion à l'agriculture biologique », in Juan Salvador (dir.), *Actions et enjeux spatiaux en*

rencontrés ont évoqué cette situation difficile à vivre au quotidien. La parenté elle-même n'est pas une garantie : alors qu'on les croirait avantagés par rapport aux « néo-ruraux », les enfants d'agriculteurs ne peuvent pas toujours compter sur leurs parents, ou ne veulent pas le faire, en partie du fait de divergences sur le mode de production. Plus largement, on ne peut pas dire que « *l'agriculture biologique* » soit toujours favorablement accueillie à la campagne. Un producteur de cochon, fils d'agriculteur et enfant du pays (« *j'dors dans la chambre où j'suis né moi* »), raconte ainsi son choix de vendre ses produits en région parisienne du fait du mauvais accueil qu'il a reçu sur les marchés de sa région, soulignant le problème du rapport au prix mais aussi de l'image du bio : « *ça, en campagne, le AB ne les intéresse pas. Quand vous prenez les gens locaux, le AB euh, c'est de la connerie, c'est tout ce que vous voulez. [...] Après y'a des, des approches assez simplistes et... ça marche très mal* ». Bref, on comprend que le soutien doive venir d'ailleurs, en l'occurrence de réseaux professionnels et militants fonctionnant à une autre échelle, départementale voire régionale, que les AMAP sont venues élargir. Plusieurs exemples montrent comment une installation a pu se faire avec des soutiens combinés venus de la Confédération Paysanne (CP) et/ou du Réseau Bio (qui ne se confondent pas mais s'entrecroisent), mais aussi des réseaux de l'économie solidaire, des AMAP ou autres collectifs existants, sans oublier les consommateurs prêts à s'engager dans un nouveau collectif.

Soulignons enfin que si l'appartenance ancienne aux réseaux professionnels de la région favorise l'accumulation d'un capital social important, le fait d'être un producteur « du coin »¹ ne suffit pas toujours pour accéder à ce type particulier de capital social que constitue une AMAP : ce qui compte le plus aux yeux de la plupart des porteurs de la dynamique, et donc ce qui vaut capital symbolique, n'est pas tant « l'autochtonie » que le mode de production effectivement mis en œuvre. Le local sans

le localisme donc. Dans les AMAP, comme dans les associations d'économie solidaire et la CP elle-même, des tensions peuvent apparaître entre ceux pour lesquels la préservation des producteurs locaux est un objectif en soi, et ceux qui exigent une production « *durable* » ou « *biologique* »². Le champ agrobiologique lui-même est marqué par une « tendance à la dualisation entre une pratique qui, tout en respectant le cahier des charges officiel, reproduit les schèmes productivistes (spécialisation des cultures, agrandissement des surfaces, recherche du meilleur marché...) et celle défendue par les partisans d'une bio cherchant à dépasser le cadre productif et mercantile »³. Et c'est à ce dernier pôle, historique et militant, que se positionnent les porteurs de la dynamique des collectifs rencontrés dans l'Ouest français. En fait, même si la proximité est décisive, nul besoin d'être un autochtone pour être soutenu, ou pour chercher à soutenir un producteur, comme le montrent les cas de producteurs venant d'autres régions immédiatement soutenus par les réseaux militants régionaux, ou celui d'une « *amapienne* » venant de la région parisienne et lançant un collectif dès son arrivée dans sa nouvelle commune. Si certains promoteurs des AMAP parlent de retrouver un lien au « *territoire* » ou au « *terroir* », ce n'est pas l'identité locale ou l'ancienneté de l'ancrage qui priment, mais les dispositions actualisées dans des pratiques tangibles, le sens conféré à l'action, c'est-à-dire le rapport à un avenir vécu comme construit en commun⁴.

² C'est aussi un thème évoqué par un fondateur d'Alliance Provence lors d'un entretien.

³ Leroux Benoît, « Entre la bio et le bio... Quelles normes alimentaires ? Le projet transversal de l'agrobiologie française depuis l'après-guerre », *Journal des anthropologues*, n°106-107, juin 2006, pp. 43-60. Voir aussi : Van Dam Denise, « Les agriculteurs biologiques : la réappropriation de l'identité de fermier », communication au colloque *Faire Campagne. Pratiques et projets des espaces ruraux aujourd'hui*, organisé par l'UMR ESO, Rennes, 2005.

⁴ Ce qui permet de douter, une fois de plus, des travaux qui ont cherché à faire du territoire le concept phare de la recherche, en l'associant systématiquement à ceux d'identité et de mémoire collectives, de patrimoine, etc., et en négligeant les différences et inégalités internes aux groupes localisés. Voir : Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments

De ce point de vue, les producteurs et consommateurs qui portent la dynamique ont encore en commun de partager un même « *engagement militant* », dans l'AMAP mais aussi pour certains dans d'autres associations qui gravitent autour et qui en sont parfois à l'origine (comme le Réseau bio) : outre le fait que certains « *amapiens* » en sont salariés, le temps passé à y travailler, même bénévolement, et le capital culturel spécifiquement militant¹ qu'ils y acquièrent ou construisent en commun, ne participent-ils pas à les définir socialement, et donc à les rapprocher encore un peu ?

Conclusion : refaire l'autochtonie ou apprendre à s'en passer ? Le capital comme construction située

Si cette enquête demande à être poursuivie, par de nouvelles études de cas mais aussi par une étude extensive des personnes impliquées², il me semble malgré tout que rien ne vient étayer l'incompatibilité déclarée entre l'économie solidaire (pour ne rien dire du monde associatif en général) et le concept bourdieusien de capital social – même s'il est ici retravaillé en intégrant notamment la question de la dimension spatiale.

On peut, comme Alain Caillé, souligner que le problème est plus fondamentalement dans l'usage du lexique économique en général, et de la notion de « capital » en particulier. Bien entendu, comme tout autre concept, il faut éviter d'en faire usage de façon

incontrôlée et inappropriée. On peut (et doit) qualifier une ressource de capital uniquement en tant qu'elle est à la fois valorisable et inégalement distribuée dans un champ social caractérisé par des rapports de concurrence ou de pouvoir. Ce qui est parfaitement justifié dans le cas des AMAP et autres collectifs apparentés : la concurrence est bien entendu entre les producteurs agricoles, que ce soit pour la vente des produits de leur travail mais aussi pour « l'accès à la terre » comme condition première de l'installation, autrement dit pour l'appropriation de l'espace physique en tant que moyen de production. Si les AMAP semblent se concentrer sur la vente des produits et n'agir ainsi qu'indirectement sur l'accès à la terre (par le maintien dans l'activité), certains producteurs ont pu s'appuyer sur le principe de « l'abonnement » et l'existence d'un nombre suffisant de ménages prêts à contracter pour présenter des dossiers d'installation plus faciles à défendre, notamment devant les banques. Certains consommateurs décident même de prendre plus directement en charge cet enjeu, en constituant des sociétés civiles immobilières (comme la fameuse association Terres fertiles dans le sud de la région parisienne) ou en participant à Terre de liens, mouvement d'ambition nationale lancé par un collectif d'organisations et ayant vocation à acheter la terre pour la louer à moindre coût pour des projets ciblés tels que l'installation de producteurs en agriculture biologique.

C'est pourquoi l'on peut dire que si Alain Caillé a le droit d'assumer une position et une réflexion normative, il refuse peut-être un peu de voir la réalité en face : il souhaite que les rapports sociaux fonctionnent différemment, sur la base d'une logique de « don » généralisé, que les diverses ressources sociales ne soient pas utilisées tels des capitaux dans des rapports de concurrence, de force ou de domination, et propose même des pistes pour cela. On peut et on doit (selon moi) imaginer un monde social qui soit débarrassé de toute inégalité et domination, mais il me semble que les concepts construits par Bourdieu et d'autres en termes de capitaux sont des outils particulièrement pertinents pour décrire la réalité d'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire qu'il y a des rapports de force partout, que tous les rapports sociaux sont et

pour une réflexion critique », in Yves Jean et Christian Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Publications de la MSH (coll. Perspectives « Villes et territoires »), 2002, pp. 261-287 et « Le territoire des géographes. Quelques points de repère sur ses usages contemporains », in Cursente Benoît et Mousnier Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, PUR (coll. « Histoire »), 2005, pp. 271-291.

¹ Matonti Frédéric, Poupeau Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp. 4-11.

² Un nouveau travail de terrain a commencé en Ile-de-France et un questionnaire est en cours d'élaboration avec comme objectif d'être distribué dans plusieurs régions françaises aux caractéristiques contrastées. Enfin, une étude de la dynamique de construction d'un « mouvement des AMAP » aux échelles supra-locales doit aussi être menée.

surtout seront toujours et partout dissymétriques. Il ne faut donc pas voir du capital partout. Mais quand il y en a, il ne faut pas refuser de le voir. Et pour repérer son existence ou son absence, il faut au moins le chercher.

Inversement, le fait de faire travailler ce concept avec un objet tel que les AMAP et l'économie solidaire permet de rappeler quelques points parfois négligés voire de dégager quelques pistes théoriques, intéressant la théorie de l'action collective en particulier, mais sans doute aussi la théorie de la pratique. Ces pistes ont à voir en effet avec les processus de construction des ressources sociales qui supposent de mieux prendre en compte leur contexte historique mais aussi géographique de réalisation.

Le cas des AMAP permet tout d'abord de rappeler qu'un capital n'est pas réductible à une « dotation initiale » dont il faudrait se contenter, qu'il est en effet possible d'inventer et d'utiliser de nouveaux types de ressources dans un champ social dont ils étaient jusque là absents, donc de les transmuter en nouveau capital spécifique. Ce qui montre une fois de plus qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la théorie bourdieusienne et l'analyse du changement social, mais aussi que les « capacités des acteurs » face au « système » ne se pensent pas uniquement, voire pas principalement, en termes de « marge de liberté » – expression qui n'a même ici aucun sens.

Il permet aussi de souligner qu'il faut toujours un travail (social) plus ou moins volontariste et important pour mener à bien cette opération d'importation et surtout d'accumulation de ressources, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, car il s'agit toujours d'une activité de production. Ce qui permet de comprendre qu'elles ne sont pas seulement un moyen d'action, mais aussi un enjeu voire une fin de l'activité militante, supposant que certains y consacrent une part plus ou moins importante de leur temps et de leur énergie. La confusion de la fin et du moyen est ici particulièrement frappante du fait que ces actions collectives n'ont pas pour objectif premier de contester telle ou telle politique publique, ni de revendiquer quoi que ce soit auprès des pouvoirs publics, mais de produire du capital social pour contrer les effets

combinés du marché et des politiques publiques. Certes, il est évident que le sens conféré au terme « production » et le genre de travail nécessaire à cette activité varient notamment en fonction de la nature des ressources à produire, autrement dit de l'espèce de capital concernée. Dans le cas du capital social, sorte de capital au second degré, de transfert voire de socialisation plus ou moins poussée des autres espèces de capitaux, on comprend que l'objectif premier puisse être de « *faire du lien* ». Mais on peut poser l'hypothèse que toute cause peut exiger de produire tout ou partie des ressources que ses entrepreneurs et défenseurs cherchent à mobiliser, d'où le caractère un peu réducteur voire trompeur de l'expression « mobilisation des ressources » utilisée par la sociologie des mouvements sociaux¹.

Outre du travail, cette activité de production des ressources nécessite elle aussi des ressources, ce qui la rend parfois improbable en ce qu'elle nécessite un investissement conséquent de la part d'entrepreneurs déjà dotés et acceptant de participer voire de prendre à leur charge le processus « d'accumulation initiale ». Si les AMAP doivent compenser le manque de capital hérité chez les producteurs à défendre, du fait que le trio formé par le marché, l'Etat et les organisations professionnelles agricoles (OPA) ne facilite pas leur installation ni leur survie, il ne s'y invente et ne produit pas un nouveau type de capital social *ex nihilo*. Aussi innovantes et volontaristes qu'elles puissent être, les AMAP ne se seraient sans doute pas développées sans la rencontre entre les organisations d'agriculteurs impliquées – CP et Réseau bio en tête – et des petits groupes de militants déjà sensibilisés à tel ou tel des multiples enjeux auxquels les AMAP tentent de répondre concrètement : collectifs ATTAC, écologistes, associations de consommateurs, de commerce équitable, système d'échange local et autres formes d'économie solidaire, etc., parfois par

¹ Pour une exposition de ce courant, voir par exemple : Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte (coll. Repères), 2002 (1^{ère} éd. 1996) ; Mathieu Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel (coll. La discorde), 2004.

l'entremise d'animateurs associatifs jouant le rôle de passeurs.

Enfin, cette idée de rencontre doit être prise au pied de la lettre tant elle se réalise dans des lieux spécifiques qui ne doivent pas plus au hasard que leur date de naissance. Les AMAP montrent en effet que, quelle que soit l'importance réelle d'Internet dans la diffusion du « *concept AMAP* », son appropriation et sa traduction concrète effective par la mise en route d'une activité collective de production de capital social peuvent d'autant moins se faire « hors sol » que la « *relocalisation* » est l'un de leurs principes directeurs¹. Ce qui invite à prendre toute la mesure de la dimension spatiale des actions collectives². Sans doute faut-il se méfier de la notion de réseau qui peut laisser penser que des relations sociales pourraient exister non seulement de façon purement horizontale, sans centre ni périphérie, mais aussi sans inscription dans des lieux bien circonscrits. Inversement, le concept de capital d'autochtonie dénote clairement cet ancrage. Mais quel que soit l'intérêt de ce concept, il faut souligner que tout capital « local » ou « de proximité » n'est pas nécessairement un capital d'autochtonie. Seul l'avenir dira si c'est une forme de capital d'autochtonie qui est en train de se construire dans ces AMAP et autres collectifs apparentés, ou s'il s'agit plutôt pour ces producteurs d'apprendre à s'en passer, mais pour rester au plus près de ce concept, une telle

construction supposerait un enracinement de leurs membres, une imbrication des sphères de sociabilité (des relations multiplexes), et plus encore leur mobilisation sur les scènes locales³ – autant de processus dont le degré d'avancement est très variable selon les collectifs. Mais dire qu'il ne s'agit pas de capital d'autochtonie ne veut pas dire que la dimension locale n'est pas importante. Et cela parce que, hypothèse à développer, tout type de capital a une dimension spatiale qui demande à être dégagée et spécifiée. On le voit bien ici dans le cas du capital social comme du capital foncier, mais plus fondamentalement, ne doit-on pas considérer que tout capital a son espace de production, d'accumulation et d'usage, un espace de validité ou de référence où il possède une valeur qu'il n'a pas ailleurs, dont l'échelle peut aller du local à l'international⁴ ? De ce point de vue, la dimension spatiale n'apparaît donc pas uniquement dans les « effets de lieu », quand un fait social est local, et réciproquement elle ne disparaît pas quand il est structuré à une autre échelle ou selon des spatialités plus réticulaires et labiles. De même que la mondialisation, ou les mouvements qui cherchent à s'y opposer frontalement, se construisent jour après jour, un échange « relocalisé » ou une relation sociale « de proximité » ne sont pas donnés à l'avance, et l'une comme l'autre se construisent par des actions situées jouant d'échelles multiples.

¹ Sur la production des AMAP comme nouvelle norme nationale et sa diffusion/réappropriation locale, voir : Ripoll Fabrice, « Le « *concept AMAP* » : promotion et mise en pratique(s) d'une nouvelle norme d'échange entre consommateurs et producteurs agricoles », *Géographie et cultures*, n°72, 2010, pp. 99-116.

² Question que j'ai travaillée dans le cadre de ma thèse de doctorat : Ripoll Fabrice, *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 2005 ; « Du « rôle de l'espace » aux théories de « l'acteur » (aller-retour). La géographie à l'épreuve des mouvements sociaux », in Séchet Raymonde, Veschambre Vincent (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, PUR (coll. Géographie sociale), 2006, pp. 193-210 ; « Espaces et stratégies de résistance. Répertoires d'actions collectives dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, n°134, 2008, pp. 83-97.

³ Sur le concept de scène, voir : Weber Florence, *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001.

⁴ Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesses en France*, Paris, Payot et Rivages (coll. Petite bibliothèque), 1998 ; Poupeau Franck, « Sur deux formes de capital international. Note de recherche : les élites de la globalisation en Bolivie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°151-152, mars 2004, pp. 126-133 ; Wagner Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte (coll. Repères), 2007. C'est aussi ce que montrent tous les textes de ce dossier.

Sophie Orange

Université de Poitiers, Groupe de recherche et d'études sociologiques du centre-ouest (GRESO)

L'invitation au voyage ?

Les Sections de Techniciens Supérieurs face à l'impératif de mobilité

L'harmonisation européenne des diplômes et la mondialisation des savoirs ont institué la « mobilité » des étudiants comme nouvelle « norme d'excellence scolaire »¹. La dimension internationale des formations du supérieur est ainsi progressivement passée de valeur ajoutée à valeur partagée par un nombre croissant de filières. Les programmes d'études ou de stage à l'étranger se sont peu à peu installés dans les écoles comme dans les universités. Les Sections de technicien supérieur (STS), formations professionnalisantes en deux ans après le baccalauréat, situées au sein d'établissements secondaires et à la marge des pôles universitaires commencent elles aussi à ressentir de façon plus pressante l'appel de l'étranger. Certains Brevets de technicien supérieur (BTS) ont ainsi déjà été réformés dans le sens d'une harmonisation européenne. En 2003, le BTS « Responsable de l'hébergement à référentiel commun européen » fait son apparition. En 2006, le BTS « Industries plastique Europlastic à référentiel commun européen » est créé. En 2007, le BTS « Commerce international » se voit lui aussi doté de la fameuse particule. En 2009, c'est au tour du BTS « Assistant de Gestion PME-PMI ». De plus, les STS connaissent depuis quelques années une augmentation significative des départs à l'étranger de leurs étudiants. Si en 2003, 10,4% des étudiants de STS ont effectué un séjour à l'étranger, ce sont 13,3% des effectifs qui sont partis hors de France en 2006² en cours de formation.

Dans un tel contexte, il paraît intéressant de s'interroger sur les conséquences de ce nouvel impératif de mobilité dans ces filières de proximité accueillant pour une large part un public d'origine populaire plutôt disposé à la sédentarité. Et si ce nouveau discours s'est largement répandu dans les STS tertiaires, les pratiques ne suivent pas toujours. Dans ces formations, une tension se fait jour entre d'une part une injonction marquée à la prise d'indépendance et à la mobilité, notamment dans le cadre des stages professionnels, et d'autre part un recrutement de proximité et un cadre d'études secondarisé, réduisant les mobilités géographiques et freinant le passage à l'âge étudiant, et par là-même à l'âge adulte. En effet, tandis que les enseignants ne cessent de regretter le manque d'« *esprit voyageur* » de leurs étudiants et les encouragent dès qu'ils en ont l'occasion à effectuer leur stage obligatoire à l'étranger, arguant des bénéfices linguistiques et surtout personnels d'un tel voyage (« *les élèves changent et grandissent* »), la façon dont ils sélectionnent les candidats à l'entrée de ces formations et le cadre scolaire d'enseignement proposé vont davantage dans le sens d'une fixation des étudiants à leur milieu d'origine et d'un maintien dans un statut de pré-étudiant.

L'internationalisation de ces filières fortement ancrées localement semble alors aboutir au paradoxe suivant : l'impératif de mobilité, au lieu de favoriser l'ouverture des étudiants de STS, contribue à renforcer l'intériorisation de leur sens des limites.

Le premier temps de l'article donnera à voir la manière dont l'international tend à prendre une place de plus en plus importante en STS, et d'abord dans les filières tertiaires, en prenant l'exemple d'une classe de STS

les STS loin derrière la filière Langues de l'Université (35,4 % de partants à l'étranger en 2006), derrière les CPGE (17,1 %), mais devant les IUT (9,2 %), en termes de mobilité internationale.

¹ Garcia Sandrine, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, mars 2007, p. 90 ; Schultheis Franz, Roca i Escoda Marta, Cousin Paul-Frantz, *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir, 2008, p. 10.

² Source : Enquêtes Conditions de Vie – 2003 et 2006 de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Ces taux placent

Assistant de manager d'un lycée de Poitiers. Le second temps de la démonstration interrogera les effets présents et à venir de ce nouveau discours, en mettant au jour les spécificités du recrutement en STS auxquelles il se heurte.

La mobilité comme voie d'accession à l'autonomie : le détachement étudiant

Le stage à l'étranger, institué en véritable rite de passage dans certaines formations au BTS, vient pleinement s'inscrire dans le nouveau discours scolaire d'inspiration managériale de la mobilité.

Note méthodologique :

Cet article s'appuie sur une enquête ethnographique portant sur les étudiants de Sections de Techniciens Supérieurs du lycée Mélusine, situé dans le département de la Vienne. Le lycée Mélusine accueille cinq STS : Assistant de Manager, Notariat, Informatique de Gestion, Comptabilité et Gestion des Organisations et Economie Sociale et Familiale. Le matériau recueilli est constitué d'observations s'étalant sur deux années et effectuées plus particulièrement lors de moments importants rythmant la vie étudiante en STS : Portes-Ouvertes de l'établissement, commissions de sélection à l'entrée en STS, journées d'inscription, rentrée des classes. Des observations ont également été réalisées lors de temps plus routiniers : observations effectuées dans le bureau de la CPE, observations d'heures de cours et de TD. Des entretiens formels et informels ont été faits avec des membres de l'équipe de direction et pédagogique, ainsi qu'avec des étudiants. Deux enquêtes statistiques viennent soutenir la démonstration : un suivi d'une cohorte de 900 étudiants représentatifs des étudiants de STS de la région Poitou-Charentes, depuis leur entrée en formation en 2008 (Enquête Parcours STS), ainsi qu'un court questionnaire complété par les 183 nouveaux étudiants du lycée Mélusine à l'occasion des journées d'inscription précédant la rentrée 2008 (Enquête Inscription STS). Enfin, le fichier des vœux d'orientation des élèves de terminale de l'Académie de Poitiers, session 2008 (n = 11 194 élèves), fourni par le SAIO de Poitiers, a fait l'objet d'une exploitation.

L'incitation au voyage

Portes ouvertes au lycée Mélusine. Les futurs bacheliers venus avec leur famille se trouvent confrontés, dès leur arrivée et avant même de saisir qu'ils sont dans l'espace du BTS Assistant de Manager, à de larges panneaux colorés placés sous un chapeau évocateur : « Pôle international ». Les nombreux pays représentés par chacune des affiches dépayseraient aussitôt le visiteur. Les 20 ans du programme ERASMUS, célébrés quelques années auparavant, ont donné lieu à l'édition de nombreuses cartes qui jonchent les tables de la salle de classe où les enseignants de la section accueillent les étudiants potentiels et leurs familles. Ces documents, en plus grand nombre, en plus grande variété et aux couleurs plus aguicheuses que les plaquettes d'information de la section, sont ce vers quoi les visiteurs qui passent le seuil se tournent et se saisissent en premier. Dans le couloir, des étudiants de la section évoquent leur propre expérience de stage à l'étranger. La terminologie de la plaquette de présentation du BTS ne dénote pas : « environnement international », « diversité linguistique », « partenaires étrangers », « stages à l'étranger », etc. On y trouve la même coloration internationale. Le ton est donné.

(Carnet de terrain, 31 janvier 2009).

Dans les entretiens effectués avec les enseignants, le triple financement proposé par le lycée Mélusine aux étudiants, pour leur stage à l'étranger (Etablissement, Région et convention Erasmus), est tantôt qualifié de « carte de visite », tantôt de « vitrine » de l'établissement. Sur son site internet, le lycée se présente comme « impliqué dans la ville, la région et l'Europe », tandis que sa revue de presse, composée pour l'essentiel d'articles liés aux divers partenariats européens et aux stages à l'étranger, renforce cette focalisation internationale : « Mélusine s'initie à l'Europe », « Mélusine : carnets de voyage », « Zoom sur l'Allemagne au lycée Mélusine », « Les assistants secrétaires trilingues de retour », « Mélusine renforce son ouverture internationale ».

Lorsque les professeurs présentent la formation aux futurs étudiants, ils insistent à chaque fois sur le stage effectué à l'étranger, qui constitue le point central de leur laïus. Même si les textes officiels conseillent simplement que ce stage ait lieu à l'étranger, la

manière dont les enseignants le présentent laisse à penser qu'il s'agit d'une obligation. D'abord, ils ne parlent le plus souvent pas des « stages », mais des « stages à l'étranger », comme si l'expression était insécable. Ensuite, ils donnent à voir le stage à l'étranger comme une expérience inhérente à la formation et partagée par tous les étudiants ; réduisant ceux ou celles qui souhaiteraient rester en France à une minorité, voire même à une marginalité. Face à une mère de famille un peu inquiète vis-à-vis du coût d'un tel voyage, un professeur lui répond : « Faut pas dire qu'on ne peut pas y aller. Avec les aides, il y a toujours moyen ». Par là, il veut signifier que le départ n'est pas une question de moyen, mais une question de volonté. Lorsque l'enseignant ajoute : « Ils ont tous peur de partir », son discours porte en lui toute la généralité de l'acte. En d'autres termes : « Tous partent ». Face aux parents interrogeant cette obligation à partir, les enseignants font la moue : « c'est un plus », « on conseille de partir », « moi j'incite mes élèves à partir ».

Ces paroles sonnent presque comme des avertissements : celui qui ne veut pas partir s'exclut en quelque sorte. Il est à ce titre intéressant de constater que dans les faits les discours se confirment. Ainsi une étudiante raconte que ceux qui ne souhaitent pas effectuer leur stage à l'étranger sont laissés de côté par des enseignants qui n'apportent leur aide qu'à ceux qui veulent partir. D'ailleurs, ces étudiants migrants sont dans toutes les bouches et présentés comme modèles. On en fait même le compte : « J'en ai 11 dans ma classe », ou encore « j'en ai deux de plus qui veulent partir ». Les autres sont mis à l'écart, car considérés comme ne voulant pas jouer le jeu de l'international. Le stage à l'étranger, institué en rite de passage, crée alors une différence entre les initiés et les novices. Il y a ceux qui ont intériorisé la « norme du départ »¹, et les autres. C'est ainsi que lors de la rentrée en deuxième année, le premier moment est consacré à un tour de table durant lequel les étudiants sont enjoins de préciser le

lieu de leur stage de fin de première année. Au final, ce sont 20,1% des étudiants de STS tertiaires interrogés² qui ont dépassé les frontières.

Derrière ce discours de l'international, se cache une importante somme de travail pour l'équipe pédagogique. D'abord, la convention Erasmus mobilise chaque année les enseignants pour la réitération de la demande. Cela implique la constitution de projets et la participation à de nombreuses réunions. Ensuite, la rédaction mais aussi la traduction de l'ensemble des formulaires de stages incombent aussi aux enseignants de la section : convention de stage, liste des tâches, etc. C'est en cela que l'on peut parler d'un véritable « travail de l'international » constitué pour l'essentiel de tâches administratives souvent répétitives. Comme l'exprime cette enseignante : « Nous, on a beaucoup travaillé. Ça mobilise une énergie folle. Alors notre administration s'en est d'ailleurs rendue compte, et a d'ailleurs nommé un proviseur-adjoint qui a cette casquette Erasmus. Ce qui nous permet d'alléger notre boulot. Parce que c'était des centaines d'heures qu'on a pu passer, ma collègue et moi, à la gestion du dispositif. Et c'est, j'ai envie de dire, pas payé, pratiquement. Pratiquement pas payé. Donc c'est bien de reconnaître que ce travail il a une importance pour les étudiants, et que c'est vraiment une activité à part entière. » Tout ce temps et ce travail consacrés à la mise en forme de l'international dans l'établissement montrent bien combien cette dimension est valorisée et valorisante.

Et ce travail paie dans le sens où les étudiants qui se retrouvent dans cette section ont été attirés en grande partie par le stage à l'étranger (« C'est pour le stage à l'étranger que je fais cette formation » ou encore « je viens pour le voyage de fin d'année »). La dimension internationale, sur-exposée lors des Portes-Ouvertes ou lors des salons, a été le point d'accroche de la plupart des étudiants. Interrogés six mois après la rentrée, ils en reviennent un peu. Si la présentation de la section était « illuminée », comme le dit une étudiante, dans les faits, les choses sont

¹ Cartier Marie, Coutant Isabelle, Masclet Olivier, Siblot Yasmine, *La France des « petits-moyens »*. Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, La Découverte (coll. Textes à l'appui), 2008.

² Source : Enquête Parcours STS, Questionnaire n°2, Septembre-octobre 2009. Sous-population des étudiants de STS tertiaires : n = 552.

quelque peu différentes. L'aspect linguistique, tellement mis en avant, se révèle au final assez décevant. « Les ateliers-métiers en Anglais, c'est bidon. On travaille avec deux profs, mais l'une ne parle que cinq mots d'Anglais » se plaint une étudiante. La dimension internationale apparaît alors avoir été quelque peu grossie. Face à la déception des étudiants, une enseignante reconnaît que le discours proposé lors des Portes-Ouvertes est pour une part « un mensonge. Ce n'est pas un BTS de langues, mais un BTS d'assistant. Je ne suis pas d'accord pour mentir aux futurs étudiants ». La fusion du BTS Assistant de direction et du BTS Assistant secrétaire trilingue sous le nouvel intitulé Assistant de manager a ainsi vu le nombre d'heures de langue diminuer vis-à-vis de l'ancienne filière trilingue et le stage obligatoire à l'étranger est dans le même temps devenu facultatif.

Ainsi, la dimension internationale du BTS, fortement mise en avant et entretenue par le lycée et en particulier par l'équipe pédagogique, existe bien souvent davantage dans les discours que dans les pratiques. Cependant, ces propos n'en demeurent pas moins une réalité de ces STS à laquelle sont confrontés en permanence les étudiants, et qu'ils ne peuvent pas ne pas intégrer. Cette valorisation de l'international, permanente durant les deux années, est d'abord justifiée selon les enseignants par l'expérience personnelle qu'il permet, le temps de maturation qu'il confère. En ce sens, le stage à l'étranger a d'abord des airs de voyage initiatique avant d'être l'occasion d'un apprentissage professionnel. Ensuite, derrière cette expérience, c'est toute la nouvelle norme de mobilité qui est diffusée.

Le détachement étudiant

Le stage à l'étranger effectué en fin de première année constitue le tournant de la formation. En effet, institué en rite de passage, il est loué par les enseignants non pas tant pour les progrès qu'il procure en termes d'apprentissage du métier, de pratique de la langue, que pour la maturité acquise par les étudiants pendant ces six semaines. C'est en cela que lorsqu'ils l'évoquent, les enseignants insistent autant sinon davantage sur l'expérience person-

nelle que sur l'expérience professionnelle d'une telle entreprise. Dans les faits, lorsque les étudiants effectuent leur stage à l'étranger, ils effectuent des tâches moins formalisées que lorsque le stage est fait en France : l'apprentissage du métier est relégué second plan. Ainsi, 87% des étudiants ayant réalisé leur stage en France déclarent y avoir appris des savoirs théoriques, contre 72% des étudiants partis à l'étranger. De la même manière, 92,4% des premiers affirment avoir appris des savoir-faire pratiques, contre 78,5% des seconds. Les étudiants partis à l'étranger se montrent aussi plus critiques que leurs homologues restés en France vis-à-vis du contenu-même de leur stage et des activités qu'ils y ont effectuées : 60,2% des premiers s'en disent satisfaits contre 84,2% des seconds. En revanche, les partants sont légèrement plus nombreux à déclarer avoir pris confiance en eux durant le stage (83,9%) que les non partants (77,3%). Le stage à l'étranger se fait alors davantage voyage initiatique que voyage technique¹.

Les enseignants usent ainsi abondamment lorsqu'ils en parlent du champ lexical de l'ouverture, de l'évolution, de la croissance. Le stage permet de « faire grandir les étudiants », comme le dit une enseignante. Les étudiants ne disent pas autre chose. A l'instar de Glwadys, racontant son stage en Espagne : « Pendant le stage on se sent responsable, on se sent grandir ». Le stage à l'étranger se fait ainsi « voyage de formation », participant ainsi à l'éducation de la jeunesse, à la manière des migrations estudiantines, traditionnelles dans les hautes classes². Les enseignants font d'ailleurs le constat d'un véritable changement entre la première et la seconde année. Alors qu'ils avaient encore affaire à des lycéens en première année, en deuxième année, ils disent avoir face à eux des étudiants, voire de véritables professionnels. Les rapports qu'ils entretiennent avec eux s'en trouvent transformés. Glwadys fait le constat de cette évolution au niveau de l'ambiance de la classe

¹ Source : Enquête Parcours STS, Questionnaire n°2, Septembre-octobre 2009. Sous-population des étudiants de STS tertiaires : n = 552.

² Wagner Anne-Catherine, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, 2007, pp. 58-65.

d'une part : « On a tous grandi d'un coup », puis au niveau des relations avec les professeurs : « En deuxième année, ce n'est plus la relation prof-élève, c'est plus formateurs à... élève, étudiant. On reçoit les informations, il y a plus d'échanges. C'est vrai qu'on se sent plus responsables vis-à-vis des profs en deuxième année qu'en première année. » La césure entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur semble presque venir se positionner non pas au début de la formation au BTS, mais au moment du passage de la première année à la deuxième année. Glwadys poursuit : « Quand je suis arrivée en première année, je n'ai pas trouvé beaucoup de différences [avec le lycée]. Le BTS c'était un travail un peu plus régulier. J'ai ressenti plus de différence entre la première année de BTS et la deuxième, que le passage de la Terminale à la première année de BTS. ». Le fait d'avoir de s'être retrouvé seul dans un pays étranger et d'avoir dû se débrouiller par soi-même ne semble pas sans effet sur les comportements des étudiants. Le stage sanctionne leur passage à l'âge adulte.

Mais cette sacralisation de l'international dans le cadre de ces Sections de technicien supérieur est à replacer dans la mouvance néolibérale dans laquelle la mobilité est érigée en « nouvelle norme d'excellence scolaire »¹ (renforcée depuis le processus de Bologne, 1999). Ainsi, cette invitation au voyage, que l'on voit grandir dans ces formations au BTS, rejoint les injonctions déjà bien implantées à l'université que sont les « encouragements à la mobilité ». Lorsque les enseignants de BTS parlent de « quête d'autonomie », de « se bouger », d'« avoir l'esprit voyageur » à leurs étudiants, c'est cette aptitude à être mobile qu'ils veulent voir se développer chez eux. Lorsqu'ils les incitent à partir dans le cadre des stages, en quittant leurs parents et leurs proches, qu'ils veulent leur faire rompre leurs attaches, c'est en vue de favoriser un certain « détachement étudiant ». Cette rupture est encouragée car elle favorise la souplesse, la flexibilité et la polyvalence, autant de qualités valorisées par le nouveau discours scolaire d'inspiration managériale, dans lequel c'est le

sens du déplacement, plus que le sens du placement, qui fait distinction². Les étudiants intériorisent ainsi, par les injonctions répétées de leurs enseignants, le principe de hiérarchisation qui sépare les « grands » et les « petits », pour reprendre la distinction de Luc Boltanski et Eve Chiapello, le « grand » ayant « pour qualité première sa mobilité, sa capacité à se déplacer sans se laisser arrêter par les frontières »³.

L'invitation au voyage opérée par les enseignants de STS a donc pour objectif premier, en poussant leurs étudiants vers l'étranger, à favoriser un certain « détachement étudiant » propice au déplacement et à l'adaptabilité. Le stage à l'étranger se veut signer tout à la fois la rupture avec l'âge lycéen et scolaire et l'entrée dans l'âge adulte et professionnel, mais aussi la rupture avec l'espace local et le milieu d'origine. Il invite à une double émancipation : biographique et géographique. Le second effet de cette parole professorale est l'intériorisation par les étudiants de la mobilité comme norme distinctive. Or, dans le cadre des STS, ces discours vont venir se heurter aux pratiques étudiantes mais aussi à des pratiques enseignantes paradoxales. D'une part, cette valorisation du nomadisme s'adresse à un public d'origine populaire fortement disposé à la sédentarité. D'autre part, le mode de recrutement des étudiants en STS vient au final renforcer ces pré-dispositions au localisme.

La construction spatiale des possibles scolaires

Le discours de la mobilité de ces STS déjà converties à l'international se trouve confronté à des pratiques étudiantes et enseignantes contradictoires. Si la nouvelle norme en vigueur est intériorisée, les STS n'offrent pas un cadre d'études véritablement propice à sa mise en œuvre.

² « La place de la mobilité dans le nouvel esprit du capitalisme est au principe d'un nouveau rapport d'exploitation entre "mobiles" et "immobiles" », in Wagner Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, La Découverte (coll. Repères), Paris, 2007, p. 75.

³ Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard (coll. essais), 1999, p. 123.

¹ Schultheis Franz, Roca i Escoda Marta, Cousin Paul-Frantz, *Le cauchemar de Humboldt...*, op. cit., p. 10.

Un espace de projection localisé : un public peu mobile

Les Sections de Techniciens Supérieurs constituent les formations au recrutement le plus populaire au sein de l'enseignement supérieur. Près de la moitié de leurs effectifs sont ainsi constitués de fils et filles d'employés et d'ouvriers (49,1%), les plaçant devant la filière AES de l'université (46,1%) et les IUT (36,5%). Les CPGE ferment quant à elles la marche avec seulement 15,1% d'étudiants d'origine populaire en leur sein¹. Or ces publics se présentent comme les moins disposés au déplacement géographique en matière de poursuite d'études. L'étude de l'espace géographique de projection des lycéens, par l'intermédiaire des vœux d'orientation effectués en classe de terminale, laisse en effet apparaître une différenciation sociale de l'horizon spatial.

La localisation de l'ensemble des vœux formulés par les élèves varie en fonction de leur milieu d'origine (cf. *tableau 1*). Les deux tiers des vœux d'orientation des fils et filles d'employés et d'ouvriers sont ainsi limités à leur région. Les demandes effectuées dans le lycée-même du bac font apparaître une sur-représentation des enfants d'origine populaire : respectivement 5,9% et 6,5% de leurs vœux, contre seulement 3,2% des vœux des enfants de cadres supérieurs. Ces derniers repoussent quant à eux pour moitié les limites administratives de l'Académie, en répartissant 50,3% de leurs vœux hors du Poitou-Charentes. Si l'espace de projection des publics les plus modestes semblent se présenter sous la forme d'une zone circonscrite autour de leur point de départ, l'espace de projection des publics les plus aisés apparaît plus discontinu. En effet, les vœux situés dans la commune du bac et hors de l'Académie font l'objet d'une sur-représentation des enfants de cadres supérieurs. Plus connaisseurs de l'espace de l'enseignement supérieur, ces publics semblent viser au plus juste : le bon établissement de la ville ou le bon établissement d'une grande métropole : notamment Bordeaux, Nantes ou Paris.

Si l'on considère uniquement le premier vœu formulé (cf. *tableau 2*), c'est-à-dire celui qui a la préférence de l'élève, les demandes des fils et filles d'employés et d'ouvriers sont là encore sur-représentées dans le lycée-même du bac : respectivement 9,9% et 10,1% contre seulement 5,8% des demandes des fils et filles de cadres supérieurs. Leur sur-représentation se constate également pour les premiers vœux constitués dans la commune du bac et le département du bac. Les premiers vœux des élèves d'origine populaire sont en revanche sous-représentés dans le reste de la région ainsi que hors de l'Académie : respectivement 26,5% des vœux des fils et filles d'employés et 25,3% des fils et filles d'ouvriers, contre 36,4% des enfants de cadres supérieurs. La cartographie des premiers vœux confirme la préférence des lycéens d'origine populaire pour les formations de proximité ainsi que le rapport plus stratégique et moins contraint à l'espace des classes supérieures.

L'étude de l'espace de projection des élèves de terminale permet ainsi de distinguer l'attachement à l'espace local des classes populaires du détachement au territoire des classes supérieures. Si le volume de capital économique détenu, pouvant supporter ou non le coût du départ, peut expliquer une partie de ce rapport différencié à l'espace, il n'explique pas tout. En effet, l'intériorisation de dispositions au déplacement, ou au contraire à la sédentarité, durant la socialisation semble prendre une large part à ces écarts de pratiques. Les mobilités géographiques sont plus limitées dans les milieux populaires que chez les autres groupes sociaux, car la sphère privée y constitue le noyau dur de la vie sociale². L'inscription au territoire se cristallise aussi dans l'intégration à des réseaux de sociabilité et de solidarité locaux³. Le groupe de pairs, formé dès la prime enfance, se maintient souvent jusqu'à l'âge adulte.

² Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1990.

³ Voir à ce propos : Renahy Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte (coll. Enquêtes de terrain), 2005 ; Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit (coll. Le sens commun), 1970.

¹ Source : Enquête Conditions de Vie – 2006 de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE).

Tableau 1. Projection spatiale des bacheliers pour l'ensemble de leurs vœux post-bac en fonction de leur origine sociale. (Ensemble des vœux, n = 47132) (Pourcentages en ligne)

PCS du père	Lycée du bac	Commune du Bac	Département du Bac	Académie du Bac	Hors Académie	Total
	4,6 %	4,9 %	13,8 %	35,3 %	41,4 %	100 %
Artisans, com., chefs	4,8 %	11,6 %	12,7 %	29,4 %	41,5 %	100 %
Cadres et prof. int. Sup.	3,2 %	12,7 %	7,7 %	26,1 %	50,3 %	100 %
Professions	4,4 %	13,8 %	11,6 %	31,2 %	39 %	100 %
Employés	5,9 %	13,8 %	14 %	30,8 %	35,5 %	100 %
Ouvriers	6,5 %	12,1 %	16,6 %	32,5 %	32,3 %	100 %
Total	4,8 %	12,6 %	12,1 %	29,9 %	40,6 %	100 %

Note de lecture : 50,3% des vœux des élèves de terminale dont le père est cadre supérieur sont localisés hors de l'Académie du bac.

Source : Fichier des vœux d'orientation des élèves de terminale de l'Académie de Poitiers en 2008, SAIO de Poitiers. (n = 47132 vœux)

Tableau 2. Projection spatiale des bacheliers pour leur premier vœu post-bac en fonction de leur origine sociale. (Vœu n°1 uniquement, n = 11194) (Pourcentages en ligne)

PCS du père	Lycée du bac	Commune du Bac	Département du Bac	Académie du Bac	Hors Académie	Total
	7,4 %	6,4 %	16,4 %	36,1 %	33,7 %	100 %
Artisans, com., chefs	8,3 %	16,9 %	16,3 %	27,7 %	30,8 %	100 %
Cadres et prof. int. Sup.	5,8 %	19,4 %	10,3 %	28,1 %	36,4 %	100 %
Professions	7,4 %	19 %	15,4 %	31 %	27,2 %	100 %
Employés	9,9 %	18,4 %	17,3 %	27,9 %	26,5 %	100 %
Ouvriers	10,1 %	18,3 %	17,8 %	28,5 %	25,3 %	100 %
Total	8,3 %	17,8 %	15,6 %	28,8 %	29,5 %	100 %

Note de lecture : 6,4% des élèves de terminale dont le père est agriculteur ont fait un premier vœu dans la commune de leur bac (hors lycée du bac).

Source : Fichier des vœux d'orientation des élèves de terminale de l'Académie de Poitiers en 2008, SAIO de Poitiers. (n = 11194 élèves)

Tableau 3. Origine géographique des étudiants de 1^{ère} année de STS tertiaires de l'Académie de Poitiers (n = 552) (Pourcentages en ligne)

PCS du père	Lycée du bac	Commune du Bac	Département du Bac	Académie du Bac	Hors Académie	Total
	18,5 %	18,5 %	25,9 %	25,9 %	11,2 %	100 %
Artisans, com., chefs d'ent.	22,2 %	8,9 %	22,2 %	28,9 %	17,8 %	100 %
Cadres et prof. int. Sup.	9 %	32,8 %	28,4 %	13,4 %	16,4 %	100 %
Professions intermédiaires	13,6 %	24,3 %	17,5 %	27,2 %	17,4 %	100 %
Employés	32,4 %	17,6 %	23,5 %	14,7 %	11,8 %	100 %
Ouvriers	25,9 %	16 %	23,5 %	24,1 %	10,5 %	100 %
Total	21 %	19,9 %	22,9 %	22,5 %	13,7 %	100 %

Note de lecture : 34,9% des étudiants de STS dont le père est employé étaient lycéens dans l'établissement de leur STS.

Source : Enquête Parcours STS, Questionnaire n°1, novembre-décembre 2008.

Note de lecture générale des tableaux : « Commune du Bac » est à comprendre « Commune du Bac à l'exception du Lycée du Bac ». « Département du Bac » est à comprendre « Département du Bac à l'exception de la Commune du Bac ». « Académie du Bac » est à comprendre « Académie du Bac à l'exception du Département du Bac ».

La manière dont les lycéens d'origine modeste se construisent une « image sociale des études », qui est aussi une image spatiale, permet de comprendre ce qui fait que la bande de copains ne périlite pas à l'entrée dans le supérieur et se trouve parfois même renforcée. Les aspirations scolaires apparaissent alors comme le produit d'une construction très largement collective, opérée avec les pairs et la fratrie. Et au lieu d'être le vecteur de sa dispersion, le choix des études supérieures se trouve être très souvent l'occasion du renforcement du groupe. Au contraire, au sein des classes supérieures et moyennes, la mobilisation des parents à l'égard de l'orientation scolaire de leur progéniture se présente souvent sur un mode individualisé et adapté à chaque enfant. Les choix scolaires s'ajustent suivant les profils¹. Dans les classes populaires, la faible connaissance des rouages du système d'enseignement supérieur ne permet pas d'en faire de même. À défaut de pouvoir construire une orientation sur mesure, les lycéens des classes populaires et leurs familles procèdent à une orientation largement encadrée par la mémoire collective du groupe d'interconnaissance. Cette mémoire collective est largement tributaire de l'offre effective locale² : l'espace des possibles est alors d'abord constitué par ce qui est à portée géographique. Nombre d'élèves excluent ainsi certaines formations de leurs demandes parce qu'elles ne sont pas proposées dans les établissements des villes voisines.

Les acquis issus des pratiques d'orientation des aînés balisent alors les poursuites d'études des plus jeunes. Les bacheliers viennent poser leurs pas dans ceux des plus grands. Jérémy, à l'issue du baccalauréat, suit ainsi la voie ouverte par sa grande sœur,

titulaire d'un BTS Assistante de direction, en choisissant lui aussi une STS : « Elle me montrait ses cours. La quantité de travail à fournir. J'avais déjà un peu un aperçu du BTS, positif d'ailleurs, comparé à l'aspect d'un IUT. Un ami m'avait dit : “ouais c'est super dur [l'IUT]”. C'est ça je pense qui m'a fait peur et qui m'a fait dire : “bon bah prends un BTS” ».

L'impératif de la camaraderie : une poursuite d'études groupée

Dans les pratiques prospectives, l'« impératif de la camaraderie »³ se fait la réponse à un embarras collectivement ressenti par les bacheliers d'origine populaire face à l'enseignement supérieur. Pouvant moins s'appuyer sur leurs parents que leurs homologues d'origine plus aisée dans l'abord des poursuites d'études, ils déchiffrent les filières et les établissements ensemble. Les résultats issus d'un questionnaire distribué aux étudiants de première année du lycée Mélusine (étudiants de STS, de Diplôme de comptabilité et gestion et de Classe préparatoire économique), le jour de leur inscription, laisse ainsi apparaître des pratiques prospectives différenciées suivant le milieu d'origine⁴. Les fils et filles de cadres supérieurs déclarent un accompagnement de leurs parents dans les manifestations d'information bien supérieur à leurs homologues des classes populaires. D'abord, si 54,1% des premiers se sont rendus au Salon de l'Étudiant, ce n'est le cas que 40,8% des seconds. Ensuite, parmi ceux qui s'y sont rendus, les élèves des classes supérieures étaient plus souvent accompagnés de leur père et de leur mère (respectivement 25% et 50%) que les lycéens d'origine modeste (respectivement 12,9% et 29%). Mais ces derniers sont plus nombreux à déclarer y être allés avec des amis (41,9%) que les premiers (30%). Le même constat apparaît pour les visites de Portes-Ouvertes : les recherches se font sur un mode plus personnel et interne à la famille chez les classes aisées, tandis que chez les classes populaires, le mode est plus collectif et tourné vers les pairs.

¹ Van Zanten Agnès, « Les classes moyennes et la mixité scolaire. Collèges et parents dans deux communes des Hauts-de-Seine », *Les annales de la recherche urbaine*, n°93, 2003, pp. 135-136.

² Voir à ce sujet : Convert Bernard, « Des hiérarchies maintenues, Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149, sept. 2003, pp. 61-73 ; Masson Philippe, *Les coulisses d'un lycée ordinaire. Enquête sur les établissements secondaires des années 1990*, Paris, PUF (coll. Education et formation), 1999.

³ Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, op. cit., p. 125.

⁴ Enquête Inscription STS, n = 183, juillet 2008.

Les recherches menées en commun aboutissent souvent à des orientations marquées là encore par le sceau du groupe. Les bacheliers les moins dotés en ressources économiques et sociales trouvent dans ces formations de proximité que constituent les STS les moyens d'une poursuite d'études en bande¹. Jérémie est ainsi accompagné dans son nouvel établissement, situé à trente kilomètres du précédent, par quatre collègues de terminale. « Cette année, j'étais avec quatre amis qui étaient dans ma classe en bac. Donc on s'est retrouvés. » Pour les bacheliers d'origine populaire, l'entrée dans le supérieur sonne alors comme une aventure vécue à plusieurs. Dans certains récits, le pronom « on » peut parfois venir remplacer le « je ». Lorsqu'Estelle raconte son orientation après le baccalauréat, elle s'exprime ainsi : « On y est allées ». Le « on » désigne ici les trois copines qui ont décidé d'entrer en STS Economie Sociale et Familiale dans l'autre lycée de la ville. La poursuite d'études est affaire de groupe. Jérémie et ses amis de lycée importent dans leur nouveau lieu d'études leurs pratiques lycéennes : « Avec les gars, on va boire un verre en ville », « Le Mac Do entre collègues ». Ces pièces rapportées du lycée font office de « forces de rappel »² au milieu d'origine qui maintiennent et pérennisent les liens. Et comme il n'y a pas dé-territorialisation, il ne peut y avoir re-territorialisation, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir acculturation véritable à un nouvel espace qui n'est au final que parcouru, que traversé.

L'emploi du temps de ces publics se met ainsi difficilement à l'heure étudiante. Ces étudiants du coin ont préféré les migrations pendulaires quotidiennes qui les ramènent chaque soir chez eux contre la migration définitive signée par la décohabitation du domicile familial. A titre indicatif, 37% des étudiants de première année de STS en Poitou-Charentes vivent chez leurs parents, contre

seulement 20,8% des étudiants de première année en sciences humaines et arts à l'Université de Poitiers³. Bénéficiant moins souvent d'un logement personnel que leurs homologues d'université, ils sont en revanche davantage à posséder une voiture ou une moto : respectivement 60,6% contre 37,2%. Le véhicule personnel constitue à la fois le moyen de l'émancipation du milieu d'origine en ce qu'il permet d'élargir l'horizon des lieux de sociabilité, et dans le même temps l'instrument de la liaison et du retour à l'espace de départ. Le véhicule personnel porte ainsi en lui la double logique de l'extraversion et l'introversion, pour reprendre les termes d'Olivier Schwartz⁴, qui tiraille les étudiants des milieux populaires. Leur vie étudiante est alors largement contenue au sein de leur emploi du temps scolaire. Une fois la journée terminée, les étudiants vivant encore chez leurs parents regagnent leur domicile. S'ils sont moins nombreux que leurs homologues possédant un logement personnel à sortir le soir pendant la semaine (respectivement 69,3% contre 79,7%), ceux qui le font retrouvent plus souvent leurs amis d'enfance (26,7% pour les premiers contre 11,2% pour les seconds), leurs copains du lycée (32,5% contre 19,6%), leurs frères et leurs sœurs (8,9% contre 3,8%) que les étudiants de leur classe (50,3% contre 71,8%). Comme l'explique Jérémie : « Le soir, tout le monde rentrait chez soi. J'avais quand même 40km à faire, j'avais pas forcément envie de traîner ».

Dans ces cas, l'expérience étudiante en STS ne permet pas le détachement à l'espace d'origine, mais contribue au contraire au maintien des liens, et ce d'autant plus que l'inscription familiale est forte. Ainsi, chez les décohabitants dont le père est cadre supérieur, le taux d'étudiants qui rentrent au domicile parental tous les week-ends décroît fortement entre la première et la deuxième année et passe de 66,7% à 37,5%. Au contraire, chez les décohabitants d'origine populaire, ce taux reste

¹ On pense ici au départ groupé en Deug d'AES à l'antenne délocalisées de l'université des cinq bacheliers originaire de cité suivis par Stéphane Beaud. Cf. Beaud Stéphane, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte (coll. Poche / Sciences humaines et sociales), 2003, p. 150 et suivantes.

² Renahy Nicolas, *Les gars du coin*, op. cit., p. 72.

³ Source : Enquête UFR SHA Poitiers 2008-2009, Département de sociologie (n = 444).

⁴ Schwartz Olivier, « La notion de "classes populaires" », habilitation à diriger des recherches, (coord. Jean-Pierre Terrail), Paris, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, 1998, p. 139.

constant : respectivement 67,6% en première année contre 66% en deuxième année. Ainsi, si ces formations permettent, par leur maillage étroit du territoire, un accès facilité à l'enseignement supérieur pour les publics les plus sédentaires, elles ne participent pas à l'élargissement de leur horizon spatial, mais concourent plutôt au « rétrécissement de la mobilité géographique » et « au défaut de socialisation universitaire »¹. Pierre, interrogé au début de sa deuxième année de BTS Comptabilité et gestion des organisations, qu'il suit dans un établissement de zone rurale dans lequel il était auparavant lycéen, résume en ces termes les avantages et les inconvénients au fait d'« être étudiant dans un lycée »² et l'enfermement que cela implique. Pour les points positifs, il note : « On n'est pas dépaycé. On garde les bonnes habitudes. Proche du domicile ». Pour les points négatifs, il indique : « On reste dans un milieu sécurisé, on ne change pas de milieu. On ne découvre pas les universités et de nouveaux modes de vie. »

Au moment du choix du stage, les rapports différenciés au déplacement se retrouvent. 18,8% des enfants d'ouvriers sont partis à l'étranger, contre 26% des enfants de cadres supérieurs, tandis que 23,7% des premiers sont retournés chez leurs parents pour effectuer leur stage, contre 16% des seconds³. Dans les milieux populaires, le stage constitue ainsi plus souvent un temps de repli familial qu'une occasion d'affranchissement parental.

Les contradictions d'un recrutement

Le recrutement des candidats à l'entrée en STS vient sanctionner cette orientation de proximité. Ainsi, un quart des étudiants de STS de l'Académie de Poitiers étaient lycéens dans leur établissement actuel (cf. *tableau 3*). Les STS, formations du « sur place » géographique mais aussi biographique, n'offrent pas les

conditions de possibilité d'une émancipation étudiante. Au contraire, l'effacement du seuil d'entrée dans l'enseignement supérieur, de par la position des STS comme excroissance du lycée, tend à reporter à l'issue de la formation tout à la fois la scansion scolaire marquant le début de l'âge étudiant, mais aussi l'étape biographique du commencement de l'âge adulte⁴. Les cadres de l'expérience étudiante en STS conduisent ainsi davantage les étudiants à l'inertie qu'à la mobilité.

Si les candidats aux STS ne sont que faiblement disposés au déplacement, le présupposé d'immobilisme qui pèse sur eux dans leur sélection, va venir inhiber nombre de tentatives migratoires. Dans les commissions de sélection, tandis que les dossiers locaux sont favorisés, les demandes éloignées font presque systématiquement l'objet d'une suspicion. Les dossiers du coin sont ainsi mieux classés du fait même de leur caractère voisin : tantôt ils sont évalués à part des autres, tantôt ils profitent de points supplémentaires dans leur notation. Ou encore ils bénéficient de l'attention personnalisée et bienveillante d'enseignants qui connaissent déjà les candidats, pour les avoir eus en cours au lycée : « Clotilde, elle sera encadrée en BTS. Elle a perdu son papa il y a deux ans. Sa lettre de motivation, elle l'a recopiée, mais c'est parce qu'elle manque de confiance. Elle n'a personne chez elle pour l'aider ».

Au contraire, les transfuges, candidats en provenance d'une autre Académie, sont automatiquement écartés. Alors qu'un professeur commente : « Un candidat des Vosges. Dis donc, il va loin, il vient faire ses demandes jusque-là ! », son collègue lui rétorque aussitôt : « Faut voir s'il dit pourquoi il veut venir à Poitiers, sinon il va se faire allumer ». Le premier ne trouvant pas de justifications dans la lettre de motivation, le second reprend : « Il ne dit pas : donc il n'a rien à faire chez nous. ». Les enseignants s'appuient très fortement sur le postulat de sédentarité des aspirants à l'entrée dans ces formations pour établir leur jugement et se méfient des candidats migrants « car ils

¹ Beaud Stéphane, *80 % au bac... et après ?*, op. cit., p. 314.

² Réponse à la question suivante (extraite du questionnaire n°2 – Enquête Parcours STS) : « Selon vous, quels sont les points positifs et les points négatifs dans le fait d'être étudiant dans un lycée ? ».

³ Source : Enquête Parcours STS, Questionnaire n°2, Septembre-octobre 2009. Sous-population des étudiants de STS tertiaires : n = 552.

⁴ Chamboredon Jean-Claude, « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales. Les fonctions de scansion temporelle du système de formation », *Enquête*, n°6, 1991.

risquent de ne pas venir ». Ils les pénalisent alors dans leur classement. L'immobilisme des étudiants de STS semble être un principe parfaitement admis et partagé par les équipes pédagogiques. « Blois, ça fait loin d'ici ? » s'interroge un enseignant. Un autre lui répond : « Il y a au moins trois BTS plus près ». A l'encontre du discours prônant la mobilité et le détachement, les sélections à l'entrée en STS, par l'étiquetage géographique dont font l'objet les candidatures qui ne sont pas du cru, culpabilisent la migration. En valorisant d'un côté l'ancrage local et en l'érigant en véritable qualité, au même titre que les résultats scolaires ou le comportement, et en pénalisant de l'autre la prise de distance, ces sélections contribuent à renforcer la fixation des sédentaires et à décourager les nomades. Au discours professoral de la mobilité vient alors s'opposer la sanction paradoxale d'un recrutement condamnant l'expatriation et risquant de freiner encore davantage les faibles tentations au voyage de ces publics.

Conclusion

La contradiction dans laquelle se trouvent les Sections de Techniciens Supérieurs, à l'heure de l'internationalisation des filières, est qu'elles cherchent à couper d'un côté les liens qu'elles renforcent par ailleurs. En effet, l'entretien des attaches scolaires, familiales et de sociabilité, dans le cadre de ces formations de proximité rend plus difficile un certain « détachement étudiant » favorisant et disposant au déplacement, à la prise de distance voire à la rupture au territoire. Ainsi, en interdisant d'un côté ce qu'ils encouragent de l'autre, les STS maintiennent leurs étudiants dans un entre-deux scolaire : plus tout à fait élève, pas encore étudiant ; plus tout à fait enfant, mais pas encore adulte ; théoriquement mobile mais sédentaire en pratique. Les étudiants sont de fait forcés de reconnaître les limites de leurs capacités et de leurs possibilités. S'ils ne peuvent se déplacer, c'est bien parce qu'ils en sont incapables. Pour reprendre la distinction opérée par Claude Grignon, à un « discours fort » de la mobilité et de l'autonomie, les enseignants de STS opposent un « discours faible » qui favorise

l'immobilité et l'encadrement¹. La valorisation en parole de ce qui leur est refusé en actes semble devoir conduire les étudiants de STS à interioriser dans le même temps la hiérarchie des valeurs et des positions, et la place subalterne qu'ils sont amenés à y occuper.

Mais le « commérage réprobateur »² que font peser les enseignants sur les candidats extérieurs et l'injonction contradictoire à laquelle ils soumettent ses étudiants – qui empêchent les déplacements tout en reprochant qu'ils n'aient pas lieu –, trahissent bien la place dominée qu'occupent les STS dans la hiérarchie des formations supérieures. En effet, leur principe de recrutement est celui d'une formation sélective qui n'a le choix que parmi les non choisis, qui ne sélectionnent qu'au sein des non élus. A défaut de pouvoir trier les candidats les mieux dotés en capital économique et culturel, captés par les formations dominantes (CPGE, Ecoles de commerce, Ecoles d'ingénieur, IUT, etc.), les STS n'ont d'autre solution, pour jouer le jeu des filières sélectives, que d'appuyer leur classement sur le capital d'autochtonie, ressource des dominés, et, pour conserver leur place dans un système LMD où le Bac +2 n'a désormais plus de valeur, de satisfaire aux nouvelles normes distinctives des formations supérieures, et notamment l'internationalisation.

¹ Grignon Claude, *L'ordre des choses. Les fonctions sociales de l'enseignement technique*, Paris, Minuit (coll. Le sens commun), 1971.

² Elias Norbert, « Remarques sur le commérage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°65, 1985, p. 26.

Anne-Catherine Wagner

Université de Paris 1, Centre de sociologie européenne (CSE-CESSP)

Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures

La mobilité géographique est-elle un privilège des élites ? La question peut sembler paradoxale. Les migrations et les grands déplacements de populations concernent bien plus massivement les classes populaires. Le vagabond, l'exilé sont des figures sociales de migrants aux antipodes de celles des classes supérieures. La mobilité en elle-même n'est pas propre aux classes dominantes. Ce qui les distingue en revanche, c'est la capacité à constituer leurs déplacements en ressources sociales, c'est-à-dire comme des moyens d'accumuler des formes spécifiques de capital culturel et social. La spécificité des classes supérieures ne tient pas tant dans leur plus grande mobilité géographique que dans un certain usage social de cette mobilité. C'est ce que montrent des recherches menées auprès des fractions les plus mobiles des classes supérieures, les hauts cadres des multinationales, les fonctionnaires internationaux ou les dirigeants dont la carrière s'inscrit dans une perspective internationale¹.

L'examen du rapport aux déplacements de ces groupes sociaux conduit à mettre l'accent sur la sélectivité sociale des ressources de mobilité. Il invite aussi à remettre en cause l'opposition tranchée entre mobilité et autochtonie. La mobilité géographique des classes supérieures repose sur la construction d'un espace de circulation original, relativement fermé, qui permet des formes de reterritorialisation dans les différents espaces

traversés. En cela, la mobilité n'est pas incompatible avec certains modes d'enracinements locaux et avec l'accumulation de ressources d'autochtonie.

On se penchera d'abord sur les conditions socialement restrictives grâce auxquelles la mobilité est constituée en ressource sociale avant de montrer comment cet usage de la mobilité se combine avec l'accumulation de capitaux d'autochtonie spécifiques.

La mobilité comme ressource sociale

A quelles conditions la mobilité peut-elle être constituée en capital ? La localisation participe à plusieurs titres de la définition des positions sociales. L'appartenance aux classes supérieures ne garantit pas la reconnaissance en tous lieux des ressources de notabilité accumulées dans un espace local et national délimité.

Mobilité et dépréciation des capitaux nationaux

La situation des exilés politiques, contraints de quitter leur pays, illustre bien l'ancrage territorial des capitaux. Certains capitaux circulent mal. Les positions dominantes dans la sphère politique, en particulier, liées à la structure du pouvoir dans le pays d'origine, ne peuvent pas toujours se reconvertir à l'étranger, surtout quand l'exil résulte d'un changement de régime. La migration peut s'accompagner d'une fragilisation du statut social, quand se déprécient les capitaux économiques, sociaux et symboliques (notamment le prestige attaché au nom) accumulés dans le pays d'origine. Le statut d'exilé est ainsi porteur d'anonymat. Les garanties d'honorabilité liées à l'ancienneté dans la classe dominante, assurées sur place par le travail de plusieurs générations, perdent de leur valeur à l'étranger.

¹ Cet article reprend les résultats d'une enquête, démarrée dans les années 1990 et réactualisée en 2005, qui porte sur les dirigeants et hauts cadres d'entreprises dont la carrière s'inscrit dans une perspective internationale. Cf. Wagner Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF (coll. Sciences sociales et société), 1998 et *Les classes sociales dans la mondialisation*. Paris, La Découverte (coll. Repères), 2007.

Cette dévalorisation symbolique produit des effets sur les positions sociales et professionnelles. L'insertion dans les réseaux locaux de notabilité est un élément central du capital professionnel des commerçants ou des professions libérales. Les déménagements imposent de recommencer un long travail de représentation sociale pour reconstituer la réputation et les réseaux de clientèle. Les immigrants des classes moyennes ou supérieures connaissent ainsi souvent précarité et déclassement professionnel, liés à l'exigence d'une expérience de travail sur place, à la sous-évaluation des diplômes étrangers ou à diverses formes de discriminations¹.

Bouger en restant chez soi

Les obstacles à la circulation de certains types de capitaux donnent à voir *a contrario* les conditions qui permettent la reconnaissance à l'étranger du statut social. Ainsi, les déracinements sont réduits pour les cadres et dirigeants économiques qui circulent au sein des mêmes grandes entreprises multinationales. L'inscription spatiale de ces migrants dessine un espace particulier, intégré et continu au-delà des frontières. Cet espace est celui des affaires. D'un pays à l'autre, le manager retrouve le même bureau, les mêmes ordinateurs, la même façon de travailler, le même langage et le même univers de travail. Les aéroports, les quartiers d'affaires, les zones d'activités internationales délimitent un véritable « territoire circulaire », relativement isolé des espaces urbains traversés². La morphologie des quartiers d'affaires internationaux illustre bien cette intégration. La présence des mêmes chaînes hôtelières ou boutiques de luxe, la similarité du

mobilier urbain, l'architecture moderniste des quartiers d'affaires forment un environnement dont l'aspect est très ressemblant dans la plupart des grands centres économiques et qui permet aux hommes d'affaires d'être extrêmement mobiles sans jamais quitter leurs repères familiaux.

Cet espace transnational est le substrat matériel d'un groupe social spécifique. Maurice Halbwachs³ montre comment la stabilité de l'espace est une des conditions de la permanence de la mémoire collective, parce que l'immobilisme apparent de l'espace, qui donne au groupe « l'image apaisante de sa continuité », lui permet de « retrouver le passé dans le présent ». La continuité des quartiers d'affaires remplit en partie cette fonction pour les cadres internationaux, chaque quartier d'affaires évoquant la mémoire de lieux de travail identiques dans d'autres villes.

En dehors de l'espace professionnel, tout un réseau d'infrastructures, de commerces, de librairies, de restaurants, d'églises, de clubs et d'écoles internationales est destiné aux familles expatriées dans les différents lieux de résidence. Ces institutions dessinent un espace transnational qui permet aux migrants de haut niveau social de retrouver rapidement leurs marques à l'étranger. Le regroupement spatial des étrangers des classes supérieures définit ainsi des quartiers protégés, le plus souvent aux alentours des ambassades ou des écoles internationales, où les marques de la présence d'étrangers « de luxe » semblent omniprésentes.

L'immigration entraîne le plus souvent une série de ruptures avec les conditions antérieures d'existence ; la perte des repères spatiaux est aussi une perte de repères sociaux, symboliques ou affectifs. Or, on peut définir un espace de mobilité, propre aux classes supérieures, où toutes ces ruptures sont grandement euphémisées. Les frontières sont comme rendues moins présentes pour les étrangers de haut niveau social.

Dans l'aristocratie ou la haute bourgeoisie, cette continuité de l'espace traversé est particulièrement accentuée. Le cosmopolitisme

¹ Pour une analyse des mécanismes de déclassements des Algériens diplômés exilés, cf. Hachimi Alaoui Myriam, *Les chemins de l'exil. Les Algériens exilés en France et au Canada depuis les années 1990*, Paris, L'Harmattan, 2007.

² Tarrius Alain, *Les nouveaux cosmopolitismes*, La Tour d'Aigues, Ed de l'Aube, 2000. Cf. pour un exemple de formes d'usages « transnationaux » des quartiers d'affaires Beaverstock Jonathan V., « Transnational Elites in the City : British Highly Skilled Inter-Company Transferees in New York City's Financial District », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n°2, march 2005, pp. 245-268.

³ Halbwachs Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950.

est un des traits de la sociabilité aristocratique. Les grandes manifestations mondaines, sur le modèle par exemple du bal des Débutantes, des grands prix hippiques, ou encore de pratiques comme la chasse à courre, le polo, le yachting, prennent presque toujours une dimension internationale. Certains clubs réservés aux membres des bonnes familles, comme le Cercle de l'Union Interalliée ou le Traveller's Club, ont pour vocation la gestion d'un réseau de relations sociales cosmopolites. L'Union Interalliée a été fondée en 1917 par le Comte de Beaumont pour « accueillir les personnalités étrangères de passage à Paris et les mettre en contact avec les milieux qu'il leur importe de connaître ». L'admission y est régie par le principe de cooptation : tout nouveau membre doit être parrainé par deux membres de l'Association, ce qui garantit l'homogénéité sociale du recrutement au-delà de la diversité des nationalités représentées. Le club est affilié avec 125 clubs dans 30 pays différents. Les membres en voyage peuvent ainsi se rendre dans les endroits privés les plus sélects du monde entier où ils sont assurés de retrouver leur petite société dans le confort et la discrétion¹.

La notoriété ne passe pas les frontières aussi facilement que le capital économique. Ces cercles très sélectifs ont une fonction clé au sein des hautes classes. Ils permettent d'être introduit, sur le mode de la présentation bourgeoise qui garantit la valeur sociale de la personne recommandée, dans la meilleure société des différents pays. Ils assurent ainsi la circulation internationale du prestige et de la considération sociale, c'est-à-dire du statut.

Il est ainsi possible de parcourir de grandes distances tout en restant « chez soi » et entre soi, grâce à la présence de ces lieux d'interconnaissance et d'interreconnaissance où les familles de la bourgeoisie retrouvent un univers social familial. Les classes dominantes organisent leur vie et leur carrière à l'échelle internationale, mais dans un espace social homogène, au sein d'un petit nombre de lieux privatisés, qui fonctionnent comme des lieux réservés.

Des dispositions à la mobilité

La mobilité des classes supérieures repose sur l'existence d'un espace de circulation protégé qui limite les effets de déclassement et de déracinement. Cette capacité à se déplacer tout en restant chez soi est aussi rendue possible par la construction de systèmes de dispositions spécifiques. L'examen des pratiques éducatives des familles des classes supérieures expatriées met bien en évidence la pluralité des dimensions associées à la mobilité. La mobilité n'est distinctive que parce qu'elle se situe dans un ensemble plus vaste de dispositifs de socialisation internationale, produisant des modes de savoir faire et de savoir être socialement discriminants.

La transmission d'un capital de mobilité ne va pas de soi. Le travail de formation semble au contraire particulièrement délicat, et fait l'objet d'une attention constante des éducateurs. Il s'agit d'apprendre à l'enfant que les changements de pays de résidence, les fréquents voyages et déplacements sont « normaux », au sens durkheimien : la mobilité est normale car générale dans son groupe d'appartenance ; elle est aussi désirable et associée à des valeurs éthiques.

Ces formations passent par la familiarisation précoce avec la diversité des pays et des nationalités. Dans les classes supérieures, les voyages sont constitutifs d'un mode de distinction sociale en valorisant les ressources culturelles internationales comme la connaissance des langues, l'ouverture sur les autres cultures, la propension à la mobilité. A ce titre, ils occupent une place importante dans les pratiques éducatives². La familiarisation précoce avec les pays étrangers, l'habitude de fréquenter des personnes de nationalités différentes confèrent un rapport fait de naturel et d'aisance aux déplacements qui distingue les héritiers de la culture internationale des autodidactes ou même des « bons élèves » dont l'expérience de l'étranger est plus tardive.

Les écoles internationales ou bilingues, destinées à accueillir les enfants de familles expatriées, sont des lieux privilégiés pour

¹ Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte (coll. Repères), 2000, pp. 74-77.

² Wagner Anne-Catherine, « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, déc. 2007, pp. 58-65.

observer ces dispositifs pédagogiques. Y sont en effet explicitées les normes de comportement qu'il faut transmettre aux enfants mobiles. Les écoles sont le lieu d'une intense circulation : les élèves viennent de tous les pays, l'année scolaire est rythmée par les départs et les arrivées des familles. La diversité des trajectoires géographiques, les échanges réguliers avec l'étranger forment les enfants à considérer que leur espace de référence intellectuel et affectif ne se limite pas aux frontières nationales.

Ces apprentissages ne vont pas de soi. On ne peut se contenter de postuler l'intériorisation mécanique des modèles de comportement qui définissent la culture de la mobilité des classes supérieures. Les enfances itinérantes passent par des phases délicates. Ainsi, plusieurs familles soulignent le caractère douloureux des perpétuelles séparations qui sont le lot des amitiés internationales. Ces éducations ont aussi leurs « ratés ». Une littérature abondante essentiellement américaine, émanant de pédagogues, psychologues, consultants spécialisés dans les questions interculturelles, recense depuis les années 1970 les problèmes que peuvent rencontrer les enfants d'expatriés, désignés comme « Global Nomads » ou « Third Culture Kids »¹. Une association américaine, Global Nomads International, représente depuis 1986 les anciens enfants d'expatriés ou les familles mobiles dont les enfants sont élevés dans plusieurs pays successifs. Elle organise des groupes de rencontres et des échanges autour des enfances itinérantes, présentées comme des sources d'enrichissements personnels, mais qui peuvent aussi provoquer des brisures affectives, des souffrances, voire des difficultés d'attachement.

C'est par rapport à ces risques que se mettent en place les normes éducatives destinées à permettre la réussite des socialisations à la mobilité. Les enfants doivent apprendre à

ne pas s'investir excessivement dans une relation affective qui risque d'être de courte durée. Il faut savoir garder ses distances dans les relations amicales, ne pas nouer des amitiés trop exclusives dans un milieu où les séparations sont fréquentes. Comme le remarquait une mère d'élève néerlandaise interrogée au lycée international de Saint-Germain-en-Laye : « (Les enfants) ont à la fois beaucoup d'amis, et pas d'amis de cœur. On ne peut pas tout miser sur une relation avec quelqu'un qui part dans six mois. Je crois qu'ils le comprennent vite, c'est net ». Mais il faut aussi apprendre à entretenir et à conserver ses relations malgré les séparations géographiques. Un travail systématique des éducateurs (parents et enseignants) est organisé autour de cet apprentissage de la sociabilité. Les enfants sont invités à garder des contacts avec leurs camarades partis à l'étranger, à ne pas « rompre les ponts » en dépit des séparations physiques. Ce sens de la sociabilité « à distance » est un élément important des apprentissages internationaux. Les enfants mobiles sont ainsi célébrés pour leur capacité à faire « des ponts » entre les différentes cultures et leurs représentants².

Ces éducations construisent un sens particulier des relations sociales, central pour la gestion ultérieure d'un capital social international. Pour reprendre la terminologie de Mark Granovetter³, les enfants sont invités à limiter les liens « forts » et à privilégier des liens « faibles » (à la fois en intensité émotionnelle et en quantité de temps requis). Le soin porté à ces apprentissages révèle bien la dimension socialement constituée et la sélectivité sociale de la propension à entretenir et mobiliser des liens « faibles » au détriment des liens « forts », ceux de la proximité immédiate, qui suscitent plus d'investissements affectifs, mobilisent plus de temps et ont aussi moins d'utilité sociale.

L'habitude précoce des voyages et des séjours à l'étranger favorise indéniablement la

¹ Cf. Pollock Dave, Van Reken Ruth, *Third Culture Kids : Growing up among Worlds*, Yarmouth, Main, Intercultural Press, 1999 ; Fail Helen & alii., « Belonging, Identity and Third Culture Kids – Life histories of Former International Schools Students », *Journal of Research in international Education*, n°3, december 2004, pp. 319-338.

² Zilber Ettie, « Mobility in metaphor : colourful descriptions of Third Culture Kids », *International School Journal*, XXIII, n°2, avril 2004, pp. 17-21.

³ Granovetter Mark. « La force des liens faibles », *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer (coll. Sociologie économique), 2000 (pour la traduction française) [1973].

mobilité ultérieure. Le langage du déterminisme biologique est régulièrement employé pour expliquer la prégnance des traditions familiales d'ouverture sur l'étranger. « J'ai le sang expatrié » ; « On a ça dans les veines dans la famille » plaisantent certains expatriés rencontrés. La longue familiarité avec les voyages permet une véritable incorporation de ces propriétés sociales.

On peut ainsi définir un *habitus* cosmopolite, qui pousse à considérer la mobilité, les interactions avec les étrangers, les déménagements comme s'inscrivant dans la continuité de l'identité et des aspirations sociales. Ces dispositions conditionnent l'accumulation de capital social : on se constitue d'autant plus aisément un réseau international qu'on a une propension à la mobilité et, en retour, la dispersion géographique des amis et relations contribue à conserver et accroître ces dispositions culturelles. Ces ressources produisent leurs effets sur les dimensions cognitives du rapport à l'étranger. Dans certaines fractions des classes supérieures, on n'est jamais étranger à ce qui se passe dans d'autres pays : l'étranger fait partie de l'environnement social et culturel le plus familier.

Mobilisation des ressources de mobilité

La capacité socialement construite à envisager sa vie sociale et professionnelle à l'échelle internationale est source de profits de plusieurs ordres. La mobilité élargit l'éventail géographique des choix d'études supérieures puis les options professionnelles. L'insertion dans des cercles relationnels internationaux et la possibilité de gérer son évolution professionnelle en profitant des opportunités à l'échelle mondiale sont des ressources qui voient leur valeur s'accroître avec l'internationalisation des échanges économiques, politiques et culturels. L'expérience de la mobilité est dotée d'une légitimité croissante dans l'espace de la formation des élites. Les périodes d'études à l'étranger, l'insertion dans des réseaux d'échanges et d'interreconnaissance internationaux, la mise en place de programmes ou de diplôme bi ou plurinationaux, l'internationalisation du corps professoral ou des programmes d'études concernent désormais

aussi les écoles les plus consacrées scolairement¹. D'après les enquêtes réalisées annuellement par la Conférence des Grandes Ecoles sur l'insertion professionnelle des diplômés un ou deux ans après leur sortie de l'école, la part de ceux dont l'emploi est à l'étranger est en augmentation constante, passant de 10% en 2000 à 15,3% en 2009 (19,5% des diplômés d'écoles de management, 13,3% des ingénieurs commencent leur carrière à l'étranger ; le taux s'élève à 30% pour les diplômés des dernières promotions d'HEC)². A l'Institut d'études politiques de Paris, depuis la rentrée 2000, le cycle du diplôme a été positionné comme un « master » de type anglo-saxon composé d'un premier cycle de trois ans dont la dernière année se déroule obligatoirement à l'étranger. Des doubles diplômes sont délivrés avec des universités partenaires à l'étranger. Ces transformations touchent l'ensemble de l'enseignement supérieur en Europe qui se restructure dans le cadre du « processus de Bologne » avec une harmonisation des cycles d'enseignement et une plus grande mobilité des étudiants. La mobilité reste distinctive : en 2006, moins de 4% des étudiants français sont inscrits à l'étranger ; et il s'agit principalement d'étudiants aisés (les séjours sont financés en grande partie par les ressources des parents) et inscrits dans des filières sélectives³. Ces expériences internationales sont ensuite valorisées dans différents secteurs professionnels, ceux des entreprises en premier lieu (les élèves des écoles internationales se dirigent massivement vers des études de gestion ou de commerce), elles autorisent aussi des passages d'un champ professionnel à l'autre : il y a en effet une circulation des héritiers cosmopolites entre l'univers des ONG, celui de multinationales,

¹ Lazuech Gilles, *L'exception française. Le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation*, Rennes, PUR, 1999 et Darchy-Koechlin Brigitte, Van Zanten Agnès, « La formation des élites », *Revue internationale d'éducation-Sèvres*, n°39, sept. 2005, pp. 19-23.

² Conférence des grandes écoles, *Résultats de l'enquête 2009 sur l'insertion des jeunes diplômés*, juin 2009.

³ « La mobilité sortante des étudiants français : éléments de mise en perspective », *Les notes de Campus-France* n°14, juillet 2008.

des cabinets juridiques ou des grands organismes internationaux¹.

La mobilité est devenue une norme d'excellence, élément central du « nouvel esprit du capitalisme »², au point de générer un nouveau rapport de domination entre « mobiles » et « immobiles ». Dans la presse spécialisée destinée aux cadres, au sein des cercles de réflexion patronaux ou dans l'industrie du conseil en gestion, les « managers internationaux » incarnent un modèle doté d'une indéniable force sociale. L'aisance avec la mobilité est à la source de profits symboliques non négligeables. Celui qui peut mener sa vie à l'échelle internationale revendique la supériorité de son point de vue et de son expérience sur celui qui est cantonné au « local ». Les modes de justification de cette supériorité sociale apparaissent bien dans l'analyse que proposait Robert Merton de « l'influent local » et de « l'influent cosmopolite » à partir de son enquête sur les notables de Rovère, une petite ville de la côte est des Etats-Unis³. « Qui est "local" s'intéresse essentiellement à la localité qui constitue son monde. S'intéressant peu à la société globale, il se préoccupe des problèmes locaux. Autrement dit, il a l'esprit de clocher. Au contraire, qui est "cosmopolite" s'intéresse un peu à Rovère et entretient un minimum de relations avec ses concitoyens, puisqu'il a de l'influence sur eux, mais il se préoccupe surtout du monde extérieur dont il se considère membre. Il habite à Rovère, mais vit dans la société globale ». Les cosmopolites se sentent moins enracinés à Rovère, ils ont une expérience plus large ; ils s'intéressent à l'actualité nationale et internationale et lisent peu les journaux locaux. Plus sélectifs dans leurs relations locales, ils recherchent d'abord des gens « instruits et de qualité ». Ils sont considérés comme des arbitres en matière de culture et de goût. Certaines présentations de soi par des expatriés

donnent bien à voir ces logiques de distinction : « I gained a wider angle, I didn't have another film, I didn't have another camera, I had another lens ; I could see wider, deeper, more contrast »⁴. La culture cosmopolite témoigne de l'étendue des références, et de l'importance sociale de l'individu. Connaître ce qui se passe et ce qui se fait à l'étranger, savoir qu'on est attendu, connu et reconnu dans plusieurs pays, contribue indéniablement à l'accroissement du capital symbolique, qu'on peut définir comme l'importance sociale et les raisons de vivre⁵.

La valorisation de la mobilité prend ainsi des accents éthiques, célébrant l'ouverture, le dynamisme ou la tolérance des « mobiles », qualités opposées à l'étroitesse d'esprit, la fermeture et l'égoïsme de ceux qui restent toujours chez eux. Cet argumentaire se construit contre ceux qui se limitent à leurs frontières nationales. Derrière les nombreuses critiques que font les cadres internationaux (étrangers ou français) de la « fermeture » de la société française, on trouve aussi en filigrane, la critique d'une définition purement nationale de l'excellence sociale. Le clivage entre autochtonie et mobilité traverse les classes sociales, et oppose aussi, au sein des classes supérieures, des fractions plus autochtones et des fractions plus mobiles.

Les combinaisons de ressources de mobilité et d'autochtonie

Leur mobilité distingue des fractions des classes supérieures se définissant comme internationales. Néanmoins l'examen plus attentif des stratégies de ces familles conduit à repenser l'opposition entre ressources de mobilité et ressources d'autochtonie.

Des rapports stratégiques à l'autochtonie

La valorisation sociale de la mobilité n'exclut pas, dans ces milieux internationaux, les discours qui promeuvent les valeurs de l'authenticité ou de la fidélité à ses racines. Cela apparaît bien dans les écoles internationales, accueillant des enfants venant de

¹ Dezalay Yves, « Les courtiers de l'international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°151-152, mars 2004, pp. 4-35.

² Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard (coll. NRF essais), 1999, pp. 451 et sq.

³ Merton Robert K., « Type d'influence : local ou cosmopolite », *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997, pp. 291-317.

⁴ Fail Helen, « Belonging, Identity... », *art. cit.*, p. 331.

⁵ Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 284.

différents pays, où une grande attention est toujours portée à la mise en valeur des différentes « cultures » des élèves. Comme le rappellent régulièrement les pédagogues, ce n'est pas la négation des références nationales, mais au contraire l'accumulation de plusieurs compétences linguistiques et culturelles nationales qui fait l'avantage de l'élève international sur ceux qui sont cantonnés au national. Le cosmopolitisme n'est donc pas incompatible avec l'enracinement dans sa propre culture, puisque c'est justement à condition que les élèves et les familles soient attachés à leurs origines, réappropriées sous une forme cultivée, que le brassage des nationalités peut produire un « enrichissement ». Le travail pour produire une identité internationale va ainsi de pair avec la mise en scène systématique de la diversité des origines des élèves. A l'International School de Paris, dès le jardin d'enfants, sont organisées des discussions sur « la diversité des peuples dans le monde » ; les enfants apprennent à lire à partir de textes sur « le folklore et l'histoire des cultures » ; les enseignants « utilisent les cultures des élèves pour étudier la société et la place de l'homme dans celle-ci ». A l'école Marymount de Neuilly sur Seine, les fêtes des dix-sept religions représentées doivent favoriser « la connaissance des différentes civilisations chez les enfants ».

Dans les classes supérieures, le bilinguisme et le biculturalisme sont recherchés, entretenus et valorisés. Les enfants sont régulièrement envoyés en vacances dans leur pays et tout est fait pour maintenir le lien avec le système scolaire national en dépit des séjours à l'étranger. La situation des enfants des classes supérieures s'oppose ainsi à celle des enfants d'immigrés des classes populaires. Alors que les ressortissants des pays riches ont, à l'étranger, les moyens de préserver de manière gratifiante le lien avec leur langue et leur culture nationale (grâce notamment aux écoles bilingues et internationales), les migrants des classes populaires sont enjoint à s'intégrer dans les institutions de la république. Il est ainsi significatif que les quelques dispositifs linguistiques en direction des enfants d'immigrés en France (les ELCO, Enseignements de langues et de cultures

d'origine notamment) ne fassent pas mention de « bilinguisme », mais de « maintien de la langue d'origine », expression qui n'a pas les mêmes connotations sociales ; ce « maintien » pouvant même quelquefois être plus ou moins suspect de faire obstacle à l'« intégration ».

La multiplicité des espaces sociaux de référence est une sorte d'invariant de la condition d'immigré. Mais dans les milieux privilégiés, loin d'être vécue comme une contradiction, cette multiplicité est constituée en ressource : le rapport distancié aux questions d'appartenance nationale va de pair avec la revendication cultivée des attributs nationaux de l'identité.

Ce rapport stratégique aux origines est constitutif de la culture internationale. Les familles les plus « internationales » sont aussi celles qui mobilisent le plus systématiquement leurs ressources nationales, dans les stratégies éducatives, dans la vie professionnelle, et dans l'ensemble des dimensions de la vie sociale. Ainsi, tout en travaillant dans les secteurs internationaux, les managers internationaux sont fréquemment en relation avec leur propre pays. Ils ont une fonction de médiateurs, d'intermédiaires entre les sociétés implantées dans leur pays et, par exemple, des entreprises françaises ou le siège international ou européen. Les carrières internationales les mieux menées sont souvent celles qui permettent d'utiliser non seulement des compétences internationales (au sens de la capacité à bouger, à négocier avec les étrangers) mais aussi des ressources d'autochtonie spécifiques : la connaissance de la langue, des milieux d'affaires, des normes professionnelles et juridiques de son propre pays. Cela conduit à analyser la culture internationale comme la capacité à constituer le national comme une ressource linguistique, scolaire, culturelle, professionnelle ou symbolique plutôt que comme une identité, à placer judicieusement ses attributs nationaux dans des champs internationaux.

Ressources d'autochtonie et pouvoir social

Cette place des ressources d'autochtonie au sein de la culture internationale des classes supérieures doit être reliée à la structure du champ du pouvoir. Les classes dominantes

cultivent volontiers des liens privilégiés avec l'espace local, avec la campagne et ses habitants, comme l'attestent par exemple les dépenses investies dans les châteaux ou dans les vieilles demeures, en ces lieux où la famille a ses habitudes, son enracinement et une partie de sa mémoire¹. La différence avec le rapport à l'autochtonie des classes populaires tient dans l'ubiquité des classes supérieures, qui alternent les séjours dans la maison de famille et la vie à Paris ou ailleurs. Cette multilocalité permet de cumuler des ressources d'ordre multiple, d'être un notable sur ses terres tout en participant à des réseaux de pouvoirs nationaux et internationaux, sans avoir à choisir entre ces différents registres.

Dans l'espace des élites économiques lui-même, les avantages liés à l'enracinement sont non négligeables. On le vérifie en étudiant les conditions d'accès aux positions dominantes dans les grandes entreprises les plus mondialisées. Les cadres « internationaux », dont la carrière se déroule dans plusieurs pays, ont des positions importantes, mais ce sont rarement les positions de premier rang : ils peuvent être directeurs de filiales, diriger des départements d'import export, coordonner les activités dans une région du monde ; ils sont en revanche peu représentés au sommet. Les enquêtes sur le pouvoir économique montrent en effet la pérennité des élites traditionnelles. Les plus hauts postes dans les plus grandes entreprises sont toujours détenus par des nationaux, formés, sélectionnés et consacrés selon des procédures nationales. Les conseils d'administration des grandes entreprises sont des lieux de cooptation où se retrouvent, par le jeu des participations croisées, un petit nombre de grands patrons, passés par les mêmes filières, en lien étroit avec la haute administration et unis par la même « culture » nationale des affaires. Près de la moitié des 200 plus hauts patrons français est issue de l'Ecole polytechnique ou de l'ENA ; un tiers des grands patrons est passé par cinq grands corps de l'Etat (Mines, Ponts, Inspection des Finances, Cour des Comptes et Conseil d'Etat) ; et le passage par un cabinet ministériel parachève la

voie royale d'accès au grand patronat². Le mouvement de privatisation et le retrait économique de l'Etat se sont même traduits paradoxalement par une hausse substantielle de la part des grands patrons issus de l'Etat (et notamment de ses grands corps) dans les entreprises privées. C'est ce que montre l'étude des patrons des 40 plus grandes capitalisations boursières de la bourse de Paris (le CAC 40) entre 1981 et 2007 : les plus éminents membres de l'ancienne noblesse d'Etat, les anciens inspecteurs des finances, se sont mués en une nouvelle aristocratie des affaires, bien implantée dans les grandes banques privatisées, dans les conseils juridiques ou financiers et dans la gestion de fonds d'investissements³.

Les filières d'accès aux plus hautes fonctions sont tout aussi nationales dans d'autres pays : la quasi-totalité des dirigeants des grandes entreprises allemandes sont allemands et ont fait l'essentiel de leur carrière en Allemagne⁴. Michael Hartmann montre que les étrangers sont quasiment absents chez les dirigeants des 100 plus grosses entreprises en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis et que plus des quatre cinquièmes de ces grands dirigeants n'ont jamais vécu dans un pays étranger que ce soit lors de leurs études ou de leur vie professionnelle⁵.

² Bauer Michel, Bertin-Mouroit Bénédicte, *Radiographie des grands patrons français. Les conditions d'accès au pouvoir, 1985-94*, Paris, l'Harmattan (coll. Dynamiques d'entreprises), 1997.

³ Dudouet François-Xavier, Grémont Eric, Vion Antoine, « Core Business in the Eurozone. An interlocking directorate study of four stock exchange indices », *The Sixth International Critical Management Studies Conference*, Warwick Business School, July 2009, pp. 13-15 et Dudouet François-Xavier, Grémont Eric, « Les grands patrons et l'Etat en France, 1981-2007 », *Sociétés contemporaines*, n°68, 2007, pp. 105-131.

⁴ Joly Hervé, *Formation des élites en France et en Allemagne*, Cergy-Pontoise, CIRAC, 2005.

⁵ D'après cette enquête, les patrons les plus nationaux sont les Américains : seuls 2% des PDG des 100 plus grosses entreprises américaines ont fait des études à l'étranger (12% des patrons britanniques, 13% des Français, 15% des Allemands), 7% ont une expérience professionnelle de plus de 6 mois à l'étranger (11% des Français, 16% des Britanniques, 19% des Allemands). Cf. Hartmann Michael, « Auf dem Weg zur transnationalen Bourgeoisie ? Die Internationalisierung der Wirtschaft und die Internationalität der Spitzenmanager

¹ Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Châteaux et châtellains*, Paris, Anne Carrière, 2005.

La prééminence des filières nationales doit être mise en rapport avec la place centrale de la durée dans l'efficacité de la domination sociale. Les compétences nouvelles des « managers internationaux » ne peuvent rivaliser avec la légitimité que confère l'enracinement sur le territoire. Parmi les ressources sûres procurées par cette inscription territoriale, les liens tissés avec les réseaux politiques nationaux, voire régionaux, sont essentiels. L'interpénétration des familles des affaires et de la haute fonction publique est une caractéristique centrale du monde du pouvoir en France, qui explique sa force de résistance à une simple importation de principes d'excellence étrangers. C'est ce qui pourrait définir une ressource d'autochtonie propre au monde du pouvoir : une inscription de longue date dans des cercles d'interconnaissance et d'interreconnaissance où s'entremêlent d'une manière souvent indissociable alliances d'intérêts et liens de famille.

Ainsi, il y a indéniablement une internationalisation des élites, mais à partir des positions nationales, qui ne sont pas remises en cause, mais plutôt confortées. La rentabilité de la mobilité géographique dépend étroitement du statut au départ. Les investissements les plus efficaces sont ceux qui conduisent à cumuler capitaux internationaux et capitaux nationaux, qui renforcent les positions à la fois dans l'espace international et dans l'espace national. Aux plus hauts niveaux, la légitimité internationale vient s'ajouter à l'excellence nationale. Ainsi, la formation d'un champ international des institutions supérieures ne compromet pas la situation dominante, dans les différents espaces nationaux, des institutions les plus prestigieuses. Ce sont ceux qui possèdent au plus haut niveau la culture dominante de leur pays qui sont les mieux placés pour donner une forme internationale à leurs capitaux. La reconnaissance acquise à l'étranger conforte les positions dans le champ du pouvoir national et, inversement, la mise en avant de la notoriété nationale permet de faire entendre sa voix sur la scène internationale¹.

C'est finalement un cumul bien pensé de capitaux d'autochtonie (définis, selon les circonstances, à l'échelle locale ou à l'échelle nationale) et de capitaux de mobilité qui pourrait définir la puissance sociale. La trajectoire d'Ernest Antoine Seillière, qui a présidé le Medef français avant d'être élu en 2005 à la tête de l'Unice (devenu BusinessEurop), l'organisation des patrons européens, est exemplaire des mécanismes qui garantissent la pérennité des positions dominantes dans la mondialisation. Héritier de deux dynasties des affaires enracinées dans le territoire national, les maîtres de forges lorrains de Wendel par sa mère, et la maison Seillière qui fonde l'une des premières hautes banques de la place de Paris par son père, le baron a tous les attributs des classes dominantes bien enracinées dans la vieille bourgeoisie française. A ce capital familial, s'ajoutent celui de la noblesse d'Etat : le baron Seillière est énarque, il a été quelques années conseiller diplomatique au quai d'Orsay, puis membre du cabinet de Chaban-Delmas à Matignon. Or l'accumulation de ressources internationales s'intègre harmonieusement dans cette trajectoire d'héritier. Ernest Antoine Seillière a grandi dans le bilinguisme franco-anglais, grâce à une gouvernante irlandaise. A l'adolescence, il passe un an et demi en Angleterre dans un collège du Sussex. En 1974, il passe un an à Harvard, au Center for International Affairs qui accueille des diplomates du monde entier, lieu privilégié d'accumulation de capital social international. Ces expériences internationales, ajoutées aux appuis nationaux, ont été des atouts décisifs pour permettre au baron Seillière d'assurer, en pleine crise de la sidérurgie, la mutation de la maison familiale en fonds d'investissements internationaux².

La mobilité ne procure des profits sociaux qu'en tant qu'elle se combine avec d'autres ressources et dispositions, la familiarité avec d'autres pays, l'habitude des voyages, l'aisance dans les interactions avec

Deutschlands, Frankreichs, Großbritanniens und der USA », *Leviathan*, n°27, März 1999, pp. 113-141.

¹ Dezalay Yves, Garth Bryant (dir.), *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir*

d'Etat en Amérique latine : entre notables du droit et « Chicago boys », Paris, Seuil, 2002.

² Cf. pour les éléments biographiques, Bothorel Jean, Sassier Philippe, *Seillière, le baron de la république*, Paris, Robert Laffont, 2002.

des personnes de nationalités diverses. Dans la vie sociale, la valeur des différentes espèces de capitaux est presque toujours accrue par leur rareté relative. Le rapport spécifique à la mobilité des classes supérieures est ainsi conditionné par des ressources sélectives, qui garantissent l'étroitesse du groupe.

Ces propriétés établissent de nouveaux rapports de domination entre ceux qui peuvent prétendre vivre à l'échelle du monde et ceux qui sont cantonnés à l'échelon local. On peut observer pratiquement les effets de ces rapports inégaux au sein des grandes entreprises multinationales : à l'intégration internationale des équipes de direction font écho la fragilité et les difficultés d'organisation des salariés des différents établissements, séparés par la barrière des langues, les difficultés pratiques à se rencontrer et la diversité des cultures syndicales. Ces inégalités se traduisent dans l'espace politique. A la force de l'internationale du pouvoir, organisée en lobbies, clubs, groupes d'intérêts et autres forums mondiaux, s'opposent des « contre sommets » qui restent bien moins efficaces et attestent des difficultés d'organisation des internationales critiques.

Ce n'est pas tant l'accès à l'étranger en lui-même qui hiérarchise les groupes sociaux que la valeur sociale conférée à ces expériences, la capacité qu'ils ont de les imposer comme légitimes. La valeur sociale accordée à la mobilité dépend ainsi étroitement des classes sociales en présence : alors que tout est fait pour encourager la mobilité internationale des cadres, l'immigration populaire doit être « maîtrisée » ; les élites se distinguent par leur ouverture sur plusieurs cultures, quand c'est au contraire à l'aune de leur « intégration » au pays d'accueil que sont hiérarchisés les immigrés.

L'opposition mertonienne entre le « local » et le « cosmopolite », qui hiérarchise les groupes sociaux en fonction de la taille de leur espace de référence, doit ainsi être déconstruite. La richesse a toujours été un pouvoir sur l'espace. Mais les élites, si elles peuvent vivre à l'échelle du monde, ont aussi le privilège de retrouver partout un espace privé, familial et familier, réservé aux membres du groupe. La puissance sociale se manifeste justement dans la capacité à se retrouver chez soi dans

différents lieux. C'est dans la possibilité de choisir, en fonction de leur rentabilité sociale et symbolique, tantôt la mobilité tantôt la stabilité, à apparaître tantôt comme un héraut de la mondialisation tantôt au contraire comme l'incarnation des traditions et de l'enracinement sur un territoire, que réside le pouvoir social sur l'espace.

Note de recherche

Sylvie Tissot

Université de Strasbourg, Groupe de sociologie politique européenne (GSPE)

De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures

Loin des clichés sur les « élites mondialisées », la question de l'espace, et plus particulièrement du rapport au local – qu'il s'agisse de la ville ou du quartier –, est au centre d'une abondante littérature sur les catégories supérieures. De nombreux travaux historiques existent, en France et ailleurs, sur les « enclaves » urbaines réservées à ceux qui aiment s'y regrouper, ou plus généralement sur les formes d'investissement de l'espace dans la construction des notabilités¹. Mais on peut dire que les modalités de ségrégation et d'agrégation dans la ville ont été une des voies de renouvellement des études sociologiques sur la bourgeoisie depuis les années 1990 en France². De ces travaux sociologiques se dégage l'idée que les catégories supérieures se regroupent, de façon encore plus systématique que les classes populaires, au sein de quartiers spécifiques. Surtout, ils montrent que si les réseaux internationaux démultiplient les capitaux et les

possibilités de les accumuler, l'ancrage, que ce soit au niveau du pays, des villes ou du quartier, reste nécessaire à la reproduction des positions³.

Le propos de cette note de recherche s'inscrit dans la continuité des interrogations sur la manière dont le pouvoir d'un groupe social dominant s'inscrit dans l'espace, et, tout autant, dont l'inscription (matérielle ou mentale, par les pratiques ou les représentations) dans l'espace, ou dans des espaces multiples, vient établir et consacrer ce pouvoir. Plus précisément, il s'agit ici de tester l'usage d'une notion, forgée et utilisée à l'occasion d'enquêtes sur les classes populaires – le capital d'autochtonie –, pour rendre compte des rapports à l'espace d'une fraction des classes supérieures, celle qui s'installe dans les quartiers anciens de centre-ville.

Je montrerai les bénéfices de cette notion, ainsi entendue, pour analyser la manière dont un groupe des classes moyennes et moyennes supérieures parvient à s'approprier un espace. Pour cela, je partirai d'une enquête sur un quartier gentrifié d'une grande ville des Etats-Unis réalisée entre 2004 et 2009. Je soulignerai d'abord comment la constitution d'un capital d'autochtonie a accompagné l'appropriation d'un espace. Je préciserai ensuite ce qui distingue, en termes de rapport à l'espace et notamment de jeu d'échelles, le « capital du petit peuple intégré » comme l'appelle Jean-Noël Retière de celui de résidents à la fois

¹ Beckert Sven, *The Monied Metropolis. New York City and the Consolidation of the American Bourgeoisie, 1850-1896*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Zilio Pierre-Paul, *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle : enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris, Belin, 1999 ; Hamman Philippe, *Les transformations de la notabilité entre France et Allemagne. L'industrie faïencière à Sarreguemines (1836-1918)*, Paris, L'Harmattan, 2005.

² Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Voyage en grande bourgeoisie : journal d'enquête*, Paris, PUF, 1997 ; *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 1992 ; *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989 ; Grafmeyer Yves, *Quand le tout Lyon se compte : lignées, alliances, territoires*, Lyon, PUL, 1992 ; Wagner Anne-Catherine, *Les nouvelles élites de la mondialisation : une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998. Voir également les travaux de géographes à la même époque : Rhein Catherine, Brun Jacques, *La ségrégation dans la ville : concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Haumont Nicole, Lévy Jean-Pierre, *La ville éclatée : quartiers et peuplement*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1998.

³ Preteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, n°62, 2006, pp. 69-93 ; Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Les ghettos du gotha*, Paris, Seuil, 2007 ; Wagner Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007 et son article dans ce numéro.

La notion de capital d'autochtonie

On peut définir le capital d'autochtonie comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés »ⁱ. Cette notion a d'abord été utilisée par Jean-Claude Chamboredon et Michel Bozon. Elle a été reprise par Jean-Noël Retière dans sa thèse publiée en 1994 et consacrée à l'espace municipal communiste de la ville de Lanester en Bretagne, avant d'être rediscutée dans un article postérieurⁱⁱ.

La notion de capital d'autochtonie vient décrire l'apparition, dans ce fief, d'une « endocratie ouvrière », dont le pouvoir repose sur la conquête de la municipalité, un investissement associatif intense, et la mainmise sur la mémoire du lieu. Là, l'espace de la ville ne s'offre pas seulement comme le reflet des positions et réputations locales (les ouvriers « travailleurs », « méritants » ou encore « respectables » habitant les quartiers pavillonnaires tandis que les fractions déqualifiées sont reléguées dans les cités HLM) ; l'auteur montre que c'est à partir de l'espace que s'est construite une citoyenneté politique, fortement liée à l'affirmation d'une fierté locale.

Un des intérêts du travail de Jean-Noël Retière est de montrer que ce capital, à la fois produit dans et par l'espace, est, indissociablement, un rapport social : à l'instar de ce qui se passe dans le Winston Parva de Norbert Elias et John Scotsonⁱⁱⁱ, les profits retirés de ces positions s'accompagnent d'une relégation et d'une invisibilisation des classes ouvrières moins respectables, celles qui ne travaillent pas pour les industries d'Etat (les arsenaux), mais dans le bâtiment et la métallurgie. Dans *Logiques de l'exclusion*, Elias et Scotson analysent en effet la manière dont des habitants « historiques » (les « villageois ») se sont installés dans un espace sur la base d'une forte cohésion, en reléguant à la fois socialement et symboliquement d'autres habitants au profil d'ailleurs très proche (des ouvriers anglais). Il y a, chez les auteurs français et anglais, une analyse conjointe des appartenances locales et des formes subtiles de différenciations sociales, symboliques et spatiales qui les accompagnent.

ⁱ Selon l'expression de Nicolas Renahy dans son article, paru dans ce même numéro, sur l'histoire de la notion de capital d'autochtonie.

ⁱⁱ Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, vol. 10, n°1, 1980, pp. 65-88 ; Retière Jean-Noël, *Identités ouvrières : histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994 et « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n°63, 2003, pp. 121-143.

ⁱⁱⁱ Elias Norbert, Scotson John, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 1997.

dotés et « aventuriers » pour reprendre l'expression de Catherine Bidou : ceux que j'ai étudiés à Boston¹.

Le travail politique d'appropriation des espaces

« Quand le terrain crée son objet »

D'abord apparue de façon incidente à l'occasion d'une lecture, la possibilité d'utiliser, pour mon terrain, la notion de capital d'autochtonie s'est imposée dans un moment particulier de l'enquête qui me confrontait à des interrogations sur l'objet même de la recherche et les concepts nécessaires pour analyser de ce que j'étais en train d'observer depuis déjà plusieurs mois. Mon enquête dans le South End a débuté dans le cadre d'une recherche collective coordonnée par Marie-Hélène Bacqué, visant à comparer les projets urbains menés dans deux quartiers en voie de gentrification, la Goutte d'Or à Paris et le South End de Boston². Quartier populaire accueillant depuis la fin du XIX^e siècle, des vagues successives d'immigration, il est considéré dans l'après-guerre comme un des plus pauvres de la ville, et, à la fin des années 1950, il est promis à la démolition. Ce n'est que suite à de fortes mobilisations contre les politiques dites de rénovation urbaine (consistant à démolir des quartiers entiers, reconstruits ensuite par des promoteurs privés) qu'une concertation est mise en place avec les habitants, impulsant un mouvement de valorisation qui fait aujourd'hui du quartier l'un des plus chers et des plus prisés de la ville.

A la fin d'un séjour de recherche en 2007, j'ai assisté à un conflit naissant, lié au projet d'achat de trois immeubles par une association de réinsertion de sans-logis. Un groupe de propriétaires habitant dans la rue avait lancé une pétition pour protester contre cette transaction immobilière. Deux camps se

sont alors constitués au sein des résidents mobilisés, l'un protestant contre le risque de « densité » (les premiers pétitionnaires), l'autre cherchant à défendre, au nom de la « diversité », la présence de résidents non propriétaires et de faible statut socio-économique³. A écouter les défenseurs de la mixité sociale (parmi lesquels figuraient un certain nombre de mes informateurs dans l'enquête), il s'agissait bien d'un conflit opposant des anciens gentrificateurs et des nouveaux, des « pionniers » et des « yuppies » pour reprendre leurs propres termes, mais aussi l'ouverture à l'égoïsme, le sens de la *community* contre les logiques de l'argent.

Alors que les autres chercheurs de l'équipe avaient principalement enquêté sur les groupes dits « communautaires » (composés de résidents noirs et hispaniques luttant contre la rénovation urbaine et pour la construction de logements sociaux), je m'étais concentrée sur le rôle des associations de quartier, c'est-à-dire celles des propriétaires blancs. Le déclin des mouvements militants et leur professionnalisation au sein d'« entreprises communautaires »⁴ pouvaient laisser penser que parallèlement, des gentrificateurs à la fois plus dotés et moins progressistes que ceux qui les avaient précédés étaient en train de prendre la main sur les associations de quartier, et sur des « anciens » plus favorables à la mixité sociale. Cette grille d'analyse venait par ailleurs confirmer les résultats de nombreux travaux décrivant la gentrification comme la succession de vagues migratoires s'accompagnant d'une fermeture croissante des résidents les plus récents par rapport aux « hippies » ou « artistes » formant les rangs des pionniers⁵.

³ Sur ce conflit Tissot Sylvie, « Quand la mixité sociale mobilise des gentrificateurs. Enquête sur un mot d'ordre militant à Boston », *Espaces et sociétés*, n°140-141, 2010, pp. 127-142.

⁴ Bacqué Marie-Hélène, « Associations communautaires et gestion de la pauvreté », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°160, 2006, pp. 46-66.

⁵ Dansereau Francine, « La réanimation urbaine et la reconquête des quartiers anciens par les couches moyennes : tour d'horizon de la littérature nord-américaine », *Sociologie du travail*, n°2, 1985, pp. 191-205 ; Anderson Elijah, *Streetwise : Race, Class, and Change in an Urban Community*, Chicago, University of Chicago Press, 1990 ; Ley David, *The new middle Class*

¹ Bidou-Zachariasen Catherine, *Les aventuriers du quotidien : essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF, 1984.

² Bacqué Marie Hélène, *Projet urbain en quartier ancien : la Goutte d'Or, South End*, rapport pour le PUCA, 2005.

Le schéma qui m'était fourni par des enquêtés est venu se heurter à quelques faits gênants. Installée depuis 2001 dans le South End, âgée de 62 ans, femme d'un avocat ayant longtemps habité dans une banlieue résidentielle, la leader de la « diversité » pouvait difficilement être classée parmi les « pionniers ». L'hétérogénéité – notamment en termes de positions sociales et idéologiques – du groupe qu'elle a constitué en réaction aux résidents en colère était tout autant troublante. Pourquoi donc la fondatrice du groupe local le plus conservateur (la société savante du South End) qui m'avait exposé sans détour sa sympathie pour George Bush et son soutien à la guerre en Irak, dont je savais déjà l'engagement actif dans les années 1970 contre la construction de logements sociaux, venait-elle soutenir la présence de sans-logis dans le South End ? La remise en cause de cette grille de lecture produite par les enquêtés eux-mêmes s'apparentait finalement à l'expérience racontée par Retière aux débuts de sa recherche. Prisonnier des familles ouvrières respectables de la ville et de leur communion dans un passé glorieux, il évoluait alors dans une autochtonie faussement consensuelle : quand « le terrain crée son objet », explique-t-il.

Il me fallait donc sortir à la fois du groupe des enquêtés, me renvoyant sans cesse les uns aux autres, et de leur vision. L'intense mobilisation pour défendre un projet d'insertion dans le quartier laissait en fait penser qu'en dépit des clivages idéologiques, ces résidents étaient unis par quelque chose de plus fort que le soutien à une association caritative. La participation à ce combat des principales associations de propriétaires blancs constituait un sérieux indice : il m'a fait suspecter que se jouait aussi la mobilisation d'un groupe pour défendre son autorité sur le quartier et le droit de décider des populations autorisées à y résider. Une réunion du comité constitué pour défendre l'association d'insertion des sans-logis à laquelle j'ai assisté a été instructive : non seulement par son affluence, mais par la visibilité, à travers la présence des représentants de la plupart des groupes locaux, d'un groupe uni et mobilisé pour empêcher une

Présentation de l'enquête

L'enquête porte sur un groupe de résidents du South End, un quartier ancien de centre-ville de Boston et le rôle de leur mobilisation dans la requalification du quartier des années 1960 à nos jours. Cette mobilisation se déploie au sein de groupes locaux divers : associations de quartier, associations de gestion des parcs, société savante. Les membres de ces associations occupent, pour leur quasi totalité, des professions définies par une forte qualification, un haut niveau de revenu et des postes d'encadrement (avocats, banquiers, architectes, cadres dirigeants, consultants, agents immobiliers), qui sont les critères habituellement utilisés aux Etats-Unis pour définir les classes moyennes supérieuresⁱ. L'enquête, centrée sur le groupe des notables mobilisés au cours de ces décennies, repose sur 77 entretiens, menés en grande partie avec ces derniers, mais aussi avec des résidents ayant quitté le groupe, ou qui lui sont extérieurs, ou encore des acteurs de la municipalité.

Le South End a été créé au milieu du XIX^e siècle. D'abord occupé par une population bourgeoise, il est devenu la porte d'entrée des immigrés de Boston à partir de la fin du XIX^e siècle. Au sortir de la seconde guerre mondiale, c'est le quartier le plus pauvre de la ville, et qui comprend le plus important pourcentage de noirs, la population la plus stigmatisée. Il connaît un mouvement de requalification à partir des années 1960 quand des ménages des classes moyennes viennent s'y installer. Il reste aujourd'hui un quartier « mixte » puisque composé de 28160 habitants en 2000, il comprend 14048 blancs, 7053 noirs, 3236 Asiatiques et 4578 hispaniques. Le niveau de revenu moyen sur certains des îlots du South End (ceux proches du centre-ville et les plus éloignés des cités d'habitat social) est toutefois similaire à celui des quartiers les plus riches de la ville. Surtout, il se caractérise par un fort contrôle de l'espace par un groupe qui « donne le ton »ⁱⁱ. Cette note de recherche se veut un retour réflexif sur les concepts utilisés pour rendre compte du rapport à l'espace de ce groupe.

ⁱ Gilbert Dennis, Kahl Joseph, *The American Class Structure : a New Synthesis*, Belmont, Wadsworth, 1993.

ⁱⁱ Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n°1, 1970, pp. 3-33.

poignée de résidents de s'immiscer dans leur gestion des affaires du quartier.

Dans ce combat pour réaffirmer une notabilité locale, la mixité sociale n'était pas qu'une « façade » ; elle formait plutôt un des ciments du groupe, constitué autour de la défense (mais régulée) de la diversité de la population. Il ne s'agissait donc pas de rabattre la mobilisation pour la mixité sociale sur de simples luttes d'intérêt (mal) masquées par des pétitions de principe. La lutte à laquelle j'ai assisté a bien été menée au nom de valeurs, et a appelé des formes de dévouement intenses – comme l'ensemble des mobilisations au sein des groupes locaux de propriétaires blancs depuis les années 1960. Ces valeurs fondent la légitimité progressivement conquise à intervenir dans la gestion de la pauvreté dans le South End, au nom d'une mixité sociale dont les résidents se veulent les défenseurs, mais dont ils prétendent aussi être les gardiens vigilants de sa juste définition. J'ai finalement compris que c'étaient ce pouvoir progressivement constitué au cours de quatre décennies (non sans luttes internes) et les frontières délimitant le groupe qui constituaient mon objet. Du « pouvoir » au « capital », il n'y avait qu'un pas à franchir.

Les ressources scientifiques du « capital d'autochtonie »

Pour étudier ce pouvoir, la notion de capital d'autochtonie a en effet fourni une double ressource, liée en quelque sorte aux deux mots de l'expression. Le concept de capital permettait d'abord de désigner les ressources non économiques détenues par le groupe, que j'allais pouvoir étudier dans leur complexité. Dans le South End, son pouvoir est politique dans le sens où il implique une gestion des affaires du quartier sans pour autant être lié directement, contrairement aux ouvriers de Lanester, à la conquête de l'appareil municipal. Il est constitué de capital culturel (écriture et célébration de l'histoire du quartier ; transformation de l'architecture délabrée du South End en patrimoine reconnu par les institutions les plus légitimes de la ville) et de capital social (via l'établissement de liens avec les associations caritatives ou les conseillers municipaux). Mais il repose aussi sur une

autorité morale constituée à partir de la défense d'une mixité sociale limitée mais valorisée, de l'engagement en faveur de la *community* contre la municipalité sourde aux revendications des habitants. Cette autorité provient aussi de l'organisation d'une sociabilité de voisinage régulée et d'un contrôle des espaces publics. La notion de capital permettait de décrire les profits tirés d'une légitimité particulière, reposant sur une forte dimension philanthropique qui, couplée avec la référence à la *community*, s'avérait bien être, pour ces classes moyennes supérieures étasuniennes, déterminante dans l'établissement de leur notabilité¹.

Surtout, la conception du capital comme ressource reposant sur un rapport social de domination permettait, comme Jean-Noël Retière l'avait fait en s'inspirant de Norbert Elias, de mettre en évidence la manière dont cette respectabilité a été conquise par un groupe contre d'autres. S'inscrire dans cette perspective me permettait de rendre compte des luttes et les clivages que mes enquêtes avaient soigneusement occultés au profit d'un récit enchanté sur les « pionniers » défenseurs depuis toujours de la mixité sociale, mais confrontés à l'arrivée récente et malheureuse de « yuppies » égoïstes. Les conflits actuels qui étaient mis en avant à l'occasion de la transaction immobilière contestée venaient en effet efficacement faire oublier le processus d'« accumulation primitive » du capital d'autochtonie des dernières décennies. La célébration de l'autochtonie qui s'exprimait à travers la défense de la mixité sociale et la mise à distance de ceux qui ne savent pas en goûter les vertus était aussi bruyante que mes interlocuteurs étaient silencieux sur les luttes des années 1960 et 1970 : des luttes mettant en scène des propriétaires généralement progressistes mais, pour une fraction d'entre eux très conservateurs, alors que le mouvement des droits civiques s'étendait à Boston, et dans le South End en particulier. L'enquête pouvait désormais s'appliquer à décrire ces concurrences, analyser les alliances complexes

¹ Sur l'importance des frontières morales chez les classes moyennes supérieures étasuniennes comparées à leurs homologues français, Lamont Michèle, *La morale et l'argent : les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*, Paris, Métailié, 1995.

qu'elles ont occasionnées (et qui ne se résument pas à « anciens » et « nouveaux » habitants), et en expliquer l'issue.

Cette reformulation de l'objet conduisait finalement à insister sur un ressort peu étudié de la gentrification, à savoir la dimension politique de l'appropriation d'un espace qui est, plus ou moins ouvertement, contestée, et donne lieu à des formes (plus ou moins institutionnalisées) de mobilisation collective¹. La notion de « capital », doublée de celle de « notabilité », me permettait de prendre mes distances par rapport aux visions trop homogénéisantes (voir enchantées) de gentrificateurs communiant dans un même goût du mélange et de l'aventure. Elles avaient en même temps comme vertu de ne pas réduire les luttes politiques à un simple reflet des logiques du capital économique, ou de simplement souligner le décalage entre les professions de foi et les pratiques, au risque de réduire les premières à une simple façade². Armée du concept de capital entendu au sens bourdieusien, j'étais en mesure de rendre compte de la construction d'un groupe à l'occasion d'une migration résidentielle. Faire la genèse du groupe consistait alors à étudier la mobilisation de leurs porte-paroles à travers les associations locales, et à dégager le style de vie ou l'habitus autour duquel ce groupe s'est constitué.

La deuxième partie de l'expression – autochtonie –, ouvrait la voie à une analyse de la dimension spatiale de ce pouvoir. Les résidents du South End forment une notabilité, c'est-à-dire un pouvoir qui s'exerce à l'intérieur d'un espace circonscrit, celui du quartier : progressivement institutionnalisés, les groupes locaux ont conquis le droit de contrôler les projets immobiliers, l'activité commerciale et la présence des « indésirables ». Elles n'ont pas pour autant servi de

tremplin pour des stratégies se déployant à l'extérieur du quartier et dans d'autres champs. Mais l'autochtonie chez Retière ne vise pas seulement à délimiter les frontières d'un pouvoir. Elle permet aussi d'analyser la manière dont l'espace a participé à la construction de ce capital.

Dans le South End comme à Lanester, c'est à partir de la sphère associative que s'est instituée cette notabilité : non pas le centre social, les clubs sportifs, la mutuelle ou l'association de boule, mais plutôt les associations de quartier (regroupant chacune quelques pâtés de maison), celles prenant en charge, sur un mode semi privé, les parcs, mais aussi la société savante du South End. Ces groupes, associés à des territoires précis, investissent des questions très localisées – gestion des relations avec les restaurateurs, les promoteurs immobiliers et les associations caritatives, rénovation des parcs – par lesquelles un contrôle efficace des espaces publics est mis en place. Le pouvoir des notables apparaît ainsi comme un formidable pouvoir de marquer les espaces³. Il passe par la création de nouveaux commerces (après la campagne menée au milieu des années 1970 pour faire fermer les bars les plus mal famés), la constitution de lieux exclusifs (parcs à chiens pour maîtres fortunés), et un encadrement strict du public des associations caritatives (anciens toxicomanes, sans-logis, femmes battues, retraités, patients de l'hôpital public), relégué dans une quasi invisibilité tandis que les résidents des cités sont cantonnés dans la stricte périphérie de leur habitat et des quelques rues environnantes.

À la différence du terrain de Retière toutefois, le lieu de travail ne participe pas massivement à la construction des positions locales : certes, trajectoires résidentielles, militantes et professionnelles se croisent parfois. C'est le cas de certains responsables associatifs finalement embauchés à la mairie dans le cadre de dispositifs de rénovation. C'est le cas des agents immobiliers (par ailleurs très engagés dans la société savante) qui entrent dans le

¹ Lévy Jean-Pierre, « Gentrification », in Segaud Martine, Brun Jacques, Driant Jean-Claude (eds), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 2002, pp. 199-201.

² Sur l'opposition entre les analyses de la gentrification insistant sur les valeurs des « nouvelles classes moyennes » attirés par les quartiers mixtes et l'approche d'inspiration marxiste mettant en évidence le rôle des producteurs de la ville et le retour du capital dans les quartiers anciens, voir Lees Loretta, Slater Tom, Wylie Elvin, *Gentrification*, London, Routledge, 2008.

³ Ripoll Fabrice, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », in Bulot Thierry, Veschambre Vincent (dir.), *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 15-36.

métier en reconvertissant un véritable capital social local : la connaissance des propriétaires (notamment d'hôtels meublés) susceptibles de vendre, et l'obtention de leur confiance pour obtenir l'exclusivité sur les ventes, garante de commissions avantageuses. A mentionner aussi les commerçants (restaurateurs ou encore propriétaires de commerces pour chiens) qui ont prospéré, à partir de positions professionnelles initialement instables, en mobilisant leur ancrage dans le quartier. Ils ne représentent toutefois qu'une fraction des notables, et leurs commerces et agences ne forment pas, à la différence des associations, des lieux de rencontre et de mobilisation collective décisifs.

L'acquisition d'un capital autochtonie dans le South End désigne finalement le processus par lequel une fraction des catégories supérieures est parvenue à s'appropriier un territoire à la fois du point de vue urbanistique, social et symbolique, au détriment d'autres groupes. Ou, en d'autres termes, la construction, au cours des décennies, d'une « ancienneté » au sens de Norbert Elias, qui ne résulte pas de l'écoulement des années mais indique une position de pouvoir. Cette appropriation a été rendue possible par un ancrage local fort, mais dans le même temps par un jeu d'échelles complexe.

Le jeu des échelles dans la construction du capital d'autochtonie

Les ressorts municipaux de la notabilité de quartier

Si, comme le capital d'autochtonie des Lanestériens, celui des notables du South End n'est guère reconvertible à l'extérieur du quartier, il se distingue par le jeu des échelles qui rend possible son accumulation. Leur pouvoir ne se construit pas, en effet, localement, à partir du lieu de travail (les arsenaux), de la municipalité et de l'extension de la sphère associative comme dans la ville bretonne. Il implique la mobilisation de ressources extérieures au quartier, qui n'est elle-même possible qu'en raison du profil des personnes concernées. En d'autres termes, le quartier n'est une ressource (et donc le capital « autochtone ») que parce que les résidents sont

suffisamment dotés pour en mobiliser d'autres¹.

L'émergence des associations de quartier, au sein desquelles les propriétaires blancs vont s'imposer, intervient dans un contexte particulier, celui d'un gouvernement fédéral fortement interventionniste. La vaste entreprise de requalification des centres anciens dans laquelle il est engagé après la seconde guerre mondiale va impulser des recompositions socio-spatiales et politiques majeures. A Boston, et plus particulièrement dans le South End, elle prend une ampleur considérable. La rénovation urbaine vise à transformer un centre-ville décimé par la Grande Dépression des années 1930, le déclin industriel de la ville, et la fuite vers les banlieues résidentielles. Mais le « Nouveau Boston » qui va sortir de terre est aussi politique : pour les maires qui prennent le pouvoir après la guerre (et en particulier Kevin White en 1968), il s'agit de refonder l'appareil politique traditionnellement tenu par des réseaux « irlandais » en élargissant sa base : à la fois vers la population noire en ébullition alors que se multiplient les émeutes dans le Nord du pays dans la deuxième partie des années 1960, mais aussi les classes moyennes blanches progressistes, en attente d'une administration à la fois plus « moderne » et plus sensible aux questions « raciales »².

Le maire Kevin White va précisément répondre à ces attentes, en renonçant à la démolition totale de ce qui n'était considéré que comme des « zones de taudis » (*slum areas*), et en mettant en place, dans les quartiers populaires, et notamment dans le South End, des dispositifs de concertation avec les habitants : dans le jeu qui se met en place, les associations des propriétaires blancs vont être érigés en interlocuteurs privilégiés, tandis que, à partir des années 1980, les mouvements radicaux sont en déclin et que le retrait du gouvernement fédéral met fin à la construction

¹ Sur le jeu entre implantation locale et ressources centrales dans la construction d'une notabilité, et la « traduction » des ressources, voir Ph. Hamman, *op. cit.*

² Mollenkopf John. H., *The contested City*, Princeton University Press, 1983 ; O'Connor Thomas H., *Building a New Boston : Politics and Urban Renewal. 1950-1970*, Boston, Northeastern University Press, 1993 ; Shabert Tilo, *Boston Politics : The Creativity of Power*, Berlin, New York, W. de Gruyter, 1989.

de logements sociaux. Sur ces groupes associatifs convergent à la fois la sensibilité de jeunes ménages blancs aspirant, dans le contexte des années 1960, à plus de justice sociale, et la défense de leurs intérêts de propriétaires menacés par l'activisme des minorités. Mais aux ressorts militants de ce pouvoir local s'ajoute une impulsion tout aussi décisive : l'appui municipal. La rénovation du quartier est, de fait, cogérée avec les propriétaires des années 1960 jusqu'aux années 1990.

A la faveur de cette co-gestion, se met en place un droit de regard non pas seulement sur la réfection des infrastructures urbaines mais sur l'organisation d'une mixité sociale garantissant aux notables une place dominante. Pour cela, des ressources extérieures autres que celles du champ politique sont mobilisées. Les groupes locaux, et plus précisément la société savante, vont trouver à l'extérieur du quartier, une ressource précieuse, la légitimité culturelle. La Société historique participe, à partir de 1966, à la revalorisation symbolique du quartier dont de nombreux profits économiques sont escomptés (notamment par les résidents agents immobiliers qui y sont très actifs) : la patrimonialisation du South End via la redécouverte de son architecture victorienne conduit à sa labellisation en « quartier historique » en 1983. La réalisation de cette entreprise culturelle, qui est indissociablement une « captation de la mémoire », pour reprendre l'expression de Retière, au détriment des populations immigrées et ouvrières, est rendue possible par une alliance avec le mouvement préservationniste de la ville, l'invitation d'historiens officiels, mais surtout l'importation de leurs grilles de lecture de l'histoire de Boston : le patrimoine architectural y tient une place majeure, tandis que l'industrialisation, l'immigration et les mouvements ouvriers de la fin du XIX^e siècle sont passés sous silence. La force des luttes qui opposent la société savante aux mouvements militants (aux yeux de qui elle représente à la fois les intérêts immobiliers poussant à l'augmentation des prix et le « *white backlash* »¹)

¹ Cette expression désigne le mouvement de résistance des blancs à la lutte pour les droits civiques, notamment quand celle-ci prend un tour plus radical dans le courant des années 1960 avec la thématique du Black Power :

explique que, contrairement à d'autres quartiers gentrifiés, ce ne soit pas localement, en insistant sur le passé ouvrier et la bohème artiste, que se soit construite l'histoire du quartier². Les notables du South End, loin de prendre leur distance avec la bourgeoisie de la ville, vont puiser dans ses institutions les plus légitimes et en reprendre les marqueurs pour conjurer les stigmates de leur adresse.

Dans ce jeu des échelles, ce groupe se distingue toutefois des catégories dominantes traditionnelles, et des fractions établies des classes populaires par le faible rôle de la famille³. Les « établis » d'Elias le sont autant par le secteur associatif que par les lignées familiales, et le localisme et le familialisme constituent les deux fondements de l'autochtonie à Lanester. Nous avons vu comment le pouvoir local des résidents fortunés du South End se construit très largement en dehors de l'espace du quartier. Parallèlement, la famille n'est pas le lieu par où se transmet et s'exprime leur pouvoir collectif. Le nombre important de gays (recherchant dans le South End une plus grande tolérance) et de femmes divorcées ou séparées (en quête, dans un quartier de centre-ville, d'une sociabilité renouvelée et d'une vie moins axée sur l'espace domestique et la conjugalité) explique la moindre centralité de la sphère familiale dans la reproduction des positions. La transmission du capital d'autochtonie s'opère dans les associations sur la base des intérêts communs de propriétaires plus que sur la solidarité familiale. Au-delà des profils

Lawson Steven F., *Running for Freedom. Civil Rights and Black Politics in America since 1941*, Philadelphia, Temple University Press, 1991.

² Simon Patrick, « La société partagée : Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation. Belleville, Paris XX^e », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 98, 1995, pp. 180-183. Voir aussi, Lloyd Richard, *Neo-Bohemia. Art and Commerce in the Postindustrial City*, New York, London, Routledge, 2006. Sur la Société historique : Tissot Sylvie, « Naissance d'un quartier "historique" : patrimonialisation architecturale et luttes politiques dans le South End de Boston (1965-1995) », *Sociétés contemporaines*, n°80, 2010, pp. 5-28.

³ Voir les travaux de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot mais aussi : Dezalay Yves, Garth Bryant, « La construction juridique d'une politique de notables. Le double jeu des patriciens du barreau indien sur le marché de la vertu civique », *Genèses*, n°5, déc. 2001, pp. 69-90.

sociodémographiques liés aux trajectoires à la fois biographiques et résidentielles, il faudrait poursuivre l'enquête dans les années à venir pour voir si, au fur et à mesure que les résidents des classes moyennes supérieures restent dans le South End pour y élever leurs enfants (ce qui n'est le cas que depuis très récemment), des lignées de notables s'y constituent.

L'autochtonie : une ressource disputée

Contrairement aux familles des cités de Lanester, ou celles de la zone 3 de Winston Parva (le quartier des *outsiders* de Elias), l'autochtonie fait l'objet, à Boston, de luttes particulièrement vives : c'est une ressource disputée, et conquise par les notables au prix de combats acharnés. Dans les années 1960 et 1970, leur ancrage dans le quartier lui-même est contesté par des groupes qui, sur de toutes autres bases, briguent aussi le rôle de porte-parole du « vrai » South End. Pour les militants, noirs et hispaniques, qui viennent contester frontalement la politique de rénovation urbaine et l'expulsion et le déplacement des plus pauvres, l'espace du quartier est aussi le lieu de déploiement, le moyen mais aussi l'objectif, de la mobilisation.

Cette concurrence dans le rapport à l'espace s'explique par l'évolution du mouvement pour les droits civiques, qui, né dans le Sud des Etats-Unis, gagne le Nord du pays, alors que la thématique du *Black Power* invite à l'auto-organisation communautaire des noirs. Par ailleurs, les tentatives menées par les militants de Boston pour s'attaquer à la ségrégation scolaire au début des années 1960 ont échoué, et la question du logement dans les quartiers noirs va devenir le combat principal contre la ségrégation à la fin des années 1960. Manifestations, occupations se succèdent dans le South End. La lutte est dirigée contre les processus d'appropriation à la fois spatiale et symbolique de la Société historique et les stratégies menées par leurs membres pour se poser et s'imposer comme les « vrais » habitants du quartier. Les intérêts que masquent leur appel à un passé qu'il faudrait ressusciter (la gloire dite victorienne du milieu du XIX^e siècle, avant que le South End ne devienne un quartier populaire) et leur prétendue capacité à déceler, sous les débris du quartier mal famé, les trésors

architecturaux, sont pointés du doigt. Les visites guidées qu'elle organise pour faire voir les trésors de l'architecture ancienne mais aussi son bal annuel sont ainsi perturbés par les militants cherchant à contrer cette opération de « monopolisation symbolique de la citoyenneté », comme l'explique Retière à propos de Lanester. Au discours des notables, répond l'affirmation d'un autre South End, celui des locataires et de toutes les populations à bas revenus, notamment noires, bref la « vraie communauté » contre des intérêts particuliers comme ceux des agents immobiliers. Néanmoins, aucune frontière claire ne sépare deux camps : une fraction non négligeable des nouveaux propriétaires vient soutenir les militants radicaux tandis que d'autres font alliance avec des « anciens », notamment les logeuses, québécoises, irlandaises ou noires, très investies dans les associations de quartier.

Une autochtonie « internationale »

Enfin, à la différence des familles ouvrières respectables de Lanester, l'identité mise en avant par les notables du South End ne se réduit pas à une valorisation exclusive du « local » ; elle se combine avec des références internationales et des pratiques se déployant à multiples échelles. Comme cela a été montré par ailleurs, les usages intensifs du quartier vont de pair avec une forte mobilité urbaine chez les habitants les plus dotés¹. De fait, nombre de résidents actifs du South End voyagent fréquemment, que ce soit aux Etats-Unis (dans les grandes villes de la côte Est), mais aussi en Europe ou, notamment l'hiver, en Amérique centrale ou en Amérique latine. En outre, si tous mettent en avant une riche sociabilité locale, leur usage du quartier se limite à des pratiques très spécifiques : engagement dans les associations de quartier, usage de certains endroits des parcs (comme l'espace pour les chiens) et surtout fréquentation des restaurants qui, par la cuisine qu'ils proposent (pas seulement française, mais aussi indienne, asiatique ou espagnole), offre une expérience du multiculturalisme qu'ils affectionnent.

¹ Authier Jean-Yves, « Les rapports au quartier », in Jean-Yves Authier (dir), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Economica, 2001, pp. 133-169.

L'exotisme des plats paysans du tiers monde qui y sont servis à des prix prohibitifs pour toute une partie de la population du quartier, vient en effet satisfaire un « populisme culinaire » qui constitue une dimension importante de l'« habitus cosmopolite » de ces notables¹.

Dans le même temps, les événements organisés par les communautés non blanches du quartier (comme la fête annuelle de la cité portoricaine) donnent à voir un entre-soi quasi total : je suis, avec une amie, l'une des seules blanches qui assiste en 2008 au défilé des majorettes, aux compétitions de « *grease pole* » (qui consiste à monter sur un grand mas couvert de graisse et d'y détacher le drapeau porto-ricain), et qui vient goûter la nourriture locale extrêmement riche offerte sur différents stands². L'affichage d'une autochtonie multi-culturelle vient finalement, de façon imperceptible et sous couvert d'ouverture, conforter les micro-mises à distance locales.

Cette identité autochtone très internationale doit beaucoup à l'histoire de Boston, et à l'image qui lui est associée à partir des années 1970. Non seulement l'« Athènes de l'Amérique » a grandement perdu depuis le XIX^e siècle de sa prééminence économique (au profit de New York), mais, au milieu des années 1970, les violentes émeutes des quartiers populaires irlandais contre le plan de déségrégation scolaire ont fait d'elle une ville connue pour son racisme. Aux yeux des catégories supérieures habitant dans la ville (et venant parfois d'autres agglomérations comme New York), le South End, par sa « mixité sociale », gomme l'image provinciale et réactionnaire de Boston. C'est précisément, et

paradoxalement, dans l'espace local (où par ailleurs sont mises en œuvre des formes d'exclusion et de distinction très prononcées) que peut s'affirmer, plus que dans les quartiers traditionnellement bourgeois comme Beacon Hill ou Back Bay, un habitus cosmopolite : comme si le détour par le quartier permettait de retrouver une identité internationale mise à mal par la résidence à Boston. Loin d'être incompatibles, l'influent « local » et l'influent « cosmopolite » décrits par Merton³ viennent donc, dans le South End, se confondre dans une même figure. L'esprit de clocher participe sans contradictions de l'ouverture revendiquée à l'universalisme des cultures, dans un double déni des identités de classe. La nécessité, dans un contexte de très forte conflictualité sociale, d'investir intensément l'espace du quartier pour y faire sa place, mais aussi l'histoire politique de Boston expliquent cette surprenante combinaison.

Conclusion

Tout se passe comme si le rapport à l'espace des dominants se caractérisait, non pas par un détachement des ancrages singuliers au profit d'une mobilité internationale inaccessible aux moins dotés, mais par une capacité à jouer sur différentes échelles. Il reste, par un travail empirique et des enquêtes localisées, à comprendre comment et dans quels contextes, certaines de ces échelles plutôt que d'autres (ou plusieurs combinées) sont activées, cumulant ainsi les profits retirés des investissements spatiaux : le contrôle du quartier résidentiel ou le déploiement de carrières internationales ; la réputation morale du « bon voisin » investi dans sa communauté ou le consommateur cosmopolite ouvert aux cultures du monde. Ce que montre en tous cas cette recherche, c'est la ressource précieuse que peuvent constituer l'ancrage local et la valorisation de l'ancrage local pour les catégories supérieures.

Cette note appelle à la poursuite des réflexions sur les changements intervenus dans la distribution de cette ressource au sein de la société, française ou étasunienne. Dans une

¹ Bourdieu Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, p. 207 ; Ley David, *The New Middle Class and the Remaking of the Central City*, Oxford, New York, Oxford University Press, 1996, pp. 307-309. Sur le renouvellement des formes de distinction par les consommations alimentaires chez les catégories supérieures, Johnston Josée, Baumann Shyon, « Democracy versus Distinction : a Study of Omnivorousness in Gourmet Food Writing », *American Journal of Sociology*, vol. 113, 2007, pp. 165-204.

² Mario Small parle, à propos de ce festival, d'une « invisible fence, drawn neatly around the Villa that kept residents (and Latinos) in ou nonresidents out ». Small Mario, *Villa Victoria : the Transformation of Social Capital in a Boston Barrio*, Chicago, Chicago University Press, 2004, p. 98.

³ Merton Robert, « Types d'influence : local ou cosmopolite », in *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997, pp. 295-321.

autre recherche, consacrée à la construction du « quartier sensible » comme catégorie de l'action publique dans les années 1985-1995 en France, je montrais que c'est parmi les réformateurs des champs administratifs et politiques que l'appréhension et le traitement localisé de la pauvreté ont été repris, et transformés en sens commun ; c'est au plus haut sommet de l'Etat, jadis représentant de l'intérêt général et dédaigneux des réalités locales, que l'on valorise la « proximité »¹. Il semble clair aujourd'hui que l'autochtonie n'est plus seulement la ressource de dominés cherchant à retourner le stigmate², mais celle d'agents dotés cherchant à construire, asseoir ou réasseoir leurs positions : c'est typiquement le cas de « gentrificateurs » qui ne se limitent pas aux fractions dotés en capital culturel plus qu'en capital économique, mais, comme le montre le cas du South End, englobent des cadres du privé et des professions libérales.

Plusieurs travaux pointent aujourd'hui une relative démonétisation du capital d'autochtonie au sein des classes populaires³. Une question se pose ainsi : cette ressource, naguère détenue par les plus faibles, n'est-elle pas tout simplement, depuis les années 1960, suite à l'inscription de la « participation des habitants » dans les politiques publiques, l'injonction à la « démocratie locale » et la spatialisation des « problèmes sociaux »⁴, captée par les dominants

¹ Tissot Sylvie, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007. Voir aussi : Le Bart Christian, Lefebvre Rémi, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR, 2005.

² Bourdieu Pierre, « L'identité et la représentation. Eléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, 1980, pp. 63-72.

³ Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie... », *art. cit.* ; Retière Jean-Noël, « Etre sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », *Genèses*, n°16, juin 1994, pp. 94-113 ; Renahy Nicolas, *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.

⁴ Tissot Sylvie, Poupeau Franck, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°105, sept. 2005, pp. 5-9.

